

Faits divers de partout TROP DE TANGAGE Washington, 23.—Le département de la marine s'est aperçu que les huit nouveaux croiseurs de 10,000 tonnes rouleront tellement par grosse mer que des modifications devront être apportées à ces navires pour remédier à cet inconvénient qui est très préjudiciable au tir de l'artillerie navale.

INCENDIE CRIMINEL Prague, 23.—La ville de Vazec n'est plus que ruines, après un incendie qui a duré pendant quatre heures et a détruit cinquante maisons et jeté sur le pavé 2,400 personnes. Les dommages sont estimés à \$1,500,000. Les villes voisines ont immédiatement organisé des lieux de refuge et de secours pour les sinistrés.

EVASÉ REPRIS Dorchester, N.-B., 23.—(D. N. C.)—Parker Farnell, de Trenton, N.-E., qui était au pénitencier, purgeant une sentence de six ans, pour vol et qui s'était évadé, a été repris à la fin de la semaine dernière par un cultivateur nommé Goodwin, qui appela le constable Boby. Farnell était âgé de 22 ans et est bien triste de le dire, ne sont plus de mode à présent.

UN PARC OU MEDITER Twickenham, Angleterre, 23.—Le vieux cimetière local qui n'a pas servi depuis plus d'un siècle, sera converti en un terrain de jeux. La dernière inhumation y eut lieu en 1825, et des maisonsnettes entourent le cimetière à présent. En se rendant à la demande des villageois, le chancelier du diocèse de la paroisse suivante: "Les pierres tumulaires ne sont plus intéressantes à présent, car elles révèlent les vertus favorites de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe siècle, telles que l'humilité — qui, c'est bien triste de le dire, ne sont plus de mode à présent."

UN BANC DE CORAIL State College, Penn., 23.—La découverte d'un banc de corail sur une montagne de Pennsylvanie, a été annoncée par quelques étudiants en géologie du collège de Pennsylvanie. Le banc peut avoir, sur la ligne qui sépare le territoire d'épaisseur et on le retrouve sur une distance de dix milles dans les montagnes de Bedford. D'après le professeur C.-A. Bonine, ce banc de corail aurait plusieurs centaines de millions d'années d'existence; ce serait un souvenir du temps où le territoire de la Pennsylvanie était recouvert par la mer.

SANS BRUIT Springfield, 23.—Unique dans l'histoire de la Nouvelle-Angleterre, sera la construction du nouvel hôpital d'enfants au Boston City Hospital, car aucun bâtiment ne sera rivé aux lourdes poutres d'acier qui serviront à sa construction. C'est ce qu'annonce la Palmer Steel Co., qui a reçu le contrat pour les 650 tonnes d'acier nécessaires à la construction de l'édifice. Le bruit sera éliminé par la soudure de l'acier, afin de ne pas déranger les patients de l'hôpital principal.

SOMMAIRE Deuxième page Feuilleté Dans nos paroisses Troisième page Nouvelles de Québec Quatrième page Éditorial Cinquième page Nouvelles de Lévis Sixième page Radio Septième page Déclaration du T. H. MacKenzie King à Ottawa Huitième page Chez les ouvriers Neuvième page Un frère brutal est condamné aux assises Dixième page Vie sociale Onzième page Nouvelles maritimes Douzième page Page féminine quotidienne Treizième page Finance Quatorzième et 15e pages Sport Seizième et 17e pages Petites annonces classées Dix-huitième page Nouvelles diverses Dix-neuvième page Naissances et décès Vingtième page Nouvelles générales

AND. DUGAS SE NOIE A BALMORAL Ce garçon de 17 ans, a péri dans l'étang du moulin Lévesque, où il était allé se baigner trop tôt après son repas — Un de ses compagnons a failli périr avec lui.

Campbellton, N.-B., 23.—(D. N. C.)—André Dugas, âgé de 17 ans, fils de M. A. Dugas, de Balmoral, comté de Restigouche, s'est noyé dans l'étang du moulin Lévesque. Il était allé se baigner en compagnie de deux amis, Alban Doiron et Narcisse Roy, de Balmoral. Il faisait un chaleur excessive et tous les trois se décidèrent d'aller à l'eau pour se rafraîchir. Ils venaient de dîner. Dugas nagea d'un côté à l'autre de l'étang deux fois, la troisième fois, lorsqu'il était au milieu de l'étang, il jeta les deux bras en l'air et appela au secours. Doiron répondit à l'appel immédiatement et nagea bravement vers son camarade. Arrivé à l'endroit où Dugas avait disparu, Doiron plongea; mais il ne put réussir à sauver son camarade. Ce dernier l'attrappa par la jambe et le retint au fond de l'étang pour quelque temps, mais Doiron réussit à se redresser et à revenir à la surface. Roy lui aida à se rendre à la côte. Doiron était épuisé. L'alarme fut donnée et M. Henri Diotte, M. P., se mit à la tête d'une escouade d'hommes et le corps du malheureux jeune Dugas fut retrouvé quatre heures plus tard. On ne pense pas qu'une enquête soit nécessaire.

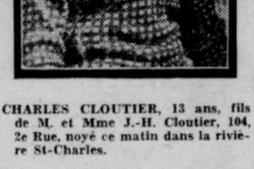
ALLEMANDS MECONTENTIS DE LONDRES Des journaux de Berlin, et des personnages politiques considérables sont assez pessimistes quand aux résultats de la conférence des "Sept" — La population allemande semble se désintéresser de ces résultats — Curtius est satisfait.

Berlin, 23 (A.P.)—Les journaux de Berlin sont assez pessimistes quant aux résultats de la conférence de Londres. Même le Berliner Zeitung dit: "On se rend compte clairement à présent que la conférence n'apportera pas à l'industrie allemande l'aide dont elle a besoin". Il ajoute que la nécessité d'un accord franco-allemand paraît de jour en jour plus évidente. Au ministère des affaires étrangères, on est mécontent de cette attitude des journaux, qui prétendent ainsi en savoir plus long sur la situation que les personnages officiels eux-mêmes. Le public, dans l'ensemble, ne paraît pas se soucier de ce qui se passe. Pas d'attroupements devant les bulletins des journaux, pas de panique des déposants dans les banques. N'empêche que plusieurs personnages considérables dans les affaires et la diplomatie reconnaissent franchement qu'ils ne peuvent voir en quoi la conférence de Londres va aider à faire œuvre constructive.

CHASSE AUX OURS DANS UNE VILLE Deux ours en captivité brisent leurs chaînes — Il fallut les poursuivre pendant deux heures avant d'en capturer un et de tuer l'autre — Quelques personnes sont légèrement blessées.

Falls Church, Va., 23.—Un groupe d'habitants de cette ville dut lutter pendant deux heures avec deux ours ours noirs de l'Alaska pesant environ 350 livres chacun, et qui semblaient le tueur sur la rue principale. Un ours a été capturé et l'autre tué après que trois hommes eurent été quelque peu égarés. Les ours, le produit d'une chasse faite en Alaska par M. S.-R. Makeley, vendeur d'automobiles, avaient brisé les chaînes qui les tenaient en laisse derrière la demeure de leur propriétaire. Un groupe d'hommes armés tenta de les capturer tandis que les femmes et les enfants fuyaient dans les maisons. Un des ours entra dans la cour de Dr J. T. Howard et attaqua sa vache. Etonné d'abord, le médecin hésita un instant puis se porta ensuite au secours de la vache. Il fut sévèrement égratigné avant que des voisins aussi courageux que lui eussent pu parvenir à chasser l'ours avec des bâtons. L'ours courut dans la rue centrale et entra dans un garage où l'on réussit à l'attacher. Homer Sumpter, un employé de garage, et E.-C. Carter, un employé de la compagnie de téléphone, ont été blessés en essayant de le capturer vivant. L'autre ours se dirigea vers la demeure de Clark Crossman, qui fit feu sur l'animal. Blessé, l'ours s'enfuit dans un marais dans les confins du village et là, le sous-shérif Paul Herman le tua avec une balle de fusil.

NOYADE Un petit yacht "Dorado", propriété de O.-J. Stephens, a réussi à traverser l'Atlantique de New-York à Plymouth Sound en dix-sept jours seulement.



CHARLES CLOUTIER, 13 ans, fils de M. et Mme J.-H. Cloutier, 104, 2e Rue, noyé ce matin dans la rivière St-Charles.

GREVISTES QUI TUENT 2 OUVRIERS Deux hommes qui avaient abandonné la cause des grévistes et étaient retournés au travail dans les mines de la Virginie ont été abattus par des grévistes qui étaient mécontents — D'autres vies furent menacées.

Charleston, Virg.-Occ., 23.—Deux hommes qui avaient abandonné la cause des grévistes dans le champ houiller du Sud de l'Etat ont été tués par des balles d'un fusil de haute précision au moment où ils allaient entrer dans la mine de la Raymond City Coal Company, à Raymond City, dans le comté de Putnam. Les deux meurtriers sont les premiers survenus depuis que la grève a été ordonnée, le 6 courant, par l'union des mineurs de l'Etat. Les officiers de la compagnie rappellent qu'il n'y avait pas eu de trouble aux mines avant cet incident déplorable.

LE CONGRES DE MARIE A SAINTE-ANNE Le comité d'organisation des congrès marial fait connaître le programme officiel de cet important événement religieux — A Ste-Anne-de-la-Pocatière en septembre prochain.

Le comité des Congrès diocésains a rendu public aujourd'hui le programme du grand congrès marial Ste-Anne-de-la-Pocatière, du 17 au 20 septembre prochain. Le comité a décidé de faire de ces assises solennelles un honneur de la Sainte Vierge une fête de la jeunesse et une commémoration du quinzième centenaire du concile d'Éphèse qui a défini la maternité divine de la T. S. Vierge. Le congrès commencera jeudi soir, le 17 septembre, dans la chapelle du collège de Ste-Anne. Mgr Eugène-C. Laflamme, vicaire capitulaire, présidera au Salut du T. S. Sacrement et Mgr Auguste Boulet, P.A., supérieur du collège de Ste-Anne, prononcera l'allocution d'ouverture. Des messes seront dites en grand nombre durant les trois journées mariales et il y aura communion générale des dames, des enfants, des jeunes gens des jeunes filles et des hommes. La manifestation spéciale, pour les enfants aura lieu en l'église paroissiale, le vendredi 18 septembre, celle des dames, le samedi 19 septembre, celle des enfants, le dimanche 20 septembre, et celle des hommes samedi soir. Comme au cours des congrès précédents deux séances solennelles sont organisées pour vendredi et samedi soir, 18 et 19 septembre. Les orateurs de la première séance seront: M. le curé de Ste-Anne, l'abbé A.-O. Guimont, Mgr Elias Roy, du collège de Lévis l'honorable Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, l'honorable sénateur J. B. Gauthier et M. Georges Bouchardeau, député de Kamouraska à Ottawa. Pour terminer cette soirée, Son Excellence le délégué apostolique présidera au salut du T. S. Sacrement. A la séance du samedi soir les orateurs seront: Mgr Auguste Boulet, l'honorable J.-E. Perreault, ministre de la voirie, M. Onésime Gagnon, M. P., et Son Excellence le délégué apostolique. La grande procession du congrès aura lieu le dimanche après-midi.

A OTTAWA Ottawa, 23.—(P.C.)—La section du Postal Service Act ayant trait à la gratuité de la poste pour députés et sénateurs n'oblige pas le département à transporter gratis les circulaires et pamphlets politiques critiquant le gouvernement. Bennett, que les députés libéraux ont nommé à Ottawa, lit-on dans une déclaration publiée aujourd'hui par l'hon. Arthur Sauvé, ministre des Postes.

TRAVERSEE DE L'OCEAN EN 17 JOURS Un petit yacht "Dorado", propriété de O.-J. Stephens, a réussi à traverser l'Atlantique de New-York à Plymouth Sound en dix-sept jours seulement.

Plymouth, Angleterre, 23.—(Spécial.)—Après avoir traversé l'Atlantique en moins de dix-sept jours, le petit yacht "Dorado", propriété de O.-J. Stephens, de Scarsdale, N.-Y., est entré à Plymouth Sound. Le yacht faisait partie de la flottille qui a pris part à la course internationale transatlantique, commencée à New-York, R. I., le 4 juillet et il est le premier à entrer au port. Personne ne fut plus surpris que le jeune "skipper" du yacht, quand on lui apprit qu'il était le premier à entrer au port. On ne sait pas encore cependant si le "Dorado" est vainqueur, car il faudra attendre l'arrivée des autres navires pour voir le temps qu'ils ont pris à faire la traversée; le "Dorado" est entré dans le port de Plymouth à 6.14 p. m. (2:14, temps de New-York).

En entrant dans le port de Plymouth, le petit yacht américain possédait à bord "Britannia", le yacht de Sa Majesté le roi d'Angleterre, qui venait de prendre part à la première partie des régates de Plymouth, avec le "Shamrock" et autres yachts anglais. Les anglais qui se trouvaient à bord du "Britannia" dirent passer le "Dorado" portant les couleurs des Etats-Unis et ils applaudirent avec enthousiasme pendant que le petit navire se rendait au quai. Huit yachts américains et deux anglais prennent part à la course actuellement en cours et le "Dorado" était l'un des plus rapides. Pendant les derniers huit jours, le "Dorado" a fait une moyenne 198 milles par jour. Rendu dans la mer de la Manche, sa chance l'abandonna et il perdit beaucoup de sa vitesse sous l'effet des vents contraires. M. Stephens, le propriétaire du yacht, a déclaré en débarquant, qu'il était loin de s'attendre d'arriver le premier. L'équipage du "Dorado" était composé de sept hommes, tous des amateurs.

LE VICE ET LES SALLES DITES "TAXI" Un comité de citoyens de New-York déclare, après enquête, que les salles de danse ont une atmosphère morale sordide qui rivalise en dépravité avec ce qu'il y a de pire dans la métropole américaine.

New-York, 23.—Un comité de 14 citoyens a déclaré qu'il avait fait enquête sur les salles de danse dites "taxi" qui sont si nombreuses dans la ville de New-York et qui ont été déclarées par le conseil municipal de New-York, le 26 rapport annuel public hier, les salles de danse dites "taxi" dans lesquelles ses agents firent des enquêtes. Les 40 salles visitées recevaient de 35,000 à 50,000 hommes et jeunes gens toutes les semaines, dit le rapport, et elles employaient de 2,500 à 3,000 hôtesses de danse. "En plus de l'atmosphère criminelle qui entoure ces salles," ajoutait le rapport, "il y a une atmosphère morale sordide qui rivalise en dépravité avec ce qu'il existe à New-York depuis une vingtaine d'années."

LES RECORDS La Havane, 23.—(A.P.)—Le capitaine Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes. New-York, 23.—(P.C.)—En atterrissant à La Havane à 11 h. 08 ce soir, Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes. New-York, 23.—(P.C.)—Le capitaine Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes. New-York, 23.—(P.C.)—Le capitaine Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes.

DESORDRES SANGLANTS A SEVILLE La garde civile et les troupes ont tué quatre hommes et blessés que la population tentait de libérer trois canonniers — On compte vingt-deux morts depuis le début des troubles.

Seville, 23.—(A.P.)—La garde civile et les troupes ont tué quatre hommes et blessés que la population tentait de libérer trois canonniers — On compte vingt-deux morts depuis le début des troubles. Séville, 23.—(A.P.)—Le cabinet espagnol a signé aujourd'hui et décidé de suspendre l'application du décret de défense nationale qui vise les désordres commis en temps de guerre. M. Lerroux, ministre des affaires étrangères, estimant que la situation n'a pas l'extrême gravité qui justifierait l'application du décret. Après la séance le président Alcala Zamora déclara qu'il avait l'opinion de plusieurs experts sur la réforme agraire proposée, mais que le gouvernement ajournait sa décision. Le cabinet a approuvé le décret financier d'après lequel les billets de banque seront frappés du sceau de la République, exprimant ainsi son encouragement à leur circulation dans le public. On a également approuvé un décret de dix millions de pesetas pour remédier aux étonnantes en Andalousie. La police a dispersé sans incidents une bande sur la fashionable Prado. M. Gallarza, directeur de la Sûreté attribue la tranquillité qui règne dans Madrid aux dissensions existant dans les rangs syndicalistes. Les autorités reçoivent en effet plusieurs lettres d'ouvriers syndiqués qui se plaignent de la violence et du manque de patriotisme qui règnent dans ce milieu. Le gouvernement et la compagnie de téléphone ont annoncé que la grève dans ce service avait duré seulement deux heures du matin, le 18 octobre 1929, tout le village de Saint-Raymond de Portneuf se trouva sur pieds. Le plus directement intéressé, un M. René Châteauevert, courant aux fenêtres avec toute sa famille, regardait son garage devenir un large et haut foyer d'incendie. Les pompiers volontaires n'y purent rien. Le garage n'était ni purement rien. Le véhicule n'était ni de \$2,200, ainsi que 25 valises, 14 pigeons et 3 canards sauvages. L'édifice compris, les pertes furent de \$3,000. Bien du temps s'est écoulé depuis (Suite à la page 19, 4e col.)

AFFREUX DRAME Mercer, Penn., 23.—(P.C.)—Un individu atteint de démence a assailli les membres de sa famille, dans un petit village minier près de Lessburg aujourd'hui tuant cinq personnes et en blessant cinq. Marko Demofotis avait déclaré dément par les médecins hier et devait être conduit à l'asile aujourd'hui. Il commença par faire un bellesœur, qu'il tua dans la maison, puis s'élança dans la rue, tirant sur tous ceux qu'il rencontrait. Il fut blessé à la hanche par George Masterson, qui tient le magasin du village. On ne croit pas que son état soit grave, mais on l'a emmené à Mercer pour y être soigné.

INJUNCTION CONTRE LE RESERVOIR La rumeur circule à l'Hôtel-de-Ville que si le conseil municipal approuve la décision prise par le comité administratif, des procédures seront aussitôt intentées contre la cité.

Maintenant que tout le monde est d'accord à l'hôtel-de-ville, pour accorder le contrat du réservoir conformément à la décision prise hier après-midi, par le comité administratif, toutes sortes de rumeurs circulent et comme résultat, il y a eu, aujourd'hui, entre midi et une heure, au bureau du maire, une longue conférence entre notre premier magistrat, l'ingénieur-en-chef de la cité, M. Edouard Hamann, l'ingénieur de laque, M. J.-A. Tremblay, et les avocats légaux, Mes Chapleau et Thériault. Nous n'avons pu savoir officiellement le résultat de la conférence, mais il est évident que le comité administratif, en vertu de laquelle le contrat est accordé à la Compagnie de construction de Québec, au prix de \$458,657.35, comme étant la plus basse soumissionnaire. On sait, comme nous le disons dans une autre partie de notre journal, que la ville, dans ses nouvelles soumissions, demandait trois prix: un prix global pour toute l'installation, un prix pour l'entretien de la terre et la pelle manuelle, et un prix pour l'enlèvement de la pierre, également à la pelle manuelle. La compagnie qui a eu le contrat avait d'abord soumissionné pour toute l'entreprise, à raison de \$417,675, puis avait donné deux autres prix. (Suite à la page 19, 4e col.)

DES MORTS CAUSEES PAR L'AVIATION Deux officiers de l'unité aérienne de la Garde Nationale sont brûlés à mort lorsque leur avion prend feu — Ed. Hamann est victime d'un mauvais atterrissage au cours d'une tempête.

Middletown, 23. (Spécial.)—Deux officiers de l'unité aérienne de la Garde Nationale de Pensylvanie ont été tués à mort lorsque l'aéroplane dans lequel ils faisaient un voyage d'observation s'abattit sur le sol et prit feu, mardi dernier. L'avion était piloté par le lieutenant Franklin Johnson de Dresel Hill, officier de l'escadron d'observation 193. Il était accompagné du sergent Paul-W. Denroeden, de Philadelphia. D'après une enquête préliminaire il appert que Johnson après avoir opéré des manœuvres à une basse altitude essaya d'atterrir. Son avion toucha la tête des arbres, piqua du nez sur le sol et prit feu immédiatement. Le major général William-G. Price commandant de la Garde Nationale a été chargé de faire une enquête. Un autre aviateur a aussi perdu la vie dans un accident d'aéroplane survenu le même jour, à Hoffman, près de Centralia, Ill. La victime est le géant de la division universelle de la force aérienne américaine F.-Edouard Hamann qui transportait la maille comme substitut pilote. Il fut forcé d'atterrir à cause d'un horrible tempête de pluie et c'est en accomplissant des manœuvres pour toucher le sol que son avion tourna tout-pour bout. Il volait vers St-Louis-Evanville lorsque l'accident survint. La maille qu'il transportait a été sauvée. Robert Bachs, un fermier, témoin de l'accident, déclara que l'avion fit plusieurs cercles avant de toucher le sol. Il trouva le cadavre d'Hamann sous l'aéroplane. Hamann était âgé de 27 ans et comptait six ou sept années d'expérience dans l'aviation. Il laisse une femme et deux enfants en bas âge.

DESORDRES SANGLANTS A SEVILLE La garde civile et les troupes ont tué quatre hommes et blessés que la population tentait de libérer trois canonniers — On compte vingt-deux morts depuis le début des troubles.

DES TMOINS EXPLOSION QUI MET FIN A UNE FETE Huit personnes sont mortes et plusieurs autres luttent contre la mort — Cette tragédie est survenue pendant que l'on célébrait l'inauguration d'un immense jet d'huile au Michigan — Une explosion se produisit et provoqua un incendie.

DES TMOINS Mount-Pleasant, Michigan, 23.—Un terrible incendie qui s'est déchaîné à Mount-Pleasant, pendant qu'on célébrait l'inauguration d'un immense jet d'huile a mis une fin tragique à la fête. Huit personnes sont mortes et plusieurs autres luttent contre la mort et les autres blessés dont elles souffrent. Environ deux cents personnes avaient été attirés par l'installation d'un tuyau à capacité de 2,000 barils. Tout à coup un réservoir fit explosion et les flammes commencèrent à tomber en pluie inépuisable sur les assistants et sur les paniques. Plusieurs employés de la compagnie se comportèrent en véritables héros, luttant contre les flammes au risque de leur vie. Quelques-uns se jetèrent dans l'incendie pour sauver des gens qui brûlaient et s'efforcèrent de sérieuses blessures. Quatre des victimes sont mortes sur les lieux, quatre autres sont mortes à l'hôpital. Pendant que les blessés luttent contre leurs brûlures, les flammes continuent à faire rage dans les puits d'huile et l'on a été obligé de faire venir des experts du sud en matière d'incendies. Ceux-ci ont reçu le message et sont arrivés hier en aéroplane sur la scène du sinistre.

POUR FUIR LA JUSTICE IL SE TUE J.-R. Shea, qui était sous le coup d'une sentence le condamnant au pénitencier pour avoir accepté \$50.00 d'un boucher, s'est suicidé — C'était un ancien inspecteur des marchés.

New-York, 23.—John-R. Shea ancien inspecteur au service du département des marchés et qui était sous le coup d'une sentence le condamnant au pénitencier pour avoir accepté un montant de cinquante dollars d'un boucher de Rockaway Beach est mort asphyxié par le gaz hier soir à l'hôpital de St-Jean où il avait été transporté. La police dit que Shea s'était évidemment endormi dans la cuisine de sa maison à Forest Hills pendant qu'il attendait que le café qu'il venait de préparer soit chaud et que le bruyage renversa en éteignant le gaz. Le gaz s'échappait encore du poêle quand Shea fut trouvé inanimé sur le plancher de sa cuisine par un voisin du nom de Michael Flood dont l'attention fut attirée par l'odeur du gaz quand il s'adonna à passer dans la cour en arrière du logement de la victime. Il demanda aussitôt du secours et on trouva sur Shea la respiration artificielle pendant quatre heures. Mais tous les efforts restèrent vains et le soir Shea expira. Il était âgé de 57 ans. Pour s'être laissé acheter par un boucher alors qu'il était en devoir en sa qualité d'inspecteur des marchés, Shea avait été condamné au pénitencier de New-York en octobre dernier. Il était en liberté sous caution en attendant le verdict de la cour d'Appel, mais celle-ci a maintenu le jugement rendu contre lui vendredi dernier et il devait par conséquent être conduit au pénitencier sous peu pour servir son terme.

ECHO D'UN ACCIDENT A LORETTEVILLE Un jeune homme est arrêté et accusé d'avoir causé des blessures à une jeune fille sur la route alors qu'il était en automobile — Autres causes au Palais.

Demain, aura lieu l'enquête préliminaire sur les circonstances de l'accident survenu, à Loretteville, ces jours derniers, et où une jeune fille fut frappée par l'auto qui conduisait un jeune homme. Ce jeune homme a été arrêté et il est l'inculpé, dans la cause de cette malheureuse affaire.

Witfrid Lavoie, de Québec-Ouest, est accusé d'avoir illégalement gardé des liqueurs alcooliques. Il a plaidé non coupable. Son procès est fixé au 5 août.

M. le juge-en-chef Hughes Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, préside, aujourd'hui, une enquête préliminaire. On exhume, devant lui, des faits d'un passé déjà lointain d'un incendie, dans une nuit de l'automne 1929, dans le village de Saint-Raymond de Portneuf se trouva sur pieds. Le plus directement intéressé, un M. René Châteauevert, courant aux fenêtres avec toute sa famille, regardait son garage devenir un large et haut foyer d'incendie. Les pompiers volontaires n'y purent rien. Le véhicule n'était ni purement rien. Le véhicule n'était ni de \$2,200, ainsi que 25 valises, 14 pigeons et 3 canards sauvages. L'édifice compris, les pertes furent de \$3,000. Bien du temps s'est écoulé depuis (Suite à la page 19, 4e col.)

ENQUETE A ETE FERMEE SANS ACCORD L'hon. M. Gordon, président du comité qui a fait enquête sur les affaires de la Beauharnois, et MM. Jacobs et Gardiner déclarent qu'il n'y a eu ni accord ni suggestion dans ce sens pour terminer l'audition des témoins.

Ottawa, 23 (P.C.)—"Il n'y a jamais été suggéré d'en finir avec l'audition des témoignages. Je n'en ai jamais entendu parler. Il n'y a eu ni accord ni suggestion dans ce sens", a déclaré aujourd'hui l'hon. W.-A. Gordon, président de la commission parlementaire enquêtant de la Beauharnois. Il faisait allusion par là à la rumeur qu'un accord serait intervenu pour mettre fin à l'enquête sur les fonds électoraux. MM. Jacobs, député libéral de Carleton Place, et Gardiner, leader d'opinion, tous deux membres de la commission, affirmèrent soumettre entièrement à la déclaration Gordon. Il se peut que le rapport de la commission soit déposé demain devant la Chambre. Les séances publiques ont pris fin hier après cinq semaines d'enquête ininterrompue, durant laquelle furent reçues un grand nombre de dépositions. On procède en hâte à la rédaction du volumineux rapport, car on ne veut pas retarder plus que cela la prorogation des Chambres.

On rapporte que la question des fonds électoraux est restée en l'air et ne sera pas approfondie par suite d'un accord entre membres de la commission. Les conservateurs, rapportent certains libéraux, considérables, sur la distribution des fonds obtenus de M. Sweeney, si les libéraux consentaient, de leur côté, à ne pas citer en témoignage public, le président Gordon, leader d'opinion, tous deux membres de la commission, affirmèrent soumettre entièrement à la déclaration Gordon. Il se peut que le rapport de la commission soit déposé demain devant la Chambre. Les séances publiques ont pris fin hier après cinq semaines d'enquête ininterrompue, durant laquelle furent reçues un grand nombre de dépositions. On procède en hâte à la rédaction du volumineux rapport, car on ne veut pas retarder plus que cela la prorogation des Chambres.

LES RECORDS La Havane, 23.—(A.P.)—Le capitaine Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes. New-York, 23.—(P.C.)—En atterrissant à La Havane à 11 h. 08 ce soir, Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes. New-York, 23.—(P.C.)—Le capitaine Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes.

A BERLIN Francfort-sur-Mein, Allemagne, 23.—(A.P.)—La police a opéré aujourd'hui une descente dans tous les lieux de réunion et bureaux de journaux fascistes, y cherchant les feuilles volantes incendiaires qu'on veut répan-der par le gouvernement. Les dé-crets incendiaires ont été répan- dus par le gouvernement. Les dé-crets incendiaires ont été répan- dus par le gouvernement. Les dé-crets incendiaires ont été répan- dus par le gouvernement.

LES RECORDS La Havane, 23.—(A.P.)—Le capitaine Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes. New-York, 23.—(P.C.)—En atterrissant à La Havane à 11 h. 08 ce soir, Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes. New-York, 23.—(P.C.)—Le capitaine Frank Hicks a battu le record de vitesse en traversant l'Atlantique en 27 heures et 7 minutes.

A BERLIN Francfort-sur-Mein, Allemagne, 23.—(A.P.)—La police a opéré aujourd'hui une descente dans tous les lieux de réunion et bureaux de journaux fascistes, y cherchant les feuilles volantes incendiaires qu'on veut répan-der par le gouvernement. Les dé-crets incendiaires ont été répan- dus par le gouvernement. Les dé-crets incendiaires ont été répan- dus par le gouvernement. Les dé-crets incendiaires ont été répan- dus par le gouvernement.

Le 3 Nous

Il y a déjà plus d'un an, pour faire suite à sa politique d'élargissement des rues, la ville de Québec démolissait plusieurs maisons adjacentes à la partie arrière de notre bâtiment. Depuis l'achèvement d'un mur en ciment qui marque la largeur de la nouvelle avenue. Le printemps dernier, avec un lentour que nous avons déjà signalé, les maisons d'en face, sur la rue St-Vallier, se subsaisaient un sort analogue. Depuis la disparition de la dernière brique, les ouvriers sont occupés à faire reculer de quelques pieds le roc de la falaise et le concert des perforatrices à air comprimé concert très harmonieux pour le journaliste a été interrompu par le tapage sur sa machine dix sept heures du matin—n'est ce pas ce que par le bruit sourd et répété des explosions de dynamite. Il y a déjà deux mois que ce tintamarre continue et le jour n'a pas encore beaucoup bougé. Hier cependant, la ville a envoyé des hommes chargés de continuer le mur de ciment qui relie la rue St-Vallier à la rue Dorchester et nous avons vu l'opération se terminer. Quant à l'ancienne propriété Pion, on n'a pas fini de la lacérer. L'escalier de la rue Ste-Clair garde encore sa position première et les panneaux-réclame tiennent toujours.

SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Vu la crise du chômage et à la demande des autorités, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul commencent un peu plus tôt leurs activités. Seules les familles qui sont dans un besoin urgent se rendent à la Société, c'est-à-dire après visite d'enquête, suivie de la visite hebdomadaire.

LIGUE UNIVERSELLE DU CHRIST-ROI

Ce soir, jeudi, de 8.30 à 9.30 heures, au centre liturgique des "Croisés du Christ-Roi", église des Franciscains, 33 rue de l'Alverne, heure mensuelle d'adoration réparatrice. Insigne et collecte. — Comm.

AUX CONGREGANISTES

Les congréganistes de la Haute-Ville sont priés de se rendre jeudi soir, à 8 heures, au No 33 1-2 rue St-Joachim, pour réciter les prières habituelles auprès de la dévouée mortelle de leur confrère, M. Louis Shink.

LE "VILLE D'YS"

Le commandant Latham et les officiers de l'avisio française "Ville d'Ys" ont été reçus à déjeuner, hier, au Château-Frontenac par le Comité France-Amérique. Le Dr Arthur Vallée, président et en plus des officiers de l'avisio, l'on remarquait parmi les convives : M. H.-R. de Saint-Victor, agent consulaire de France à Québec, M. le magistrat en chef Ferdinand Roy, l'honorable M. Elysée Thériault, l'honorable M. C.-E. Deléage, M. le docteur P.-C. Dagneau, M. L.-P. Geoffroy, M. le docteur S. Grondin, M. R.-A. Benoit, M. le docteur Louis Berger, M. Henri Gagnon, M. J.-E. Grégoire.

Dans les quelques paroles de bienvenue qu'il adressa aux notes d'honneur du jour, le Dr Vallée signala que la visite de la "Ville d'Ys" dans notre port, était en train de devenir traditionnelle, le président du Comité France-Amérique ajouta, dans son allocution, ce mot de M. Maginot, ministre de la Marine en France, après avoir dit que précisément l'armée représentée en France la tradition qui subsiste, la patrie qui garde sa figure et ses traditions, la France qui reste capable de servir un généreux idéal.

TEMPERATURE

Toronto, 13. — (P. C.) — Il a plu un peu dans les Maritimes, Québec et l'Ontario septentrional. Il a fait beau dans le sud de l'Ontario et l'Ouest canadien, où le temps a été particulièrement chaud en Saskatchewan. Bas-St-Laurent : — Vents d'ouest modérés ; beau aujourd'hui et vendredi avec quelques averses. Golfe et côté nord : — Vent du sud-ouest modéré ; beau avec quelques averses. Maritimes : — Vents modérés, du sud-ouest surtout ; temps partiellement couvert avec peu de changements ; quelques averses.

LES TRAVAUX DU RESERVOIR DE QUEBEC SUR LES PLAINES D'ABRAHAM SERONT COMMENCES LA SEMAINE PROCHAINE

Une compagnie de Québec, la plus basse soumissionnaire, a obtenu le contrat, hier après-midi, au prix de \$458,000 — Onze soumissions ont été reçues. — Tout le monde est d'accord—L'échevin Tremblay et les recordements au réservoir — Autour du veto du maire — Un compromis qui règle la question — Des secours directs aux chômeurs.

Sans même qu'il fut nécessaire de prendre un vote, le comité administratif, au cours de sa séance d'hier après-midi a donné le contrat pour la construction d'un réservoir de 30,000,000 de gallons sur les plaines d'Abraham. La soumission de la Compagnie de Construction de Québec, basée sur un prix à forfait ou plus exactement sur le prix global, a été acceptée comme étant la plus basse. Il y avait en tout onze soumissionnaires dont cinq de Montréal et les autres de cette ville. Les soumissions avaient été demandées comme suit : Un prix global pour toute l'entreprise, au gré du contracteur, un prix additionnel pour l'enlèvement de la terre à la pelle manuelle et un deuxième prix additionnel pour le creusage dans le roc au moyen du compresseur et l'enlèvement de la pierre à la pelle manuelle. Le prix global comprenait quatre items : a) le réservoir proprement dit ; b) la fosse des vannes devant être construite au-dessus des chambres de contrôle ; c-1) pour le tuyau de drainage au fleuve et c-2) pour la conduite d'alimentation de la rue Champlain par le réservoir.

Dans l'ordre du contrat, la ville s'est réservée le droit, comme il était spécifié, du reste, dans les demandes de soumissions, de retrancher certains items, entre autres b, c-1 et c-2 si les estimés, après une étude plus approfondie, sont trouvés plus élevés que ceux des ingénieurs de la ville ; si ces estimés sont jugés raisonnables, on laissera l'entrepreneur faire cette partie des travaux, si non, la ville fera elle-même ou verra à demander d'autres soumissions. Dans cette dernière alternative, le coût du contrat accordé hier après-midi, au prix de \$458,057.35 se trouvera être réduit à quelque chose comme \$388,000.

Le prix global de la Compagnie de Construction de Québec, sans qu'elle soit soumise à l'obligation de faire faire l'enlèvement de la terre et de la pierre provenant des excavations du réservoir à la pelle manuelle, était de \$417,075, mais en ajoutant les deux items plus haut mentionnés, dont l'un de \$11,207.35 et l'autre de \$29,775, ce prix se trouve porté à \$458,057.35. C'est-à-dire que la compagnie qui vient d'obtenir le contrat devra éviter d'employer la pelle mécanique pour l'enlèvement de la terre et de la pierre, dans le seul but de procurer le plus de travail possible à la main-d'œuvre. L'on considère comme étant un prix exceptionnel celui qui vient d'avoir la ville, laquelle, pour en y ajoutant les deux items plus haut mentionnés, se trouve à économiser tout près de \$100,000 comparativement au contrat qu'elle était prête à accorder à une maison de Montréal, Kendall Bros à \$534,000, il y a quelque temps, sur le contrat de prix unitaires et \$20,000 sur la première soumission, celle d'une maison de Québec, MM. Poudrier & Boulet, au prix de \$478,000. L'on se rappelle que MM. Poudrier & Boulet, après avoir soumissionné, voulurent corriger leur soumission, sous prétexte qu'ils avaient omis

LE "DELHI" DEVANT LA CITADELLE

Ce vaisseau de la flotte anglaise arrivera demain et passera 8 jours ici — Navire retrouvé — Le nouveau géant des mers. — Pêcheurs secours — Les prochains arrivages en fin de semaine.

Demain vers midi arrivera à Québec le vaisseau-amiral de l'escadron d'Amérique et des Indes Occidentales, le "Delhi". Ce bateau de guerre, sous les ordres du vice-amiral V.-H.-S. Haggard, passera six jours ici pendant lesquels plusieurs opérations seront données en l'honneur du vice-amiral, de ses officiers et de ses marins. On ne connaît pas encore en détail le programme qui sera suivi pendant le séjour des marins de la flotte anglaise.

Le "Delhi" arrive de Corner Brook. A son entrée dans le port de Québec, il saluera notre citadelle par quinze coups de canon et les saluts de la citadelle répondra au salut, après quoi le "Delhi" tiré par un remorqueur, accostera au quai du hangar 27. La fanfare du Royal 22ème Régiment, sous la direction du capitaine Ches O'Neil saluera le vice-amiral lorsque celui-ci débarquera. La garde d'honneur du régiment présentera les armes après quoi on se dirigera vers le Château-Frontenac. Là, les officiers de la Réserve Navale de Québec et les dignitaires seront reçus par le vice-amiral qui se rendra ensuite à Spencerwood rendre ses hommages au lieutenant-gouverneur. Le "Delhi" jauge 4,650 tonnes. Il a un état-major de 17 officiers. Il a six canons de 6 pouces de diamètre, trois de 4 pouces et quatre de 3 pouces. D'autres vaisseaux de la marine de guerre anglaise viendront ici avant la fermeture de l'été. On attend notamment le "H.M.S. Scarborough" et le "H.M.S. Saguenay". (Suite à la page 17, 5e col.)

A ST-RAYMOND

M. le Dr Pierre Gauthier, M.P.P., député de Parment à l'Assemblée Législative, et le Dr Pierre Laurence, de Deschambault, se sont rendus, hier soir, visiter les sinistrés de Saint-Raymond et leur donner un encouragement dans la dure épreuve que vient de leur frapper. Le Dr Gauthier a fait le tour des terres qui ont été inondées et il a rencontré ensuite les maires de la municipalité du village et de la municipalité de paroisse dans le but d'en venir à une entente au sujet de l'évaluation des dommages. Il est tout probable que dès que l'évaluation des dommages sera faite, le Dr Gauthier accompagnera à Québec une nombreuse délégation de citoyens de St-Raymond dans le but d'exposer la situation à l'honorable M. Taschereau et à ses collègues.

UN HOMMAGE EST OFFERT A M. POTVIN

On a célébré hier de la plus digne façon les noces d'argent journalistiques de notre confrère et ami, M. Damase Potvin, représentant de "La Presse" à Québec. En général les journalistes ne sont pas habitués à des témoignages de ce genre et leurs anniversaires, même les plus intéressants, passent inaperçus. Grâce à l'initiative de la Société des Arts, Sciences et Lettres et de M. Alphonse Désilets, la fête d'hier soir a été magnifique. Dans l'atmosphère bienveillant du Club des Journalistes on a célébré les multiples mérites de notre excellent confrère et vanté les charmes de son épouse qui fut depuis toujours sa collaboratrice la plus assidue. Une corbeille de vingt-cinq roses a été offerte à Mme Potvin tandis que l'on présentait au jubilaire un service à thé en argent et une canne en bois de rose.

La manifestation avait pris la forme d'un dîner auquel assistaient près d'une centaine de personnes. Le président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le major Ernest Legrand, président et c'est lui qui, à la fin du repas, offrit à M. Potvin les souhaits et les vœux de tous ses amis. A table, on avait distribué un journal de circonstance que l'on avait intitulé : "Sur le Chemin de Damase". On fait beaucoup de chemin en 25 ans de journalisme et cette feuille d'anniversaire ne manquait pas de piquant. Elle racontait avec humour les événements les plus saillants de la féconde carrière de notre confrère. Ici et là un titre qui rappelait les livres nombreux dus à sa plume aiguisée, une photographie typique, des mots d'esprit et des phrases lapidaires. Mais n'a jamais rien laissé en chemin.

A l'heure des discours, le major Legrand, président et c'est lui qui, à la fin du repas, offrit à M. Potvin les souhaits et les vœux de tous ses amis. A table, on avait distribué un journal de circonstance que l'on avait intitulé : "Sur le Chemin de Damase". On fait beaucoup de chemin en 25 ans de journalisme et cette feuille d'anniversaire ne manquait pas de piquant. Elle racontait avec humour les événements les plus saillants de la féconde carrière de notre confrère. Ici et là un titre qui rappelait les livres nombreux dus à sa plume aiguisée, une photographie typique, des mots d'esprit et des phrases lapidaires. Mais n'a jamais rien laissé en chemin.

Le discours du jubilaire était la pièce de résistance de la soirée. Les expériences d'un journaliste sont généralement très intéressantes et celles de Potvin tout particulièrement. Il voulait bien pour le bénéfice de ses amis révéler un peu ses souvenirs et raconter avec la verve et l'enthousiasme de ses premières années.

PHILIBERT GIGUERE, MAIRE DE STANDON, EST CANDIDAT LIBERAL DE DORCHESTER; ELOQUENT DISCOURS DE M. FRANCOEUR

Le vainqueur triomphe au premier tour de scrutin en obtenant 49 votes sur 96 — Majorité absolue — Un beau geste de MM. Groleau et Leclerc — Une belle assemblée suit la mise en nomination et l'honorable M. Francoeur, ministre des Travaux Publics, prononce un remarquable discours—MM. Robert Taschereau, Pettigrew, Perrault, Giguère. — Leclerc et Groleau parlent.

M. Philibert Giguère, maire de Standon, a été choisi, hier, comme candidat libéral dans le comté de Dorchester au cours d'une convention qui a marqué une fois de plus l'admirable discipline qui existe dans les rangs des libéraux de la province de Québec. Il y avait cinq candidats sur les rangs : MM. Philibert Giguère, le vainqueur, Ed. Groleau, industriel de St-Zacharie, Achille Pettigrew, avocat de Québec, Gaudios Leclerc, de Ste-Justine et M. le Dr J.-E. Perrault, de St-Anselme. Dès qu'ils eurent été mis sur les rangs, M. Achille Pettigrew et M. le Dr Perrault se retirèrent pour ne pas diviser le parti. M. Pettigrew expliqua qu'il avait laissé mettre son nom devant la convention à la demande de plusieurs chefs de comté mais qu'il croyait devoir retirer sa candidature parce qu'il avait constaté que le sentiment des électeurs était en faveur d'un citoyen du comté. M. le Dr Perrault déclara qu'il retirait lui aussi sa candidature et qu'il expliquerait pourquoi au Kent House.

Un groupe de biologistes, comprenant des savants réputés dans le monde entier, était de passage dans la Vieille Capitale, hier, en route pour l'île Matamek, où sera tenue la convention de savants la plus importante qu'il y ait jamais eu dans la province de Québec. Ils arrivaient de Montréal où ils s'étaient joints pour la plupart, venant de quatre coins du monde, passant à Québec hier, ils furent reçus au Kent House, à déjeuner, par l'honorable Hector Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries.

Dès hier soir, les savants biologistes partaient à bord de l'Océan Limité vers Rimouski où les attendait le "North Shore" qui doit les conduire à l'embouchure de la rivière Matamek où se trouve la magnifique résidence de M. Cople Amory, celui qui a invité les savants à cette conférence.

A six heures et demie hier matin, le groupe d'une trentaine environ prenait place dans un autocar pour faire la visite de la ville. On se rendit jusqu'au pont de Québec et, complétant le tour du Cap-Rouge, on revint en ville par le Chemin Ste-Foy, puis au Kent House. La plupart de ces distingués visiteurs voyaient notre ville pour la première fois et ils ne cachèrent pas leur enthousiasme devant les magnifiques panoramas s'offrant de tous côtés à la vue des promeneurs. L'un d'eux (un Allemand) nous disait hier : "Les alentours de la ville de Québec sont un véritable jardin c'est sans contredit le plus bel endroit que j'aie vu depuis que je suis sur ce continent". Ses compagnons abondaient dans le même sens.

Au Kent House, après la visite traditionnelle à la chapelle Montmorency, très grosse hier par suite de pluies récentes, on prit place autour des tables préparées sur la véranda de l'hôtel, du côté de la chapelle. Au dessert, deux brefs discours furent prononcés, l'un par l'honorable Hector Laferté et l'autre par le Dr Camsell, sous-ministre des Mines à Ottawa. Voici les paroles de M. Laferté : "Mon premier devoir, que je vous jure, je considère comme un grand privilège et un grand plaisir, est de remercier, au nom de cette belle province, M. Cople Amory (Suite à la page 19, 1ère col.)"

SAVANTS BIOLOGISTES AUX CHUTES MONTMORENCY

Un jeune homme est condamné à trois semaines de prison pour avoir assailli son beau-frère au cours d'une querelle — L'absence d'une femme provoque un incident dans une autre cause. Un jeune homme devra faire trois semaines de prison. Il s'est immiscé dans des affaires qui, selon la cour, ne le regardent pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont beaux-frères. Le plaignant est de haute taille et mince. L'accusé est trapu et de stature plus que modeste. Le plaignant regarda le pas. Il assumait le rôle de pacificateur, mais son râteau d'olivier fut un grand obstacle à franchir le pain, puis un morceau de bois décrit si nettement, au cours du procès, par le plaignant et l'accusé, que l'image du gourdin se confond, dans la reconstruction de cette querelle, avec celle de la baguette pour supporter les fenêtres à coulisse. Le plaignant et l'accusé sont

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 23 JUILLET 1931

Nos chômeurs prennent confiance

Il est profondément consolant pour la population québécoise, de constater quelle modération règne chez les sans-travail. Au début de la semaine, quinze cents chômeurs ont défilé dans les rues de Québec, sans livrer à aucun acte de violence, sans arborer même ce drapeau rouge qu'en d'autres villes on a déployé avec tant de spontanéité. Nos chômeurs n'ont pas perdu la tête dans les difficultés auxquelles ils ont à faire face. L'assemblée d'hier soir, sur la place St-Pierre, en est un nouveau témoignage.

On nous croira si nous affirmons que cette modération est le gage le plus sûr de succès dans les revendications présentées par les sans-travail québécois.

Eux-mêmes en ont d'ailleurs la preuve. Tandis que dans d'autres villes on a fait intervenir la police, à Québec le premier ministre et le maire de la ville ont adressé la parole aux manifestants et leur ont promis de faire tous leurs efforts pour alléger leur misère. On nous dira que les promesses sont faciles. Eh ! oui, elles sont faciles chez un grand nombre. Mais le premier ministre a donné des preuves tangibles de ce qui a été déjà fait par le gouvernement provincial en faveur des chômeurs. Les sept millions affectés à des travaux publics représentent une forte somme, surtout si on la met en parallèle avec les vingt millions votés par le fédéral l'année passée pour tout le Canada.

Nos autorités municipales paraissent pour Ottawa, quelques heures à peine après avoir promis leur aide aux chômeurs québécois. Nouvelle preuve que nos deux administrations ne sont pas inactives, et que les promesses s'appuient sur une bonne foi indéfectible.

L'attitude de nos sans-travail a été digne. Nous les en félicitons. Nous leur conseillons vivement de conserver toujours la même modération. Ce n'est pas en s'injuriant, mais en traitant froidement que l'on obtient des résultats. Que l'on ait compris cela à Québec, il y a lieu de s'en réjouir.

Nos autorités municipales paraissent bien près de régler définitivement d'ailleurs la question du réservoir. Le maire a déclaré hier soir que le projet vient d'être accepté à l'hôtel de ville et qu'une compagnie entièrement canadienne a obtenu le contrat. On ne peut dire malheureusement que les travaux du réservoir donneront du travail à tous les chômeurs québécois. Ils absorberont cependant une bonne partie des ouvriers réduits à la misère par la crise économique. D'autres travaux viendront plus tard prendre une fraction de ceux qui resteront sans occupation. Sans leur donner l'aisance, ils leur assurent du moins les moyens de traverser une partie de la crise. En plusieurs milieux financiers, on assure que le plus creux de la dépression a été atteint et que l'amélioration ne tardera pas à se produire. Amélioration très lente, il est vrai, mais qui prendra peu à peu tous ceux que les circonstances ont plongés depuis un an et demi dans une situation extrêmement dure.

Toute la population québécoise souhaite que nos autorités municipales s'emploient activement à la solution du problème du chômage. Il ne s'agit pas, bien entendu, de jeter les millions au hasard. Il est possible, même en venant en aide aux sans-travail, de procéder avec méthode. Mais pas d'obstruction, d'opposition systématique et sans but défini aux projets de travaux en considération. L'heure est trop grave pour que les intrigues viennent contrecarrer les efforts sincères et désintéressés. Oublions la politique égoïste et aveugle pour faire triompher les seules causes honnêtes et justes.

Que tout le monde, dans tous les milieux, contribue à la solution des difficultés qui nous assègent. Encore un coup, l'heure est aux décisions promptes et justes, non pas aux intrigues de coulisse, sans but défini et sans utilité.

La légende tragique des promesses électorales de 1930

On cherche à accréditer auprès de la population canadienne une légende tout aussi colossale que les promesses de notre actuel premier ministre pendant la campagne électorale de 1930 : la légende de la réalisation de ces promesses mirobolantes.

Il y a pourtant un point de vue général auquel on peut se placer pour juger si ces promesses ont été remplies, c'est de considérer l'engagement général dont elles dépendent. M. Bennett a promis en 1930 de ramener au Canada la prospérité compromise à ses yeux par l'administration libérale. C'est là le fondement de toutes ces déclarations. Les autres promesses découlent de cet engagement essentiel. La prospérité de l'industrie laitière, des industries du fer et du charbon, du textile, de l'agriculture et de toutes les initiatives canadiennes dont il prédisait la renaissance miraculeuse sous sa direction, était conditionnée, ou plutôt trouvait son complet épanouissement dans ce premier et très précis engagement.

Or ici il n'y a pas d'obscurité possible. On ne peut ergoter sur l'étendue des réalisations. La prospérité existe ou n'existe pas. C'est à la population canadienne de se prononcer. Nous demandons à nos lecteurs de nous dire s'ils croient sincèrement au retour de la prospérité dont nous avons vu sous l'administration libérale. Croient-ils que cette prospérité est revenue alors que les Bourses demeurent toujours dans la stagnation, que les prix des produits de la ferme subissent une baisse constante et que l'Ouest sollicite une intervention directe de l'administration fédérale ? Croient-ils à la réalisation des promesses de 1930, en voyant nos deux compagnies de chemins de fer réduire les salaires de leurs employés et congédier, sous l'empire des circonstances, un grand nombre de leurs ouvriers ? Nos chômeurs croient-ils au retour des beaux jours, quand ils défilent dans les rues de Montréal, de Winnipeg ou de Québec, en demandant qu'on leur donne de l'ouvrage ?

Et pourtant c'est ce qui nous assurerait que les engagements de 1930 ont été tenus. La presse conservatrice nous répète depuis cet hiver que la situation s'améliore. Amélioration étrange, qui nous trouve, six mois plus tard, en plus mauvais état que l'année passée à cette même date. Personne ne peut y ajouter foi, ceux-là même qui écrivent de pareilles billevesées.

Non seulement la situation n'a pas été améliorée par la nouvelle administration, mais on se demande en outre jusqu'à

quel point l'oeuvre du cabinet Bennett n'a pas ébranlé la confiance de notre population aux institutions du Canada. Nous sommes en présence d'une incapacité presque totale, sinon d'une mauvaise foi évidente. Si le mot est trop fort, que l'on se rappelle qu'un député conservateur a déclaré ce printemps à la Chambre des Communes, que les promesses sont de la monnaie d'élection. C'est d'un cynisme parfait. On n'aurait pas cru que le mépris de la population eût pu être poussé jusque-là.

Que valent en face de ces faits les dénégations du solliciteur général et des journaux conservateurs ? Rien, absolument rien. Il est même presque ridicule de venir nous affirmer que le premier ministre a tenu ses promesses, quand nous assistons à la crise qui nous étreint actuellement. C'est vouloir se moquer de ses auditeurs, même s'ils professent que les promesses sont de la monnaie d'élection.

Que les journaux conservateurs ergotent sur les efforts de M. Bennett. Libre à eux. Mais il sera difficile de convaincre les lecteurs qui réfléchissent le moins du monde sur la situation actuelle. Elle n'est pas désespérée, Dieu merci. Le Canada a de trop grandes et de trop nombreuses promesses d'avenir (indépendantes certes-là des affirmations grandiloquentes d'un Bennett) pour perdre tous les éléments de prospérité si admirablement mis en valeur par l'administration libérale. Mais cette prospérité renaîtra en dépit des efforts accomplis par les conservateurs pour l'améliorer. C'est la formule que l'on a employée pour déprécier le dernier cabinet libéral. Mais le gouvernement King avait des faits à présenter pour justifier l'excellence de son administration. Le cabinet conservateur ne peut offrir à la génération actuelle que les souvenirs de l'administration conservatrice de 1911. Et ces souvenirs ne sont pas précisément glorieux. Ils ne sont pas en tout cas de nature à inspirer confiance à la population. C'est ce qui rend si tragique pour les partisans convaincus du protectionnisme et de la politique tory, l'échec qu'ils enregistrent présentement. Les Canadiens n'oublieront pas la double faillite administrative de 1911 et de 1930. Ce sont des dates à retenir.

La politique de protection et l'accord australien

Lorsque nos adversaires vantent avec tant de complaisance les bienfaits probables du traité conclu avec l'Australie, nous nous demandons s'ils se rappellent les critiques adressées les années précédentes à l'administration libérale.

L'accord commercial canado-australien est la reconnaissance de cette vérité incontestable que les nations modernes, lorsqu'elles ont atteint un certain degré de développement, ne peuvent se passer des relations commerciales avec les autres pays.

C'est ce principe qu'attaquait vigoureusement avant 1931 notre actuel premier ministre. La volte-face qu'il vient de faire avec tant de souplesse n'est une cause d'étonnement pour personne. M. Bennett nous a accoutumés depuis dix mois à des revirements soudains d'idées. Ce n'est même pas le règne des palinodies : c'est mieux encore l'introduction de l'arbitraire dans l'administration des affaires publiques.

Quelles que soient les explications que l'on donne, il reste que le traité conclu avec l'Australie continue la politique adoptée par l'administration libérale avec tant de succès. Peu nous importe de savoir que les concessions obtenues de l'Australie l'ont été par des abaissements d'un tarif établi avec une précipitation inconcevable. Le gouvernement Bennett a négocié avec le dominion océanien en se servant des tarifs. L'administration libérale le faisait en offrant aux pays avec lesquels elle négociait d'autres avantages particuliers. La méthode n'était pas mauvaise, puisque la série des accords commerciaux conclus sous l'administration King était assez longue. En nous montrant le jeu des tarifs douaniers dans les négociations, les journaux conservateurs attirent l'attention sur l'accessoire pour faire oublier le principal. Ce qui constitue le fond du traité, c'est la reconnaissance de ce fait économique, que le commerce étranger est nécessaire à la prospérité canadienne. On a donc abandonné le projet de faire du Canada une nation à l'écart des autres pays. On l'associe étroitement à d'autres nations commerçantes. On fait des compromissions pour obtenir les bonnes grâces de tel ou tel gouvernement. Nous voilà bien loin des exigences affichées l'année passée.

Nous ne blâmons pas les concessions faites au gouvernement australien, d'une manière générale. Nous savons que c'est là l'essence de tout accord, commercial ou politique. Aucun pays n'aura la naïveté d'accorder des facilités commerciales à un concurrent, s'il n'obtient pas en échange des avantages précis. Mais le cabinet conservateur a trompé la population canadienne en condamnant chez les libéraux ce qu'il adopte aujourd'hui comme principes directeurs de sa politique. Le relèvement des tarifs douaniers n'avait qu'un but : décourager les importations. On nous dit que les nouveaux tarifs facilitent la conclusion des accords commerciaux. Même en acceptant cette affirmation sans bénéfice d'inventaire, n'est-il pas permis de croire que ces tarifs ont commencé par nous aliéner bien des sympathies ? Où se trouve finalement le gain ?

NOTES ET COMMENTAIRES

VERACITE TORY

Le Star de Regina commente le récent traité conclu entre le Canada et l'Australie. Il n'y voit naturellement qu'un acte de bienfaisance. Puisqu'au bien c'est l'oeuvre du cabinet conservateur. Il est tellement perdu dans ses considérations qu'il en oublie même les réalités. Il affirme sérieusement que la distance qui sépare l'Australie de la Nouvelle-Zélande (soit une vingtaine de degrés de longitude) est à peu près égale à celle qui sépare l'Irlande de Terre-Neuve (en fait plus de quarante degrés). Il n'a pas sérieusement ensuite que l'entrée du beurre néo-zélandais au Canada n'a été compensée par aucun avantage, alors que nos statistiques témoignent que la balance commerciale des relations entre le Canada et la Nouvelle-Zélande était de plusieurs millions en notre faveur. Si l'on prend de ces libertés avec la géographie et les statistiques on peut tout prouver, même que l'Amérique est située au sud de l'Asie.

C'est le Star de Regina qui applique bénévolement aux Québécois l'épithète d'ignorants. On voit où se trouve l'ignorance.

LES GAIS SUBTERFUGES

On voit au Kansas, dans un des états les plus vertueux de la vertueuse Amérique. On y voit, et le président Hoover, ni ses commissions n'y peuvent rien.

Mais il fallait sauver la face. Les graves législateurs du Kansas ont donc décrété que les personnes trop portées à lever le coude ne pourraient pas obtenir de permis pour conduire des automobiles. Les fonc-

EM TCHÉCO-SLOVAQUIE LA CAPITALE MILLENAIRE D'UNE JEUNE REPUBLIQUE

Tout le monde connaît de nom la Tchéco-Slovaquie; beaucoup moins la connaît de vue. Le pays, à coup sûr, vaut le voyage. Il vaut par ses villes et par ses paysages, par ce qu'un lointain et glorieux passé a accumulé un peu partout de grands et pittoresques souvenirs et par ce que la jeune République, dans sa capitale millénaire et dans les environs, fait pour le présent et pour l'avenir, depuis le jour où les événements permirent à ce peuple de rentrer dans sa conscience nationale et de développer librement ses destinées. Enfin — ce qui ne gâte rien pour ceux qui n'ont pas le temps de se rendre en France — il est même possible de visiter, au moins un jour, un Français se sent à l'aise, non seulement parce que la population est aussi hospitalière que jalouse de son indépendance, mais parce que, si nos compatriotes lui sont des hôtes assez rares, ils sont, peut-être, de tous, les plus fraternellement de bienvenue.

Un tout petit fait à ce propos. C'était le matin de mon arrivée. Devant l'hôtel, j'avais jeté à un chauffeur le nom du ministère des affaires étrangères où l'on avait bien voulu préparer, pour moi, un programme de visites aussi substantiel qu'il était possible pour le peu de temps dont je disposais. Vu mes relations plus intimes avec la langue de Jean Hus, le chauffeur avait naturellement compris autre chose et il m'avait conduit ailleurs, au Hradcany (le Château). Mais le palais royal ou résidence maintient, en son lieu, un caractère de caractère, et de caractère, de caractère. C'est le palais royal ou résidence maintient, en son lieu, un caractère de caractère, et de caractère, de caractère.

De cours en bâtiments et d'escaliers en escaliers, j'avais regagné la porte de la ville, et de caractère, de caractère. C'est le palais royal ou résidence maintient, en son lieu, un caractère de caractère, et de caractère, de caractère.

La plus forte impression que j'ai gardée de la capitale tchèque, je l'ai ressentie un soir, le beau soir d'un beau jour. Nous étions dans un site charmant, qui avait un excellent observatoire, sur la colline de Petrin, dans ces jardins Nebozizek où se succèdent, aux flancs de la cité haute, les prés, les vergers et les sous-bois, avec, par moments, une trouée brusque dans les feuillages qui découvrent en terrasse, d'où l'on découvre des vues d'ensemble magnifiques. Le spectacle était presque émouvant. A côté de nous, la masse imposante et quasi déserte des Hradcany, en face, la grande ville dont les cent clochers multicolores aux dômes dorés, couchant et dont les rues s'enlajaient la foule des habitants rentrant au logis; en bas, le ruban clair du fleuve ni trop lent, ni trop rapide, qui encaillait amoureusement ses files touffues d'arbres d'entre lesquels s'échappait, au vent, le son des cloches de la cathédrale.

Et puis, le soleil tomba le soir même d'un bleu foncé qui n'était pas encore de la nuit; en même temps montait des eaux une brume légère qui gagnait les quartiers bas, s'élevait peu à peu, noyait enfin la masse des maisons et ne laissant émerger que les hauts des tours et les flèches des églises; des lumières étaient piquées çà et là, de place en place, quelques projecteurs soulignaient de lumière quelques nobles silhouettes. Prague, si vivante et si laborieuse une heure auparavant, semblait tout à coup, dans ce décor de pénombre, se recueillir dans son passé et s'y endormir, pour retrouver, le lendemain, des forces nouvelles. Mais ce passage du présent au passé avait été presque insensible, comme le passage du jour à la nuit.

Cette habileté dans la fusion des contrastes, cet art à les présenter côte à côte, en les faisant valoir sans qu'ils se heurtent, il semble qu'on le retrouve dans la façon même dont des Tchèques, des Moraves, des Silésiens, des Slovaques et des Bohèmes, les pathétiques sont devenus, sans rien abjurer d'eux-mêmes, le peuple tchéco-slovaque, nation une et forte.

George JUBIN (Courrier des Etats-Unis)

PROPOS PARISIENS

Tout vient à point. Le premier fascicule de la nouvelle édition du dictionnaire de l'Académie vient d'être mis en vente chez les libraires.

Cette édition est la huitième. Nos Immortels y travaillent depuis 1878. Dans cet espace de cinquante-trois ans, combien d'entre eux sont morts à la peine ! La confection du dictionnaire fut la première raison d'être de l'Académie. Avant même que celle-ci existât officiellement, les hommes de lettres qui devaient la composer, et qui se réunissaient au logis de Valentin Comte, se préoccupaient d'être le dictionnaire de la langue française. Commencée en 1634, la première édition fut achevée en 1694. Le travail avait donc duré exactement soixante ans.

On trouve, en général, que cette première édition avait été menée avec une singularité extrême. Tous les sortis d'épigrammes virent le jour à ce propos. Les académiciens eux-mêmes faisaient des plaisanteries sur leur propre méthode de travail. Boisobert écrivait :

Depuis dix ans, dessus l'F on travaille, Et le destin m'aurait fort obligé, S'il m'avait dit : "Tu vivras jusqu'au [G]"

Pourrait, soixante ans pour créer une telle oeuvre de toute pièce, ce n'était pas trop. Désormais, le besogne se trouvait tout préparé pour les éditions futures; elles ne devaient plus jamais être interrompues.

On fait, toujours, défaut ce beau dictionnaire, qui, refait très bien fait, restera, en dix jours à faire.

Le Brun, dans ce distique, a défini parfaitement le travail académique, pareil à celui de Bénélope. A peine une édition terminée, on se met à l'ouvrage de la suivante. Le XVIIIe siècle en vit paraître quatre; la seconde en 1718, la troisième en 1740, la quatrième en 1762, la cinquième en 1780. Le XIXe siècle n'en compte que deux : la sixième en 1834; la septième en 1878. Combien le XXe siècle en verra-t-il ? La besogne est aujourd'hui infiniment plus compliquée qu'autrefois. L'admission d'un mot nouveau ne va pas sans de longues discussions; et l'édition qui commence à paraître en comprend un nombre beaucoup plus considérable que les précédentes. Grâce aux inventions, aux découvertes, aux innombrables progrès

AU FIL DU JOUR

Tragédiens

Pendant un entracte des concours du Conservatoire de Paris. Un des membres du conseil supérieur de l'institution de la rue d'Alger racontait ceci :

Chaque année, on déplore l'insuffisance des élèves du cours de tragédie; la tragédie se meurt, la tragédie est morte. Néanmoins, on trouverait peut-être encore des tragédiens si les élèves du Conservatoire se recrutaient parmi les jeunes gens cultivés. La première des conditions pour bien dire des vers est de comprendre son texte et de savoir de quoi il s'agit dans l'oeuvre que l'on interprète. La mécanique de la déclama-

tion enseignée au Conservatoire ne suffit pas à cela. Un jour, ayant entendu une jeune élève de la maison dans un passage "d'Iphigénie", je lui demandai : "Que pensez-vous de la famille des Atrides ?"

Elle n'en pensait rien. D'ailleurs, aucun de ses camarades n'avait pu s'en rendre compte de ce qu'elle était et elle était elle-même fort étonnée de la question.

(Le Nouvelliste)

Le règne de la vitesse

Dans le monde entier, peut-on dire, se poursuivent des expériences et des essais pour activer toujours davantage l'allure des différents moyens de locomotion mécanique. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en France, en Italie, pour ne mentionner que les pays principaux, des spécialistes s'ingénient à construire des avions, des autos, de rapides des locomotives de plus en plus rapides afin de mieux satisfaire la passion de l'homme moderne pour la vitesse. L'éclair, qui fend le ciel d'un trait brusque et lumineux, est devenu comme le symbole de l'époque vertigineuse où nous vivons.

scientifiques accomplis depuis un demi-siècle, et qui tous ont créé leur vocabulaire, en évalué à six ou sept mille le nombre des mots nouveaux qui figureront dans cette édition. Chacun de ces mots est étudié par la "commission du dictionnaire" avant d'être discuté en séance plénière. Ajoutez à cela les débats sur les mots à supprimer parce que tombés en désuétude, sur les modifications et les définitions nouvelles. Une besogne soumise à un formalisme aussi minutieux ne peut se mener à la vapeur.

Et voilà de quoi justifier les lenteurs académiques et nous rendre pour elles indulgents.

(Courrier des Etats-Unis)



Même ses "beaux-parents" approuvent sa cuisine

Pensez-vous qu'il y a des jeunes mariées qui puissent se vanter de cela ? C'est la cas de Mme E. N., de la Nouvelle-Ecosse. Elle a découvert un secret de cuisine !

Voici sa recette : "Je ne savais pas quelle différence peut faire le lait dans la cuisine. Mes plus vifs remerciements pour votre merveilleux petit livre. Je n'ai manqué aucune des recettes."

"Il n'y a pas de long temps que je tiens maison et je ne connaissais rien en fait de cuisine; depuis que j'ai découvert le Lait Carnation, mon mari croit que je suis une cuisinière merveilleuse, de même que mes "beaux-parents". (Voici maintenant le secret de son succès). J'ai toujours une grosse provision de Lait Carnation, car je l'emploie pour toute ma cuisine."

Voilà la raison du résultat. Le Lait Carnation est un lait pur et entier protégé à sa source. Les surveillants Carnation enseignent constamment aux laitières à améliorer leurs troupeaux; ils leur démontrent comme il est bien d'avoir des troupeaux propres, hébergés dans des étables propres, traités par des soins propres, dans des ustensiles propres.

Ce lait sauvegardé est évaporé à double richesse, de sorte que tout mets dans lequel il entre est riche et crémeux.

USEZ DU LAIT SAUVEGARDE



Pour obtenir soupes et sauces veloutées, crèmes glacées et bonbons riches, gâteaux, puddings et flans à la consistance fine, faites toujours usage du Lait Carnation — commode, économique et toujours sûr. Des troupeaux propres, dans des étables propres et une manutention propre du lait sauvegardent le Lait Carnation à sa source et protègent sa pureté. Et cette protection se continue jusqu'à ce que le Carnation vous atteigne dans ses récipients hermétiquement scellés.

(Voir recettes ci-dessus.) Lait de vaches canadiennes, emballé au Canada, dans des boîtes et des caisses canadiennes.

de Vaches bien nourries

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Miles Simons et Cécile Boisvert, de Bienville, sont de retour d'une promenade au lac Serpent, les invités de l'épouse de l'honorable juge Métyer.

Mme Wilfrid Labbé, sa fille Jeannette et Mme Joseph Gonthier ainsi que Mlle Eglantine Patry, de Beaumont, sont de retour d'une promenade à Montréal.

Mlle Marie-Pauline Bourassa, de Lauzon-Ouest, est en promenade à Deschambault, chez son oncle M. Oscar Paquin.

Mlle Marguerite Bélanger, de Lauzon, était dernièrement en promenade chez son amie, Mlle Bernadette Dionne, à Ste-Malachie.

M. et Mme Arcadias Talbot, leur fille Yvette et M. Richard Talbot, de St-David, étaient dernièrement en promenade chez M. Eugène Therrien, à St-Sylvestre.

M. et Mme Arthur Fortin, de Lauzon, sont allés visiter leurs parents à St-Aubert, accompagnés de M. et Mme Odina Robitaille, de Fall River, Mass. qui n'étaient pas venus au Canada depuis 20 ans.

Un automobiliste qui se dirigeait vers Lévis dans sa machine, hier matin, a eu une fureur. Le chauffeur menait son char, un "Jewett" de la route St-Charles, lorsqu'il tourna une courbe où se trouvait un arbre et cette dernière prit le bord du chemin pour finalement aller s'arrêter dans les fossés.

Le chauffeur qui était seul dans son char, reçut des contusions au cours de cet accident et fut peu après secouru par des automobilistes passant par là. Lorsque le pneu laissa sa roue la machine fit un tour sur elle-même et alla donner dans les fossés.

Une remorqueuse d'un garage de Lévis fut demandée et ramena le char pour lui faire subir les réparations nécessaires.

Il est arrêté pour inaulte. La police de Lévis a opéré hier soir l'arrestation d'un individu accusé d'avoir dit des paroles injurieuses à l'adresse d'une femme et de ses enfants sur la rue Commerciale, il y a quelques jours.

Le jeune homme a dû passer la nuit au poste central de police et ce matin a comparu devant un juge de paix pour donner les raisons sur les accusations portées contre lui par cette femme.

Le mariage Beaudoin-Vaudreuil à Lotbinière. Mercredi matin, le 15 juillet, en l'église de St-Louis de Lotbinière, a été célébré le mariage de M. Paul Beaudoin, employé civil, et de Mlle Gédéon Beaudoin, marchande de Lévis, avec Mlle Jeannette Vaudreuil, fille de M. Joseph Vaudreuil, cultivateur, de Lotbinière.

M. Gédéon Beaudoin servait de témoin à son fils et M. Joseph Vaudreuil accompagnait sa fille. Pendant la messe un très beau programme de chant et de musique fut exécuté avec succès, sous la direction de Mlle Laberge, organisatrice de la paroisse. Le "Veni Creator" fut chanté par Mme Bernier, de Mansseau, tante de la mariée. Après la célébration Mlle Pauline Beaudoin, sœur du marié, chanta le "Noël du Mariage" de Choudens. Au Graduel, Mme Bernier, de Goussou, chanta "Ave Maria" de Goussou. Le "Sanctus" de Goussou fut rendu par Mlle Pauline Beaudoin. A la communion, Mlle Françoise Beaudoin, sœur du marié, chanta "Mon Christ et mon Hostie". Avant le dernier évangile, M. Adrien Beaudoin, frère du marié, chanta "Général du Seigneur", le tout avec accompagnement de violon par M. Maurice Gourdeau, de Québec.

Après la cérémonie nuptiale eut lieu une réception des parents et amis de M. et Mme Joseph Vaudreuil, où le déjeuner fut pris. Les nouveaux époux sont ensuite partis en voyage de noces à Montréal, Prescott, Cornwall, Toronto, les chutes Niagara et les Mille-Iles.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Un pèlerinage à pied à Ste-Anne-de-Beaupré. A l'occasion de la grande fête de Ste-Anne qui sera célébrée avec solennité dimanche prochain, un pèlerinage à pied a été organisé dans le but de visiter la grande chaumière, pour samedi prochain, le 25 juillet.

Les pèlerins partiront de l'église du Christ-Roi, à Villamay, à 8 heures 30 samedi soir, pour prendre le bateau de 9 heures. Ne seront que les hommes et jeunes gens de la rive sud prendront part en grand nombre à ce pèlerinage à pied. Un prêtre de Lévis accompagnera les pèlerins au cours de ce voyage pieux et méritoire.

Le "Napoleon" a été vainqueur hier soir. Hier soir, sur le terrain de la rue Wolfe, à Lévis, a été jouée la première partie d'une série de 2 dans 3, entre les clubs "Napoleon" et "St-David", pour l'obtention de la coupe Jeffrey et aussi le titre de champion du comté de Lévis. Ce fut une belle partie, mais l'assistance n'était pas très considérable. Le club lévisien fut vainqueur au score de 9 à 2. La seconde partie sera jouée mercredi soir prochain.

Le "Napoleon" jouera une partie de ligue dimanche après-midi prochain, à Lévis, contre le "Canadien". E. ercice du chemin de la Croix, demain soir, au cimetière de Lévis.

Demain soir, à 7 heures 30, si la température est favorable, il y aura exercice public du chemin de la Croix, au cimetière Mont-Marie, à Lévis. Tous les paroissiens voudront bien assister nombreux à ce pieux exercice pour le repos de l'âme de leurs parents et amis reposant dans ce cimetière. Si la température n'était pas favorable le chemin de la Croix sera fait à la même heure en l'église Notre-Dame.

Les travaux à l'escalier rouge sont avancés. Les travaux de réparations à l'escalier rouge, à Lévis, commencés lundi dernier, sont poussés avec rapidité. Plus de la moitié de cet escalier est réparé et on croit que d'ici trois ou quatre jours, les citoyens de Lévis pourront continuer à voyager dans cet escalier méritant en communication la haute ville avec la basse ville.

Il y a beaucoup d'activité au Patronage de Lévis. Une trentaine de collégiens en vacances, fréquentant l'Œuvre de Jeunesse du Patronage de Lévis, ont fait une promenade, avant-hier, à Notre-Dame des Bois (maison de retraite des RR. FF. de St-Vincent de Paul, à Charlesbourg) et au lac

Beauport. En l'absence du R. F. Côté, directeur de l'Union Notre-Dame, le R. F. Vallières accompagna les jeunes gens. Le départ se fit le matin, par le bateau de 10 heures, et les excursionnistes firent le voyage au moyen d'un autobus de Charlesbourg. Il y eut amusements divers et bains, au cours de la promenade. Le retour au Patronage se fit à 5 heures 45, l'autobus ayant passé par le pont de Québec pour le retour, jusqu'au Patronage. Cette promenade fut très goûtée des collégiens et ceux-ci en gardèrent un doux souvenir.

Le même jour, les quelque 500 enfants de l'Union St-Louis célébraient joyeusement la fête de saint Vincent de Paul. La fête se commença au pied de l'autel. Après le déjeuner, il y eut partie de baseball entre les "Chappies" et le "Canadien".

Les jeunes "Chappies" n'avaient pas manqué de changer de teint pour la circonstance et de se convertir en nègres, pour donner plus de couleur à la partie.

Le programme récréatif de l'après-midi ne fut pas moins amusant. Il y eut plusieurs courses avec prix et concours de natation dans la piscine du Patronage.

Suivant la promesse qui en avait été faite aux enfants, les organisateurs importants vint présider la fête de l'après-midi. C'était le "sois", du capitaine Lathan de l'avisio français "Ville d'Ys", accompagné de deux marins et de deux noirs.

Sans plus de détails, nos lecteurs ont sans doute deviné à quels personnages ils avaient affaire. Le capitaine Lathan, intimement connu de M. Rosaire Gagnon, membre de l'Œuvre de Jeunesse, portait son costume d'officier, et reçut un chaleureux accueil. Il s'acquitta dignement de la charge qui lui avait bien voulu accepter de présider cette fête d'enfants.

En un mot, la jeunesse du Patronage a passé une très agréable journée, avant-hier, les organisateurs ont eu à se féliciter du succès remporté.

Naissance. M. Georges Lafamme et Mme Lafamme, née Marie-Ange Bis, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 17 juillet, en l'église Notre-Dame de Lévis, par Mgr Eugène C. Lafamme, P.D., vicaire capitulaire, sous les prénoms de Marguerite-Marie-Luce.

Parrain et marraine, M. Joseph Blais, entrepreneur de Lévis et Mme Blais, grands-parents de l'enfant. Porteuze, Mme J.-A.-K. Lafamme, grand mère de l'enfant.

Les confessions des enfants à Lévis. Demain matin, à Lévis, on entendra les confessions des petites filles et demain après-midi on confessera les petits garçons de la paroisse. Ces enfants communieront samedi matin, à la messe de 7 heures 30, dite spécialement pour eux dans l'église Notre-Dame, des parents voudront bien venir à envoyer leurs enfants à confesse demain et à la messe de samedi matin.

JUBILE D'ARGENT. Dimanche le 12 juillet, un groupe de parents et d'amis se réunissent à la résidence du Docteur J.-A.-O. Bourret, N-D. de Cap-Chat pour fêter son 25^e anniversaire de pratique médicale. Parti avec son frère M. Arthur Bourret, de Giffard, pour prendre le souper au presbytère de Méchin, il revint vers neuf heures et demie et fut très surpris de voir un grand nombre de parents et d'amis venus pour cette circonstance.

D'abord il y eut présentation de deux adresses, l'une lui par sa fille Mlle Hauviett Bourret et l'autre par M. Edmond Boivin. Quoique très ému, le JUBILIAIRE sut répondre avec tact aux paroles qui lui furent adressées. Comme cadeau, un lui présenta un marbre d'une grande valeur représentant: "L'Etude". Vers onze heures eut lieu un magnifique banquet. Tous furent invités à s'y rendre pour y déguster les mets les plus succulents. M. Arthur Bourret de Giffard, fut choisi l'unanimité président du banquet; il présenta les santés suivantes:

Le jubilaire: Réponse par le Dr J.-A.-O. Bourret, MD.; le Pape, répondu par le curé Oct.-L. Caron de Cap-Chat; il fut invité à adresser la parole. Félix Jean, curé des Méchins, les Professionnels, répondu par le curé Hector Lanouette, des Capucins; la Paroisse, répondu par M. J.-A. Luchaire, de Giffard; les Organismes, répondu par M. Arthur Bourret, de Giffard.

A la fin du banquet, M. Jean Lemieux d'Ottawa, Gérant de la section française pour la Dominion Life Ass., fut invité à adresser la parole. Il présenta ses vœux au jubilaire, vœux de longue vie, et félicita les organisateurs du succès remporté dans cette fête. Ensuite il y eut chant et musique, et à une heure très avancée, tous se séparèrent enchantés de la soirée, se promettant bien de revenir dans vingt-cinq ans pour le jubilé d'or.

Étaient présents à cette fête: le Dr et Mme J.-A.-O. Bourret, Mlle Hauviett Bourret, MM. les abbés Oct.-L. Caron, V. F., et curé de la paroisse, Félix Jean, curé des Méchins, Hector Lanouette, desservant des Capucins et Zénon Desrosiers, vicaire de Cap-Chat, MM. et Mmes Edmond Boivin, Cap-Chat; Arthur Bourret, Giffard; Joseph Bourret, Charlesbourg; J.-A. Luchaire et Edmond Drouin, de Giffard; Clôphar Pelletier, de Cap-Chat; Téléphone Labrie, St-Hyacinthe; M. Jean Lemieux, d'Ottawa; M. et Mme Emilien Mainville, de Cap-Chat; Mlles Elise Mainville, Cap-Chat; Theresa Shea, de Frédéricton, N.-B.; François et Simone Bourret, Lucille Poulin et Jeannette Audair, de Giffard; Juliette Lemieux, d'Ottawa; Robertine, Simone et Blanche Gagnon, Germaine et Hénédine Lemieux, de Cap-Chat; Simon Bourret, de Giffard.

Plusieurs autres avaient soutenu et n'ont pu assister à la fête: l'abbé Eugène Demers, curé de St-Marjorique de Nicolet; M. Lionel Bergeron, maire de Giffard et Mme Bergeron, les Drs Arthur Bergeron et Valmont; Lapiere, de Matane; l'avocat Raoul Fafard, de Matane; MM. et Mmes Alfred Bourret et J.-E. Ducaesse, de Québec; Louis Bourret, de Montréal; Georges Bourret, de Giffard; La-Ph. Bourret, de Bull; Emile Bédard, de Charlesbourg; Joseph Tremblay, de Giffard; Ovide Noël et Fortunat Giffard.

roux de Québec; J.-B. Savard et Fabien Proteau, de Ste-Anne-de-la-Pérade; Mlle Yvonne Bélanger, de Deschambault; M. et Mme Thomas Gasse, de Ste-Anne-des-Monts; M. et Mme Joseph Gagnon, de Cap-Chat.

Divers. Mlle Theresa Shea, fille de M. et Mme William-E. Shea, de Frédéricton, N.-B., est en visite chez M. et Mme Hauviett Bourret. Elles étaient accompagnées de classe au couvent du Mont-Carmel, à St-Jean, N.-B.

M. et Mme Patrick Rheaute sont de retour d'une promenade de quelques semaines, à Montréal, Ottawa, etc.

M. Maurice Pothier, de Detroit, Mich., était en visite récemment chez sa mère Mme Amédée Pothier.

Mlles Jeannette et Lizette Ferron sont en visite chez leurs parents M. et Mme Arthur Ferron.

M. Hervé Lefebvre et Mlles Lefebvre, de Montréal étaient les hôtes récemment de M. et Mme Horace Lefebvre et autres parents.

Mlle Françoise Rouleau, de Macamisk est en visite chez M. et Mme J.-B. LeBrun.

M. et Mme J.-P. Emile Dessureault, de Grand-Mère, étaient en visite récemment chez Mmes Gilles Dessureault.

Mlle Madeleine Laverdière passe quelques jours à Québec.

Mlle Marie-Louise Fredette en vacances chez sa sœur, Mlle Elzire Fredette.

Mlles Annette et Marie-Claire Lecomte, de retour de Québec.

Mme Pierre Blodreau, Mme Alfred Labrecque, M. Napoléon Blodreau, de retour d'une promenade à Montréal.

Mlles Alice et Elmyre Lafamme, de Québec, chez leur père M. Joseph Lafamme.

M. et Mme Octave Royer, des Etats-Unis, en promenade chez M. Ludger Marceau.

Mme J. Moisan, de Ta Tuque, chez M. et Mme Noël Blodreau.

M. et Mme Wilfrid Goulet, chez M. et Mme Joseph Goulet, dimanche dernier.

M. et Mme Robert Croteau et leur famille, ainsi que M. et Mme Philias Croteau, M. et Mme Joseph Croteau, de l'Albarta étaient en visite chez des parents la semaine dernière.

M. et Mme Flavien Roy sont en visite chez des parents à Amos, Abitibi.

M. et Mme Mastai Pesant, M. et Mme Onésime Pesant et leur fils M. l'abbé Pesant, de Montréal étaient en visite chez des parents ces jours derniers.

M. Ambroise Jacob est de retour des Trois-Rivières après un séjour à l'hôpital Normand et Cross.

Le Révérend Père Ludovic, de la Compagnie de Jésus, M. Ferdinand Cossette et Mlle Jeanne d'Arc Cossette, d'Ottawa, étaient les hôtes récemment de M. Joseph Davidson.

M. et Mme J.-O. Paquin sont de retour d'une vacance de quelques semaines aux Etats-Unis où ils ont visité des parents.

Mlle Cécile Pothier, infirmière à l'hôpital de Lachine est retournée après une vacance de quelques semaines chez des parents.

M. et Mme Jules Leduc, de

Montréal, étaient en visite récemment chez M. et Mme J.-U. Trudel et autres parents.

M. Spéras, L'Heureux, et sa fille la Révérende Sœur Théodile, du couvent de la Providence, à Montréal, étaient en visite récemment chez des parents en cette ville.

M. et Mme Patrick Rheaute sont de retour d'une promenade de quelques semaines, à Montréal, Ottawa, etc.

M. Maurice Pothier, de Detroit, Mich., était en visite récemment chez sa mère Mme Amédée Pothier.

Mlles Jeannette et Lizette Ferron sont en visite chez leurs parents M. et Mme Arthur Ferron.

M. Hervé Lefebvre et Mlles Lefebvre, de Montréal étaient les hôtes récemment de M. et Mme Horace Lefebvre et autres parents.

Mlle Françoise Rouleau, de Macamisk est en visite chez M. et Mme J.-B. LeBrun.

M. et Mme J.-P. Emile Dessureault, de Grand-Mère, étaient en visite récemment chez Mmes Gilles Dessureault.

Mlle Madeleine Laverdière passe quelques jours à Québec.

Mlle Marie-Louise Fredette en vacances chez sa sœur, Mlle Elzire Fredette.

Mlles Annette et Marie-Claire Lecomte, de retour de Québec.

Mme Pierre Blodreau, Mme Alfred Labrecque, M. Napoléon Blodreau, de retour d'une promenade à Montréal.

Mlles Alice et Elmyre Lafamme, de Québec, chez leur père M. Joseph Lafamme.

M. et Mme Octave Royer, des Etats-Unis, en promenade chez M. Ludger Marceau.

Mme J. Moisan, de Ta Tuque, chez M. et Mme Noël Blodreau.

M. et Mme Wilfrid Goulet, chez M. et Mme Joseph Goulet, dimanche dernier.

M. et Mme Robert Croteau et leur famille, ainsi que M. et Mme Philias Croteau, M. et Mme Joseph Croteau, de l'Albarta étaient en visite chez des parents la semaine dernière.

M. et Mme Flavien Roy sont en visite chez des parents à Amos, Abitibi.

M. et Mme Mastai Pesant, M. et Mme Onésime Pesant et leur fils M. l'abbé Pesant, de Montréal étaient en visite chez des parents ces jours derniers.

M. Ambroise Jacob est de retour des Trois-Rivières après un séjour à l'hôpital Normand et Cross.

Le Révérend Père Ludovic, de la Compagnie de Jésus, M. Ferdinand Cossette et Mlle Jeanne d'Arc Cossette, d'Ottawa, étaient les hôtes récemment de M. Joseph Davidson.

M. et Mme J.-O. Paquin sont de retour d'une vacance de quelques semaines aux Etats-Unis où ils ont visité des parents.

Mlle Cécile Pothier, infirmière à l'hôpital de Lachine est retournée après une vacance de quelques semaines chez des parents.

M. et Mme Jules Leduc, de

VENREDI, CHEZ PAQUET. DURANT JUILLET ET AOUT NOS MAGASINS OUVRIRONT A 9 HEURES A. M. ET FERMERONT A 5 HEURES P. M., TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LES SAMEDIS. DERNIERE LIVRAISON 3 HEURES 30 P. M.

CONFECTIONS POUR DAMES. Nouveaux MANTEAUX pour dames, en tweed, "Camel Dawn" et Tweed Waffles, toutes des nuances magnifiques, garnis de loup, platine, orchidée ou naturel, renard argenté, fourreau et castor naturel. Toutes les tailles. Prix: \$35.00, \$43.50, \$51.50, \$55.00, \$57.50, \$65.00. Superbes COSTUMES en tricot, teintes pâles ou foncées, tricot Frimas, Bramble, Bouclé, tous des modèles créés par St-Moritz et Lucerne, hautes nouveautés, riches nuances, fini irréprochable. Venez donc les voir. Prix: \$25.00, \$39.50. Grand choix de KIMONOS, en dentelle rayée ou unie, véritable Chaly imprimée, et poil de chameau naturel. Tailles 34 à 44. Grand choix de couleurs. Prix: \$6.50, \$9.00, \$12.00 et \$22.00. KIMONOS en véritable moiré de soie, style tailleur, différentes teintes et tailles. Prix: \$19.50.

SOULIERS SPECIAUX POUR PIEDS FATIGUES. Les dames qui souffrent des pieds ressentiront assurément un grand soulagement, si elles décident de porter des souliers dans les marques: Dr Verner, Foot Saver et Dr McCann. Nous avons ces souliers en chevreau noir ou brun, dans les largeurs C. D. E. et EEE, dans les pointures 2 1/2 à 8. Prix suivant le style et la qualité. \$4.00, \$5.00, \$6.00, \$10.00 et \$12.00.

VENREDI UN GRAND SPECIAL AU RAYON DES MARCHANDISES A LA PIECE 29c. MOUSSELINE fleurie, Broadcloth ou uni, Soiesette imprimée. Tous des tissus idéals pour la confection de robes robes. PRIX TRÈS SPECIAUX A LA VERGE 29c.

SPECIAL FIN-DE-SEMAINE AU RAYON DES BONBONS. Rez-de-chaussée. 1500 livres de CHOCOLAT au lait "MAPLE BUDS" strictement frais et délicieux. Boîte de 5 livres... \$1.10. Très spécial, la livre... 23c. Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni par livraison contre remboursement.

SPECIAUX DU SOUS-SOL USTENSILES DE PUR ALUMINIUM "DURO". MARMITES droites, 12 pintes. Spécial... \$1.59. 14 pintes. Spécial... \$1.79. 16 pintes. Spécial... \$2.19. 24 pintes. Spécial... \$3.19. BOUILLOTES (bombes) COULONIAL, 7 pintes. Spécial... \$1.79. 10 pintes. Spécial... \$2.19. ROTISSOIRES (ovales) 15 x 9 1/2 pouces. Spécial... \$2.19. 17 x 11 pouces. Spécial... \$2.39. BAIN MARIE 2 pintes. Spécial... 98c. CAFETIÈRES 3 pintes. Spécial... 99. THÉIÈRES 3 pintes. Spécial... \$1.19. PLATS A POUDING, profonds 7 1/4 pouces. Spécial... 15c. 8 3/4 pouces. Spécial... 25c. 9 5/8 pouces. Spécial... 33c. 10 1/2 pouces. Spécial... 49c. POTS A EAU, 3 pintes. Spécial... 89c. CHAUDIÈRES A LAIT 2 pintes. Spécial... 59c. LES CAPACITES SONT MESURÉS A VIN.

EPICERIES FRAICHES DE PAQUET. 4ième PLANCHER. BEURRE de crémère, en morceaux de 4 à 5 livres, 25c la livre. FEVES au lard de Heinz, Petit format, 3 pour... 25c. Format moyen, 2 pour... 25c. Gros format, 2 pour... 35c. HARICOTS (KIDNEY BEANS) de Heinz, Petit format, pour... 19c. Format moyen, 2 pour... 27c. SOUPE aux légumes ou tomates, de Heinz, Petit format, 3 pour... 25c. Format moyen, 2 pour... 25c. Gros format, 2 pour... 45c. SPAGHETTI de Heinz, Petit format, 3 pour... 25c. Format moyen, 2 pour... 25c. Gros format, 2 pour... 45c. SAUMON "Fancy Sockey", Boîte de 16 oz... 35c. Boîte de 8 oz... 20c. POIS Marrowfat, 6 livres... 47c. MIEL Québec, bouteille d'une chopine... 47c. Le rayon... 25c. TOMATES, 2 grandes boîtes pour... 19c. POIS 2 grandes boîtes pr... 17c. BLE D'INDE, 2 grandes boîtes pour... 19c. MOUTARDE de Libby, jarre de 9 oz., 2 pour... 23c. SAUCE aux tomates de Raymond, bouteille de 16 oz., 2 pour... 35c. PREPARATION pour sandwiches, Bouteille de 8 oz., 35c. Bouteille de 16 oz., Rég. 65c. Spécial... 59c. OLIVES "Queen" de Libby, bouteille de 14 1/2 oz... 33c. PECHEES de Libby, Boîte No 2... 25c. Boîte No 2 1/2... 37c.

ORANGEADE "Smack" de Gurd, bouteille de 12 oz., la douzaine... \$2.00. RAISIN Sultana, marque Daisy, paquet d'une livre, 2 pour... 35c. JUS de raisin, bouteille individuelle, 6 pour... 25c. CAFE "Maxwell House" 55c. THE Chase & Sanborn, 1/2 livre... 45c. 1 livre... 90c. PAILLES pour boire liquides, 3 douzaines... 5c. La boîte... 50c. PAPIERS à mouches, pour... 5c. Ou la douzaine... 20c. Pour aller camper, apportez un boîte de "KLIM" lait complet pour... 85c. BISCUITS "Chocolat Puff", le paquet... 25c. JELL-O pour crème à la glace, essences: Fraise, Citron, Chocolat, Vanille, le paquet... 15c. Ou 2 pour... 25c. BISCUITS assortis, 2 livres... 35c. BISCUITS au gingembre, la livre... 10c. POUVRE à pâte "Royal", boîte de 12 oz... 49c. AMIDON (cornstarch) de Benson, 2 paquets pour... 21c. GRUAU écossais, 2 livres... 37c. BLE soufflé, le paquet... 15c. Ou 3 pour... 39c. SAVON "Pearl White", 10 barres pour... 39c. NETTOYEUR Classic, 3 pour... 22c.

BIBLIOGRAPHIE LES ANNALES

Une enquête sur les grands magasins peut-elle ne pas séduire le public lorsqu'elle est présentée par Louis Roubaud et Francis Ambrière? On la lira avec un très vif intérêt dans les Annales du 1er juillet, qui contiennent encore le très belle page de Pierre Marc-Orion sur le nouvel immortel Pierre Bénédict, le vivant article de Luc Valtin sur la Rome d'aujourd'hui, un étonnant et vigoureux portrait de Henri-Robert par Camille des souvenirs de Henri Béraud sur Fallières, un tableau de l'Amérique sèche par Hervé Luypack et la fin des admirables mémoires de la comtesse de Noailles. Le numéro, magnifiquement illustré, est en vente partout à 3 francs.

"Tout pour tous" "Des idées, des faits" du 2 juillet 1931.

Notre poste d'écoute: l'actualité scientifique de la semaine. L'Exposition Internationale du feu. Voilà les progrès réalisés contre l'incendie. La traversée de la Manche en planeur, par Selo.

Ce que nous enseigne la récente catastrophe d'un sous-marin à un nouvel appareil qui vient de faire ses preuves. Un des plus grands chemins de fer du monde est construit en Sibirie, par André Pierre. L'expédition des prix du caoutchouc. La comptabilité automatique de nos dépenses d'électricité, par Baudry de Saligny. Les perles devant la science, par Ch. Epry.

Les perles devant l'arbitrage du physicien. "SCIENCE ET MONDE", l'hebdomadaire scientifique en héliogravure, paraît chaque jeudi le numéro 1 franc. Ernest Flammarion, éditeur, 26 rue Racine, Paris.

"Quelqu'un a un secrétaire qui connaît son lunch". Lorsque vous voyez autant de mets que moi dans une journée, vous venez à connaître les choses les meilleures et les plus saines à manger. Remarquez le cabaret de cette jeune fille qui vient de passer à mon comptoir—une boîte de Shredded Wheat et une bouteille de lait entier.

"Savoureux, léger, facile à digérer, tout en étant nourrissant, voilà mon idée d'un repas bien balancé. Ma position, ici, dépend sur un maintien frais et dispos toute la journée. C'est pourquoi, moi aussi, je prends des Shredded Wheat pour mon lunch."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. Fait au Canada avec du blé canadien.



SHREDDED WHEAT. AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER. TEL: 8131. LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. TEL: 8131.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

7.45 HEURES P. M. CHRC Québec 465-845 k. Programme français des magasins Guy.

Contralto: Over the Mountains. Massenet. Arr. par Roger Quilzer. Ancient Lullaby. Ponce.

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

11.00 heures a.m. CHRC Québec 465-845 k. Programme des Magasins Guy.

8.00 heures p.m. CKAC Montréal 411-730 k. L'heure provinciale: directeur, M. Edouard Montpetit.

10.45 à 11.00 a.m. - Extraits d'opéras. 11.00 à 11.30 a.m. - Poèmes symphoniques.

Nouvelles par Radio. De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le Soleil) donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc.

RECEPTION

Chant et drame. Orchestre et artiste invité. WIZ, NEW-YORK, 395-760 k.

Achetez une Chemise avec ce \$3 économisé



Un million d'hommes ont choisi cette Pâte à Dents

La Pâte à Dents Listerine donne des résultats. Elle fait son travail rapidement - de façon parfaite - permanente.

LISTERINE TOOTH PASTE. Un Produit du Canada. Les Brosses à Dents Pro-phy-lac-tiques.

Vendredi, 24 juillet

7 h. 00 p.m. WJZ, NEW-YORK, 395-760 k. Amos-Andy.

COLIQUES ET CRAMPES DOULEUR DANS L'ESTOMAC

Dr. Fowler's Wild Strawberry. L'Extrait de Fraises Sauvages de Dr Fowler est sur le marché depuis ces quatre-vingt dernières années.

CKAC 23 JUILLET

4.15 à 5.00 p.m. - Orchestre d'un quatuor de "Anchor-Donaldson".

Vendredi, 24 juillet

7 h. 00 p.m. WJZ, NEW-YORK, 395-760 k. Amos-Andy.

COLIQUES ET CRAMPES DOULEUR DANS L'ESTOMAC

Dr. Fowler's Wild Strawberry. L'Extrait de Fraises Sauvages de Dr Fowler est sur le marché depuis ces quatre-vingt dernières années.

Soulagez le REIN - ensuite vous dormirez bien!

Si la cuisson des passages du rein et de la vessie vous fait lever une douzaine de fois par nuit, brise votre sommeil, affaiblit votre santé - ne prenez pas les remèdes de fortune toujours nuisibles.

Soulagez le REIN - ensuite vous dormirez bien!

SANTAL MIDY. POUR CATARRHE VESICAL. Mettez une nouvelle chambre à air Goodyear dans chaque nouveau pneu.

RECEPTION

Chant et drame. Orchestre et artiste invité. WIZ, NEW-YORK, 395-760 k.

ASTON LYONN

M. et Mme Evariste Béliveau, de Montréal, chez M. Hector Bourque.

Des pneus qui se moquent des pannes d'auto

GOODYEAR HEAVY DUTY. Les pneus Goodyear Heavy Duty sont les antistatiques entre les pneus.

MICHAUD TIRE SERVICE

(HENRI MICHAUD Prop) 207 de la Couronne Québec Tél: 3-3901

MICHAUD TIRE SERVICE

(HENRI MICHAUD Prop) 207 de la Couronne Québec Tél: 3-3901

10¢ le paquet. Roulez vos cigarettes avec AMBER FINE CUT. Soyez économe. Papiers à cigarettes inclus.

Saint-Valier

Notes locales. Mme Edouard Roy, de Montréal, et M. Delphis Aré, accompagné de ses deux fils, Georges et Roger, de Ste-Thérèse de Blainville, étaient dernièrement les invités de M. et Mme A. Aré.

ASTON LYONN

M. et Mme Evariste Béliveau, de Montréal, chez M. Hector Bourque.

ASTON LYONN

M. et Mme Evariste Béliveau, de Montréal, chez M. Hector Bourque.

Saint-Valier

Notes locales. Mme Edouard Roy, de Montréal, et M. Delphis Aré, accompagné de ses deux fils, Georges et Roger, de Ste-Thérèse de Blainville, étaient dernièrement les invités de M. et Mme A. Aré.

ASTON LYONN

M. et Mme Evariste Béliveau, de Montréal, chez M. Hector Bourque.

ASTON LYONN

M. et Mme Evariste Béliveau, de Montréal, chez M. Hector Bourque.

Dr. L. ROBERT. - SPECIATISTE - Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies de la peau et du Cuir Chevelu. Tél.: 2-1003

La figure, le cou et la tête couverts de boutons. Soulagée par Cuticura

"Des boutons durs et enflammés couvraient ma figure, mon cou et ma tête. Ils démangeaient constamment, m'incitant à les gratter ce qui les empirait. Ils m'incommodèrent pendant plusieurs années et rien ne semblait me faire de bien."

UNE MINUTE D'ATTENTION S.V.P. Vous rendez-vous compte du développement extraordinaire de Limoilou et de la paroisse de St-Fidèle en particulier? La QUEBEC LAND CO., fidèle à son programme du passé, vous invite cette semaine à visiter St-Fidèle et de plus à devenir propriétaire d'un terrain avantageusement situé et payable à conditions faciles si vous le désirez. 36 terrains à vendre, à proximité de l'église et des écoles, à raison de \$500.00 chacun; il vous est alloué 8 ans pour payer. Pour la commodité de notre clientèle, un bureau du soir est ouvert au kiosque de la compagnie sur la 13e rue. Si vous ne pouvez vous rendre sur la 13e rue, dès ce soir, téléphonez et nous irons vous chercher en auto pour vous faire visiter St-Fidèle. QUEBEC LAND COMPANY Immeuble du QUEBEC POWER, Rue St-Joseph Le Soir Appelez 8561 Le Jour Appelez 9602

L'ENQUÊTE DE LA BEAUHARNOIS EST TERMINEE?

M. R.-O. Sweezy fut le principal témoin de la dernière séance — Il déclare que c'est lui-même, sans l'autorisation explicite de la compagnie Beauharnois, qui a souscrit des fonds aux partis politiques — Une lettre de M. A. Geoffrin est produite au comité — Dans cette lettre, le brillant avocat canadien-français laisse entendre que la Shawinigan Water & Power et la Montreal Light Heat & Power font la lutte à la Beauharnois — A la fin de la séance, M. P. White déclare que toute la preuve est terminée — On croit que c'est la fin de cette enquête.

Ottawa 22 (P.C.)—R.-O. Sweezy, président de la compagnie Beauharnois, a assumé aujourd'hui la responsabilité de toutes les contributions qui ont été faites au nom de la compagnie aux fonds électoraux des partis politiques.

Ces contributions, déclara M. Sweezy au comité spécial qui fait enquête sur les affaires de la Beauharnois, "ont été payées sur ma propre responsabilité et j'en ai assumé moi-même la responsabilité".

A aucun moment, M. Sweezy a obtenu l'assentiment spécifique des directeurs de la Beauharnois pour faire ces contributions aux partis politiques. En outre des sommes qu'il a payées lui-même, la compagnie a fait une ou deux contributions mais ces sommes étaient représentées par des emprunts faits à lui-même et qui seront remboursés.

Il est probable que l'on a entendu aujourd'hui même le dernier témoin à cette enquête de la Beauharnois. En effet, lorsque le comité s'ajourna à la demande du président W.-A. Gordon, M. Peter White, C. R. aviseur du comité, déclara: "En autant que je le sache, toute la preuve que nous avions à mettre devant le comité dans cette enquête est maintenant produite".

Pendant cinq semaines, le comité a entendu de nombreux témoins sur les affaires de la Beauharnois. Et aujourd'hui il semblait entendu que le comité, avant de présenter son rapport à la Chambre des Communes, va tenir d'ici peu une conférence avec le gouvernement de Québec.

Ottawa, 22 (P.C.)—A l'ouverture de la séance de cet avant-midi Achille Bergevin, de Montréal, fut appelé par M. Peter White, aviseur de la commission d'enquête. Il déclara que l'unique raison qui motivait sa comparution était le désir de corriger l'impression erronée à son sujet qui se dégageait des dépositions précédemment reçues.

M. Bergevin s'intéresse depuis 34 ans au développement des forces hydrauliques du St-Laurent, et il raconte au comité qu'il étudia le projet de la Beauharnois plusieurs années avant M. Sweezy ou l'incorporation de la Beauharnois Light, Heat and Power par les héritiers Robert. Nombre d'années durant il représenta le comité de Beauharnois à Québec.

Le témoin communique à la commission une longue série de lettres touchant le projet de la Beauharnois, et aussi les premiers plans tracés en 1882 par John Sullivan. En réponse au président Gordon il déclare avoir reçu de la Beauharnois 1,500 actions classe A et \$3,500. Il revendit ces actions à un prix entre \$10 et \$12.

"Elles ne vous avaient pas été données pour vous empêcher de nuire?" demanda le président.

Le témoin répond que c'est tout ce qu'il a reçu pour des années d'efforts consacrés à lancer l'entreprise. Ainsi se termine sa déposition.

M. Peter White donne ensuite lecture d'une lettre écrite par Aimé Geoffrin, qui est à la tête des avocats défendant la Beauharnois, au sénateur McDougald en mai 1928. Il avait été question de cette lettre hier durant la déposition du sénateur.

Il ne paraît pas raisonnable, y lit-on, que la Beauharnois, lorsqu'elle demande au Dominion d'approuver des plans de développement, doive attendre trop longtemps. Toute attente pour un délai ne serait qu'un prétexte de la part de la Shawinigan Water et de la Montreal Light, Heat & Power pour perpétuer leur monopole. Cette propagande, au fond de laquelle étaient les deux compagnies, allait bon train, mais M. Geoffrin exprime dans sa lettre l'opinion qu'elle cessera une fois les plans approuvés.

Pour ce qui touche à la navigation dans le projet la lettre expose que le Dominion ne perdrait rien de son autorité en acceptant les plans, quand même les juridictions respectives du pouvoir fédéral et des provinces n'auraient pas été liées au moment-là.

La question des fonds électoraux fut de nouveau soulevée lorsque R.-O. Sweezy, président de la Beauharnois, fut rappelé comme témoin. A M. Peter White qui lui demandait si le conseil d'administration de la Beauharnois Power, de la Beauharnois Light Heat & Power, ou d'aucune des filiales intéressées avait donné son approbation formelle ou autre aux dépenses pour fins électoraux de la compagnie, il répondit que cela ne figurait dans aucun dossier, et qu'il-même n'était pas responsable de verser les fonds qu'il se fit à faire approuver ensuite.

M. White: Que diriez-vous, M. Sweezy concernant l'approbation par les directeurs de la Beauharnois Power Co. ou de la Beauharnois Light, Heat & Power ou aucune de ses compagnies subsidiaires des dépenses pour des contributions aux fonds des partis politiques?

M. Sweezy: "Je puis dire qu'il y eut une approbation tacite."

M. White: "Il y a-t-il aucun dossier à ce sujet?"

M. Sweezy: "Non."

Le président Gordon: Est-il vrai que quelqu'un puisse avoir payé ses sommes sans l'approbation des directeurs?

M. Sweezy: "Il n'y eut certainement pas d'assemblée des directeurs au sujet de ces fonds électoraux."

M. Gordon: "Y eut-il une réunion non officielle?"

M. Sweezy: "Non, l'autorisation fut donnée plutôt comme principe avec approbation subséquente des montants."

M. Gordon: Qui vous autorisa à les payer?"

M. Sweezy: "J'ai assumé moi-même la responsabilité."

M. Gordon: Pas les directeurs?"

"Avez-vous vu les directeurs et discuté de ces choses avec eux individuellement?"

"J'en ai vu un ou deux, je ne suis pas sûr." Il croit qu'il en causa avec Geoffrin, mais aucune décision ne fut prise.

"Qui était Otmor?" demanda le président.

"Vraiment, je ne m'en souviens pas."

"N'était-ce pas un de ces cas où qui ne dit mot consent?" demanda M. Jacobs, (lib. part.).

"Voilà le point. Je ne crois pas qu'on puisse en faire un reproche à personne."

"Quelle était la limite?" demanda le président Gordon.

"Bien, elle s'établit maintenant à \$150,000. J'ai depuis remboursé le solde."

Quant à l'assentiment des directeurs, M. Sweezy dit qu'on était alors au commencement de l'entreprise, et qu'ils étaient pas mal ignorants de ces choses-là.

Robert Gardiner (U.F.A. Acadia) rappelle la déposition précédemment faite par M. Sweezy au sujet de l'invitation adressée aux députés de l'Ouest de visiter Beauharnois. "Une autre invitation a-t-elle été adressée aux membres du Parlement", demanda-t-il.

"Oh oui, nous en avons adressé de temps à autre". Le témoin ne peut nommer ceux qui les acceptèrent, mais il y avait des membres de tous les partis à la Chambre.

"Payiez-vous leurs dépenses?" demanda M. Gardiner.

"Bien, nous les recevions sur place, et à Montréal le Board of Trade faisait de même."

"Et il en était ainsi des députés de l'Ouest?"

"Oui."

"Mais vous avez payé \$2,000 à M. Hodgson, dit M. White, rappelant que ce dernier avait reçu \$2,000 pour la dépense d'amener plusieurs députés visiter la Beauharnois."

"C'est différent", répondit Sweezy. Vous donnez à entendre que cette somme était pour ces députés de l'Ouest."

"Aucunement. Vous avez versé à Hodgson \$2,000, et l'un de ses devoirs en retour était d'organiser la visite en question."

"Oui. Puis-je ajouter qu'il avait d'autres devoirs étrangers à celui-là?"

Ainsi prit fin la déposition de M. Sweezy.

M. White informa la commission qu'il apprendrait qu'on ne pouvait trouver le secrétaire du sénateur McDougald. (Ce dernier avait déclaré hier qu'il avait commis l'erreur par laquelle les dépenses du voyage aux Bermudes de l'hon. W.-L. Mackenzie-King il y a deux ans figurèrent dans un compte de dépenses adressé à la Beauharnois par le sénateur). Ce secrétaire est à Montréal, mais on n'a pu encore prendre contact avec lui.

A.-F. King, auditeur de la commission, fut ensuite appelé. On lui demanda d'analyser les bilans de la Beauharnois du 31 décembre 1930 et du 30 mai 1931. M. King fit voir que le capital de la compagnie s'établissait à \$31,800,000, avec cinq parts dites d'administration, 1,799,995 de la classe A et 30 millions d'obligations du fonds d'amortissement.

L'auditeur fut alors invité à mettre de côté nombre d'item portant sur des transactions n'ayant aucun rapport avec les travaux de construction de la compagnie. Ces item comprennent l'achat par la compagnie d'actions avec lesquelles elle perdit, et d'autres comptes similaires où s'accusa une dépréciation de valeurs.

Le total ainsi mis de côté, expliqua M. King, se chiffre à \$7,079,000, soit un quart du capital-actions.

A G.-H. Montgomery, C.R., principal avocat de la Beauharnois, M. King déclara ne pouvoir dire, d'après les livres de la compagnie, si on avait attribué une valeur à la charte obtenue de Québec avant que le second syndicat n'assumât l'actif du premier pour un million. Cela expliquerait, dit M. King, la différence de 700,000 entre le prix d'achat et l'actif du premier syndicat.

"Ce syndicat, avant son acquisition par le second, avait obtenu un important potentiel sous la forme d'une charte et autres choses", dit M. Montgomery.

"Il battait monnaie avec ses espérances?" demanda le président Gordon.

"Il ne battait pas monnaie, c'était quelque chose d'acquis", répondit M. Montgomery. "Avant la vente du second syndicat continué-t-il, les plans avaient reçu l'approbation d'Ottawa, et cela était un actif ne figurant pas aux livres mais n'en ayant pas moins sa valeur."

"Je n'ai rien vu dans les livres à ce sujet", dit M. King.

M. Gordon: "On peut déduire équitablement des chiffres fournis par les auditeurs de la compagnie qu'une somme de \$7,079,000 était constituée", par ce qu'on appelle "de l'eau"?"

"Oui", répondit M. King.

Au sujet de l'escompte sur les bons, M. King dit que c'était la chose ordinaire. "Je n'ai pas l'habitude de les traiter avec de l'eau, dit-il, pas plus que de considérer comme un fait extraordinaire un escompte de \$3,000,000 sur \$30,000,000 de bons."

"Ne peut-on pas dire que l'escompte est déterminé par le hasard?" demanda le président.

c'est avec ces débetures qu'elle exécute présentement ses travaux. Est-ce exact?"

"Oui."

"Est-il correct de dire que de temps en temps, quand la compagnie a besoin d'argent, la transaction consiste à augmenter ses prêts et de placer ces bons au préteur comme garantie?"

"Oui."

Une résolution des directeurs avait autorisé la compagnie à aller aussi haut que \$50,000,000 mais seulement \$20,000,000 avaient été émis. Le président avait dans l'idée que le coût du projet serait de \$76,000,000 et d'après lui un plus gros emprunt devrait être fait en plus des \$30,000,000 en bons de garantie et des \$20,000,000 lère hypothèque déjà émis.

K.-M. Cameron, ingénieur-en-chef au département des travaux publics, fut rappelé par M. Montgomery et questionné sur ce qui concerne les autres projets de développement à travers tout le Canada qui avaient déjà été approuvés par ordre-en-conseil.

En ce qui regarde l'un de ces projets, celui de la "St. John Power Development", M. Cameron déclara que le plan avait été changé après que les autorités fédérales lui eurent donné leur approbation.

A ce temps-là, le département de la Justice avait été consulté pour savoir s'il était nécessaire ou non pour se conformer à l'acte de la protection des eaux navigables d'obtenir aussi l'approbation officielle pour ce changement. Le département décida que à moins que le changement ne fût matériel une nouvelle approbation n'était pas nécessaire.

En réponse à une question de M. Lennox, M. Cameron déclara qu'il avait l'impression que l'intention ultime de la Beauharnois était de revenir et faire application pour contrôler tout le courant de la rivière.

M. Montgomery demanda la permission de placer en filière la correspondance échangée au temps de l'application de la Beauharnois entre les gouvernements du Canada et des Etats-Unis. Cela consiste en deux lettres, la première signée par l'hon. Vincent Massey, le ministre canadien à Washington, adressée à l'hon. Frank B. Kellogg, alors secrétaire d'Etat américain et l'autre un accusé de réception de M. Kellogg à M. Massey. M. Massey envoya à M. Kellogg une copie de l'ordre-en-conseil qui approuvait le projet en ajoutant une note qu'il était entendu que le canal proposé formerait un chenal du projet de canalisation du Saint-Laurent si ce projet se réalise.

L'hon. M. Ian Mackenzie demanda s'il était nécessaire de faire des plaidoiries et le président répondit qu'il ne le croyait pas.

Le témoignage de M. Cameron se termina à 1 h. 40 et M. Gordon déclara que le comité s'ajournerait jusqu'à ce qu'il soit de nouveau convoqué par le président. On croit qu'il n'y aura pas d'autres témoins appelés, d'après la déclaration de M. P. White.

LA POPULATION JAPONAISE

Tokio, 22.—Les statistiques officielles publiées à Tokio, montrent qu'en 1930, la population s'est augmentée de 912,592 habitants. C'est la plus forte augmentation enregistrée en une seule année.

ADJOINT INDELICAT

Marseille, 22.—Devant la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, a comparu pour concussion, l'ancien adjoint au maire de Marseille, M. Antoni, militant socialiste.

S. F. O. L'ancien adjoint, qui avait fait porter au compte des abattoirs la réparation de son appartement particulier, a été condamné à un an de prison, 1,000 francs d'amende, cinq ans de privation de ses droits civils et au remboursement de 5,380 francs à la ville de Marseille.

CYCLISTE BLESSE

Nashua, 22.—L'agent de police James-A. Gauld, de Nashua, a été grièvement blessé lorsque sa motocyclette ayant dérapée, heurta une roche et capota sur le bord de la route, alors qu'il conduisait sa monture dans le parc Greely à Nashua. L'agent a été relevé par un automobiliste et l'agent de police Edward-R. Hartwell, de service au parc.

Dans sa chute, l'agent Gauld se heurta à la tête contre le sol et ses lunettes furent brisées, lui infligeant plusieurs coupures à la joue. Il reçut aussi plusieurs coupures et contusions à la tête.

SOVIETS ET POLOGNE

Varsovie, 22.—La légation des Soviets a envoyé une lettre au recteur des universités techniques de Varsovie, d'après laquelle l'ambassade demande 150 étudiants comme praticiens en Russie soviétique durant les vacances. On accordera aux étudiants le voyage gratuit, ils seront nourris et logés et toucheront un certain salaire. D'après les bruits qui courent, les autorités n'autoriseraient pas les étudiants à se rendre en Russie.

LE CANCER

Londres, 22.—Le Dr Werner Kaelin, de l'Institut thérapeutique d'Arlesheim (Suisse), a fait à Londres, devant la Société Royale des Arts, une conférence sur le cancer et son traitement. Il a décrit les heureux résultats obtenus dans la prévention et, dans certains cas, la cure complète de cette maladie par l'emploi d'une nouvelle méthode basée sur l'utilisation du gui, sous forme de la préparation dite viscum.

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

UN NOUVEAU RECORD

Roosevelt, Field, N.-Y., 22. (P. C.)—James Goodwin Hall, qui battit récemment les records de Hawks en volant de New-York à La Havane, aller et retour, est parti pour Montréal avec Jules-R. Timmins, cet après-midi. Il n'a pas l'intention d'établir un nouveau record de New-York à Montréal, mais, après avoir déposé Timmins, il essaiera peut-être de battre le record de Hawks entre Montréal et New-York.

M. Timmins, un courtier, est l'ami de Hall, courtier lui aussi.

AEROPLANE INVISIBLE

On mande de Rome, aux journaux anglais, qu'aux prochaines manoeuvres aériennes italiennes, dans les Alpes, on expérimentera pour la première fois une nouvelle invention susceptible d'assurer une grande supériorité aux forces de l'air de l'Italie.

Il s'agit d'un hydro-aéroplane invisible qu'on vient de construire dans le plus grand mystère aux usines Fiat.

Cet hydro-aéroplane invisible est muni de deux moteurs de 1,800 C.V.

Le bruit des moteurs signale bien sa présence dans l'air, mais il est impossible de l'apercevoir à l'oeil nu, ni à l'aide de jumelles.

Ce résultat a été obtenu grâce à une méthode spéciale de camouflage des ailes et du fuselage.

Des correspondants anglais ont réussi à assister à un essai de l'hydro-avion sur le lac de Carde.

L'appareil glissa dans l'air comme une flèche d'argent et disparut.

ASCENSION DU KAMET

Paris, 22.—On apprend que les membres de la petite expédition au massif de l'Himalaya, conduite par le jeune Anglais F.-S. Smythe, ont réussi à atteindre la cime du mont Kamet, haut de 7,756 mètres. C'est le plus haut sommet qui ait jamais été atteint par des alpinistes.

CHURCH ATTAQUE LA COMMISSION

Toronto, 22.—(P.C.)—T.-L. Church, ex-député aux Communes, a déclaré hier soir qu'il était faux qu'Ontario manquât d'énergie électrique, et que les usagers ontariens avaient été vendus, du fait des contrats passés avec la Beauharnois et autres compagnies hydrauliques dans le Québec. Il demande que ces contrats, passés par la Commission Hydraulique à l'insu des municipalités et des consommateurs ontariens, soient le sujet d'une enquête sévère.

AUDACIEUX VOL

Green Bay, Wis., 22. (Special)—D'audacieux bandits, armés de mitrailleuses, ont dévalisé une banque et ont enlevé \$10,000 des voites et des caisses de la South Side State Bank. Surpris par des policiers alors qu'ils étaient à l'intérieur de

l'institution qu'ils dévalisaient, les bandits ont réussi à se sauver en livrant bataille.

Au cours de cette bataille au revolver deux policiers et un bandit furent blessés.

UN JUBILE

Les paroissiens de Saint-Maxime de Stee sont en fête aujourd'hui. Ils célèbrent le vingt-cinquième anniversaire de la prise de leur dévoué pasteur M. l'abbé J.-Emile Bernard. Cette belle démonstration

de reconnaissance a commencé ce matin par une messe solennelle chantée par le jubilaire qui était assisté de MM. les abbés Arthur Lapointe et Arthur Desjardins. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Révérend Père Paré.

Dans le sanctuaire on remarqua Mgr Feuilletault, curé de Ste-Marie, MM. les abbés Carrier, de Garthby, A. Rouleau, curé de Ste-Marie, MM. les abbés Carrier, de Garthby, A. Rouleau, curé de Ste-Isidore, J.-A. Grenier, de St-Bernard, L.-N. Fiset, de Ste-Hénédiène, Domicile Moreau, de St-Jean-Baptiste, enfant de la paroisse, A. Blais et G. Montminy, du collège de Lévis.

Le père et les nombreux parents et amis du jubilaire occupaient des sièges réservés. Tous les paroissiens ont profité de cette occasion pour présenter leurs hommages à celui qui les dirige avec un grand zèle et un grand dévouement et qui elle au salut de leurs âmes.

BOVRIL

Concentré de la Force du Boeuf

donne de la vigueur sans faire engraisser

Cavaliers Goodrich GARANTIS

aussi bas que \$6.50

PENSEZ-Y!

Dès MAINTENANT--- vous pouvez acheter DEUX pneus "Standard" au prix que vous aviez habitude de payer pour UN!

LE SUPER-CAVALIER est un pneu d'économie pour 1931 qui fait sensation... un pneu de qualité... un marché avantageux.

Il coûte à peu près la moitié de ce que vous aviez habitude de payer pour vos pneus... il vous donne 26% de plus pour votre argent... et il donne un fort millage.

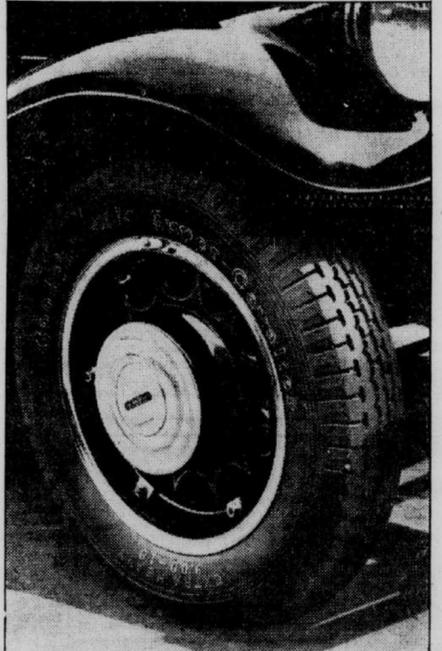
Un produit des fabricants du fameux pneu "Silvertown" Goodrich... vous pouvez compter sur le Super-Cavalier... il est garanti pour la vie... construit de la même grandeur et du même nombre de plis que le "Silvertown"... il a une apparence solide et un fini très attrayant.

Le Super-Cavalier et de beaucoup le plus durable dans sa classe de pneus à prix populaires sur le marché aujourd'hui.

Examinez les bas prix ci-dessous... comparez-les... ils vous émerveilleront. Ensuite rendez-vous chez le vendeur autorisé de pneus Goodrich le plus rapproché et équipez votre automobile avec ces pneus à long millage et exceptionnellement économiques—Super-Cavaliers.

26% DE PLUS POUR VOTRE ARGENT

26% plus de millage... 26% plus de traction... 26% de protection supplémentaire sur les côtes... 100% plus beau... un pneu supérieur jusqu'au dernier pli de cordes!



Examinez ces prix de "Fin de Dépression"!

Vous ne pouvez évaluer ces valeurs exceptionnelles! Chacun de ces prix représente une économie

Et tant de plus pour votre argent. Achetez aujourd'hui et économisez.

Grandeur	"Standard"	Grandeur	"Standard"	Grandeur	"Standard"
29 x 4.40	—\$6.50	28 x 4.75	—\$8.70	30 x 5.00	—\$ 9.40
30 x 4.50	— 7.40	29 x 5.00	— 9.20	29 x 5.50	— 11.45

Vous pouvez vous procurer les grandeurs "extra heavy" à des prix un peu plus élevés

Un produit des fabricants du fameux "Silvertown" Goodrich

Super-Cavaliers Goodrich

Les Pneus Economiques du Canada

DETAILLANTS DANS LA VILLE DE QUEBEC

GARAGE SAM HUOT, 34 rue de la Couronne
GARAGE SAM HUOT, 68 rue St-Augustin
GENERAL AUTO SUPPLY CO, LTD., 133 rue du Pont

HECTOR MENARD SERVICE STATION, 870 Chemin Ste-Foy
SAMSON & FILION, LTD, 345 rue St-Paul
T.-H. PELLETIER, Garage St-David, Lévis

A.-ELZ. BEAULIEU, Station de service, rue Commerciale, Lévis

Faites partie de la Héros de Sécurité Goodrich qui a pour but de diminuer les accidents dans nos rues, signez le gage de Sécurité et recevez gratuitement votre automobile.

CHEZ LES OUVRIERS

L'application de la loi d'assurances sociales en France rencontre moins de difficultés qu'on se le figurait.

LES ASSEMBLEES

L'application de la loi d'assurances sociales, entrée en son dernier en vigueur après d'innombrables péripéties, rencontre beaucoup moins de difficultés qu'on se le figurait. C'est la déroute des prophètes pessimistes des patrons et autres adversaires des assurances sociales. La loi est inapplicable, éraillément, c'est le contraire qui se démontre. On a même réussi à surmonter sans accrocs les prévisibles et inévitables difficultés du début. Dans sa majorité le patronat s'est accoutumé lui-même du moins en ce qui regarde l'application pratique, au nouvel état de choses. On avait dit que les ouvriers allaient être révoltés par la loi; ils se seraient soulevés contre les obligations qui allaient peser sur eux; or ils ont accepté, consciencieusement, leurs obligations. Même le nom de leurs obligations. Même la ruine économique, prédite, oubliée, comme d'habitude, de venir donner raison aux détracteurs des assurances sociales.

Néanmoins, par principe, les adversaires n'ont pas encore désarmé. Assurément ils ne se hasardent plus à réclamer l'abrogation de la loi, mais ils tentent, par les voies détournées d'amendements sournoisements désagréables, à ruiner, en le saccageant, l'édifice, à peine construit. C'est ainsi qu'un député réactionnaire vient de déposer un projet de loi qui sans ôser aller jusqu'à supprimer l'obligation lui fait pourtant une première brèche. L'assurance-

vielliesse resterait obligatoire et serait couverte par les cotisations patronales. La maladie, la maternité et le décès deviendraient des risques que les assurés pourraient facultativement assumer par les sociétés de secours mutuels. Ainsi, deux des principes fondamentaux de la loi sur les assurances sociales seraient détruits; l'unité et l'interdépendance des assurances sociales, ainsi que l'obligation garantie par le précompte.

Ce n'est pas le seul adversaire qui continue à faire la guerre contre les assurances sociales. Il faut s'attendre à de nouveaux assauts. Mais on peut escompter fermement aussi que, à l'instar des tentatives d'hier, les mauvais coups qu'on prépare finiront à la confusion de ceux qui les manigancent. — F. S. I.

Bourse du Travail
CE SOIR : Fraternité Nationale des cordonniers monteuses de Québec, Inc.
DEMAIN : Union Nationale des ferblantiers couvreurs de Québec, Inc.
Au Secrétariat
CE SOIR : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.
DEMAIN : Le cercle d'études du sacré-Coeur.
Salle Club des Marchands
CE SOIR : Fraternité Internationale des opérateurs de grues et ingénieurs stationnaires, local 246.



Une scène familière dans des milliers de familles où règne l'ordre

Jusqu'aux confins de la civilisation, enfants comme adultes prennent une pincée d'ENO pour bien commencer la journée et la bien finir.

ENO prévient la constipation insoupçonnée, fortifie tout le système en le purifiant constamment.

ENO n'a pas de substitut

Préparé seulement par J. C. ENO Ltd.
 Concessionnaires pour l'Amérique du Nord:
 Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 McCaul Street, Toronto.

St-Clément

Mariage
 Ces jours derniers avait lieu en notre église le mariage de M. Louis-Philippe Roy, fils de M. Isidore Roy, avec Mlle Thérèse Caron, fille de M. Olivier Caron.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Léon Beauvieux, curé de St-Jean-de-Dieu.

Nos meilleurs vœux de bonheur Va-et-vient.

M. O. Gamache, curé de St-Vincent était en visite chez ses frères M. M. Charles, Elias et Camille Gamache.

M. et Mme Nazaire Belzile, de Montréal, étaient de passage chez Mme Napoléon Beauvieux ces jours derniers.

—M. M. Willie Gamache et Onéil Côté, de Salem, Mass., sont en promenade chez M. Camille Gamache.

—M. et Mme Philippe Santerre, de Rivière-du-Loup, chez M. Onésime Santerre.

—Mlle Yvonne Gamache, de St-Vincent, en promenade chez sa belle-sœur Mme Camille Gamache.

—Mme Raoul Lévesque, des Etats Unis, en promenade chez son père M. Eugène Santerre.

—M. et Mme Charles-Eugène Roy, de l'Isle-Verte de passage chez MM. Thomas et Alfred Roy.

—M. et Mme Camille Charron, de St-Médard de passage chez M.

Napoléon Beauvieux et chez M. Joseph Charron.

—M. et Mme Camille Charron, de St-Jean-de-Dieu l'invitée de M. J.-D. Dauterive.

—Mlle Lucienne Moreau, Rose-Aimée Santerre et Délicia Santerre, de Montréal, sont de passage chez M. Onésime Santerre.

—M. et Mme Camille Boucher et Mme Arthur Boucher étaient de passage dimanche dernier, à St-Hubert, chez des parents.

—M. Léon-Paul Charron, de St-Quentin, est en promenade chez son père M. Armand Charron pour quelques semaines.

—Mme Omer Côté, de l'Île-Verte de passage chez Mme Camille Gamache.

Cap St-Ignace

Des notes
 Dimanche dernier : Mlle Pauline Champagne, de Montréal, à l'hôtel Thibault, du Cap St-Ignace et Yvette Gaumont, ont passés le dimanche à l'hôtel Bissonnette de St-Michel.

—Mlle Yvette Gaumont, a passé quelques semaines à Québec, l'invitée de sa sœur Mme L. Thibault, de Québec.

—Mlle Diane Paré, est de passage chez Mme Charles Bernier, Vve, pour quelques jours.

—Mlle Laure Simoneau, de Montréal, est de passage chez son père M. W. Simoneau.

—M. Georges Bernier, de Montréal est venu passer ces vacances chez sa cousine, Mme Onésime Goudreau. Est retourné pour reprendre son ouvrage.

—M. Robert Bernier, de Québec, est venu passer le dimanche chez ses parents au Cap St-Ignace.

—M. Charles-Ernest Bernier est venu passer la fin de la semaine chez sa mère, Mme Vve Charles Bernier.

PETIT CASSE-TÊTE

UNE TRACE MYSTÉRIEUSE DANS L'HERBE

Georges dit qu'il y a une trace mystérieuse dans l'herbe. Cette trace a environ quatre pouces de largeur et elle semble finir dans la couche aux fleurs. Il ajoute qu'il va essayer de la suivre jusqu'à celle qui l'a faite. Si vous prenez un crayon pour joindre tous les points numérotés de un à quarante-trois, vous allez voir l'image de la bête que Georges a trouvée dans la couche aux fleurs.

CLASSIC
 AUJOURD'HUI
 Dorothy Revier et Jack Holt dans "THE TIGRESS"
 aussi une autre belle vue "SHIP OF THE NIGHT"
 Matinée - - - - - 10c

IL FAIT FRAIS AU CANADIEN AUJOURD'HUI LES 4 "VAGABONDS"
 Ne manquez pas de voir ce film

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL
 "PAID" A L'AFFICHE

Joan Crawford jouera son premier rôle dramatique régulier dans "Paid", sa nouvelle production stellaire Metro-Goldwyn-Mayer, dont les représentations commencent demain au théâtre Capitol.

Depuis même qu'on l'a appelée "La Fille Danseuse de l'Amérique" Joan avait résolu de jouer le drame régulier, et l'enthousiaste accueil du public dans son travail sentimental de "Our Blushing Brides" avait pavé la voie à la puissante personification de son nouveau film, qui a pour base la célèbre pièce de théâtre de Bayard Veiller, "Within The Law".

C'est Sam Wood qui a dirigé cette version cinématographique parlante du drame d'après l'adaptation par Lucien Hubbard et Charles McArthur. La distribution comprend en outre les acteurs et actrices suivants : Principaux rôles Robert Armstrong et Marie Prevost, secondés par Kent Douglas, John Miljan, Purnell Pratt et Hale Hamilton.

Le Capitol présentera bientôt Lillian Harvey et Henri Garat, vedettes de "Princesse à Vos Ordres", dans une comédie musicale française intitulée "Le Chemin du Paradis".

Communiqué

GARTIER
 Aujourd'hui seulement WILL ROGERS dans "CONNECTICUT YANKEE" Loretta Young - Conrad Nagel dans "RIGHT OF WAY"

IMPERIAL
 "L'AMOUR CHANTE" Vue parlante française aussi ACTES DE VAUDEVILLE 4 aussi COMEDIE CANADIENNE par Caroline et Cie

THEATRE VARLEQUIN
 "SUNRISE TRAIL" avec BOB STEELE, aussi PASSIONATE ADVENTURE et "EAGLE of the NIGHT" 3e épisode, Série Jeudi, "THE JAZZ AGE" etc.

CAPITOL VENDREDI ET SAMEDI
 Mat. : 1.30 et 2.50 ; Soir : 7 et 8.40 p.m. Mat. : 25-30c.

Joan Crawford

va vous enchanter dans son rôle de Mary Turner, la jeune fille qui ne vit que pour se venger, mais qui succombe ensuite à l'amour. Plus intéressant encore que "The Trial of Mary Dugan"!

avec ROBERT ARMSTRONG MARIE PREVOST JOHN MILJAN

DIM., LUNDI, MARDI
PAULINE GARON
 La célèbre actrice Canadienne Française en personne

JOAN CRAWFORD AU CAPITOL

GEORGE COOPER, KENT DOUGLASS, EDWARD BROPHY and JOAN CRAWFORD dans "PAID" que le Capitol offre à ses patrons demain et samedi

Vraies Valeurs En

MEUBLES USAGÉS

A Prix de Débarras

DU 23 AU 31 JUILLET CHEZ

COMPAGNIE
P. T. LEGARÉ
 LIMITEE
 273 - RUE ST-PAUL - 273

Cabinet de Cuisine	\$21.35
Buffet avec Miroir	\$14.90
Commode 7 Tiroirs	\$3.25
Garde-Robes-Acajou	\$7.85
Fauteuils & Berceuses	\$7.35
Porte-Chapeaux	\$3.90
Grand Miroir Biseauté	\$27.50
Fauteuils ou Berceuses	\$5.35
Banc de Coiffeuse	\$2.90
Buffet et Vitrine Combinés	\$14.75
Garde-Robes-Chêne Doré	\$9.90
Bureau et Lavé-Mains	\$11.75

3 DIVANETTES
 Divanette en chêne, fini fumé, siège et dossier recouverts en simili-cuir brun..... \$12.75
 Autre modèle d'un beau fini chêne doré, siège et dossier en simili-cuir. Une seule..... \$14.35
 Autre modèle, pratiquement neuf sacrifié au "Magasin de la Basse-ville" à..... \$15.50

Wagonnet à Thé Avec Cabaret	\$8.95
Poêle à Gaz 4 Brûleurs - Emailé	\$21.50
Set de Boudoir Chêne Doré	\$43.50
Porte-Parapluies Fini Brun	\$1.70

Set de Chambre 9 Meubles... \$52.50

Set de Salle 7 Meubles... \$46.50

Table De Chesterfield Noyer Solide... \$7.35

Set de Chambre 3 Meubles... \$12.75

Fournaise Cabinet Fini Tout Emailé \$27.50

Carrosses de Bébé
 Modèle "Sulky" d'un beau fini ivoire. \$4.75
 "Sulky" en fibre avec couverture. Sacrifié à..... \$5.90
 Carrosse en jonc, fini blanc, Vrai "Bargain" à..... \$6.25

Lit en Fer Emailé Blanc	\$1.90
Chaise 'Morris' Chêne Doré	\$2.75
Carrosse Anglais Fini Tan	\$17.75
Buffet Grand Miroir	\$5.50

Echangez Vos Vieux Meubles Pour Des Neufs Appelez 2-6850

EXTRA SPECIAL

Poêle Electrique "HOTPOINT"
 Poêle électrique, modèle cabinet, fini entièrement émaillé, 4 brûleurs avec fourneau et réchaud. Régulateur automatique pour le fourneau. Un seul sacrifié au "Magasin de la Basse-Ville" à.....

\$70

Paiements Différés sur Demande

Réservoir à Eau Chaude 30 Gallons \$7.85

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

DES DESORDRES EN ESPAGNE

Séville, 22. (A.P.)—La troupe est intervenue aujourd'hui dans Triana, modeste faubourg de Séville, où elle a criblé les toits avec ses mitrailleuses. On avait auparavant fait feu des toits sur deux gardes civils. Ceux-ci avaient riposté, et il s'en était suivi une fusillade en règle. Les balles de mitrailleuses tuèrent plus tard deux personnes—un journalier dans la rue et une jeune fille chez elle. Les désordres continuent.

LE ROI DU SIAM DANS NOTRE VILLE

C'est mercredi prochain, le 29 juillet, que Leurs Majestés le Roi et la Reine de Siam visiteront Québec — Leurs Altesses Royales se rendront au Saguenay — Pas de réceptions officielles avant leur arrivée à Ottawa.

Il n'y aura pas de cérémonies officielles lors de l'arrivée à Québec de Leurs Majestés le roi et la reine de Siam, mercredi prochain le 29 juillet.

Leurs Majestés ont exprimé le désir de voyager incognito jusqu'à Ottawa où le gouvernement du Canada leur fera une réception officielle. Pendant leur séjour à Québec le roi et la reine de Siam seront désignés sous le nom de Prince et Princesse Sukhodaya.

Leurs Majestés seront accompagnés du prince Amoradav Kridakara, ministre de Siam à Washington, de Son Excellence le général Chao Phibijay, aide-de-camp, du vice-amiral Tharava Jaryanta, et de Mme Jaryanta, médecin du roi et de dame d'honneur de la reine, du grand chambellan Luang Sirisombata, de Son Excellence le prince Chivassak, de Mom Chao Svastikul, secrétaire. Leurs Majestés, de Ragnald Loftus, de l'ambassade américaine à Ottawa, et d'autres personnalités.

Le roi et la reine occuperont des suites au Château Frontenac et Leurs Majestés seront reçues à la gare du Palais par le lieutenant colonel D.-B. Papienau, aide de camp du lieutenant gouverneur, l'honorable H.-G. Carroll, et par le lieutenant colonel J.-D. Brousseau A.V.C.

Mercredi soir Leurs Majestés seront les hôtes d'honneur à un dîner d'état à Spencerwood et jeudi le gouvernement provincial offrira un lunch au roi et à la reine à Boischaud, au Québec Golf Club.

Leurs Majestés feront ensuite un voyage au Saguenay à bord du "Lady Grey" et elles partiront ensuite pour la capitale fédérale.

La police recherche ces deux mal-faiteurs.

LES ALLEMANDS
Londres, 22.—(P.C.)— Les délégués allemands doivent repartir pour Berlin demain soir, avec M. Arthur Henderson, M. MacDonald devant les rejoindre dans la capitale du Reich vendredi. La situation créée par la conférence, paraît être la suivante :
Toutes les puissances représentées vont collaborer à l'exécution des suggestions américaines, qui visent au maintien et à la consolidation de crédits à brève échéance pour l'Allemagne. Il y aura probablement quelque redistribution de ces crédits pour que les Etats-Unis ne soient plus obligés d'en porter les six dixièmes, comme ils le font actuellement.

INVASION DE SAUTERELLES
Rome, 2.—On mande de Pérouse que la région a été envahie par des millions de sauterelles qui ont causé des dégâts importants. Les moyens de destruction employés jusqu'ici n'ont donné aucun résultat, et seul le feu, disent les techniciens, pourrait être efficace.

A Florence, une invasion semblable est signalée.

APRES DEUX ANNEES DE RECHERCHES
On arrête un nommé Deu Blais qui s'était enfui de St-Hyacinthe, à la suite des plaintes portées contre lui — L'individu arrêté à Québec est accusé de nombreux vols — Les loteries.

La Justice a le bras long et un homme du nom de Deu Blais, fugitif depuis 1929, à la suite de plaintes portées contre lui à St-Hyacinthe, vient d'être arrêté. Son signalement fut donné aux autorités de l'immigration et l'homme fut surveillé. Le 3 juillet, il revenait au pays. Le département de l'immigration avertit aussitôt le département du procureur général à Québec et hier soir, deux détectives allaient cueillir l'homme dans un logement de Limolou. Il sera envoyé aux Trois-Rivières aujourd'hui. Deu Blais est accusé d'avoir extorqué de l'argent à plusieurs personnes de Ste-Anne de la Pêrade, entr'autres à M. Lanouette (\$2,000), à M. Michaud, (\$2,200), à M. Pillion (\$700), et à M. Vivier (\$425).
L'accusé agissait comme agent de

change.
Deux femmes de Bedford, madame Stoke et Mlle Gauthier, qui recueillent des souscriptions pour la St-John Ambulance, sans avoir obtenu

une autorisation de cette société, ont été arrêtées et accusées d'extorsion d'argent sous de faux prétextes. Elles ont plaidé non coupable et leur procès s'instruit ces jours-ci.

Le département du procureur général a mis fin à un système de loterie opéré par l'Association des marchands-annonceurs de la province de Québec. Le bureau chef de l'Association

est à Montréal. Les marchands recevaient des bons portant leur annonce au verso et le client à qui était remis ce bon avait droit de participer au tirage d'une somme de \$900. Le

tirage avait été fixé au mois d'octobre, mais le département du procureur général a averti l'association qu'elle n'avait pas droit d'organiser des loteries de ce genre.

UN GARÇON DEVRA ETRE PLUS POLI

Mécontent de la mère d'un de ses camarades, d'un jeune homme l'insulta — Il doit payer l'amende — Deux autres accusés avouent leur faute — Une arrestation.

Un jeune homme fut condamné, aujourd'hui, à trois dollars d'amende et les frais ou huit jours. Il avait comparu, sous le chef d'obstruction sur la voie publique. Il était mécontent de la mère d'un de ses camarades, parce qu'il ne pouvait plus, à cause de la défense de cette mère, présenter ledit camarade. Alors il a importuné de ses protestations et propos plus ou moins aimables, à l'adresse de cette femme, la mère de son camarade, sur la rue. Ce camarade est un enfant mineur et, à ce propos, M. le juge en-chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a déclaré : "Ce sont les parents, dans ce cas-là qui sont les arbitres suprêmes pour décider que leurs enfants peuvent fréquenter et qui ils doivent éviter de rencontrer". Le juge a cité de la jurisprudence et notamment un jugement de la Cour d'Appel de l'Île-du-Prince-Édouard, aux termes duquel passer et repasser souvent sur le chemin, ou déambuler une personne dans le but de la narguer ou de l'importuner, sans même lui adresser la parole, est se rendre coupable d'obstruction sur la voie publique.

Emile Gaulin, de l'Île d'Orléans, et Albert Deschênes, de St-René, ont volé, un de ces après-midi récents, deux couvertures, dans une auto, rue St-François. "Nous étions en boisson" alléguèrent-ils, comme excuse, en avouant leur culpabilité. Ils ont vendu une de ces couvertures et ils ont restitué l'autre. Leur sentence sera prononcée le 24 courant.

Mardi prochain, aura lieu l'enquête préliminaire, dans la cause d'un jeune homme accusé d'attentat à la pudeur sur une fille mineure.

M. le juge Hugues Fortier entend, aujourd'hui, la cause de la Commission des Liquidateurs contre Alphonse Sauvageau, de St-Thuribe, comté de Portneuf. Sauvageau est défendu par Me Lucien Darveau.

LES MAMANS D'AMERIQUE A L'HONNEUR

Des recherches viennent d'être entreprises aux Etats-Unis pour découvrir la plus vieille mère du pays, afin qu'on puisse la fêter en 1932, à l'occasion du 21ème centenaire de la naissance de Washington.

Washington, 22.— La plus vieille mère américaine demeure-t-elle à Boston ou dans les environs ? Si oui, elle est par la présente invitée à être l'hôte des Etats-Unis dans la capitale l'an prochain à l'occasion des cérémonies spéciales qui auront lieu pour marquer la célébration du bicentenaire de la naissance de George Washington.

Au nombre des personnes qui rendront hommage à cette vénérable mère américaine, il y aura les mères des fils fameux qui ont honoré ce pays, telles que la mère de l'amiral Richard Evelyn Byrd, l'explorateur; et la mère du colonel Charles Lindbergh.

Ces cérémonies sont préparées pour commémorer l'affection que George Washington avait pour sa mère. La commission du District de Columbia, qui a la direction des préparatifs pour la capitale, et qui sera l'hôte du peuple du pays entier pendant la période du bicentenaire l'an prochain, se propose de faire de l'observation du jour des Mères en mai, 1932, l'un des grands événements des fêtes.

On a commencé des recherches par toute la nation pour trouver la plus vieille mère américaine. Lorsqu'on l'aura trouvée, elle sera invitée officiellement à venir à Washington comme hôtesse de la nation.

UN ATTENTAT CONTRE LA VIE HUMAINE

Deux individus que recherche la police de Worcester, placent une poutre en fer en travers d'un rail de façon à faire sauter hors de la voie un train du Boston & Albany.

Worcester, Mass., 22.— Deux hommes qui ont manifesté des intentions criminelles extraordinaires sont actuellement recherchés par la police.

M. Bernard Rice, Saugus Place 5, avait entendu deux hommes échanger des paroles au cours de la nuit. Il était visible à leur manière de parler qu'ils prémeditaient quelque lâche entreprise. Tout à coup M. Rice entendit : "Nous ne pourrions pas remuer cette poutre". L'autre répondit : "Nous le pouvons".

M. Rice entendit ensuite le bruit du métal traité sur le métal, puis des pas d'hommes qui s'éloignaient.

Il sortit de sa maison et alla sur la voie ferrée où il avait entendu les hommes parler et travailler. Il trouva une poutre de fer placée en travers des rails et des cailloux avaient été placés de manière à maintenir cette poutre dans sa position.

Ne sachant pas à quelle heure l'express de New-York allait passer, il travailla d'arrache-pied à enlever l'obstacle et quand il eut terminé, il appela la police.

Les employés du chemin de fer Boston and Albany sont d'avis que si l'express, qui passa environ deux heures plus tard, avait rencontré l'obstacle, il aurait déraillé et plusieurs centaines de passagers qu'il contenait auraient été blessés.

La police recherche ces deux mal-faiteurs.

GEO. PIUZE A LA COUR DE NOUVEAU

Mtre L. Roy, C.R., substitut du Procureur Général combat la requête du condamné qui veut conserver sa liberté — Il prétend que Piuze n'a pas observé les délais fixés par la loi.

Les plaidoiries, très intéressantes, sur une phase inattendue du débat entre la Couronne et la Défense, dans la cause de Georges Piuze et le Roi, furent entendues, ce midi, devant l'honorable juge Em le Gelly, de la Cour Supérieure.

La Cour d'Appel a ratifié unanimement la sentence de la Cour des Sessions de la Paix de Québec condamnant Georges Piuze à un an d'emprisonnement pour fraude envers le gouvernement du Canada.

Georges Piuze, invoquant l'article 1025 du Code pénal du Canada, a notifié la Couronne de son dessein de porter sa cause au plus haut tribunal de notre pays. Il fut libéré sur cautionnement. La Couronne l'a fait arrêter de nouveau, ces jours dernis. Elle allègue, pour justifier son acte, le fait que Piuze n'a pas fait les procédures requises, dans le délai prescrit par la loi. La défense a, par le moyen d'une requête pour habeas corpus, sollicité de nouveau la libération de Piuze.

Ce midi, devant l'honorable juge Gelly, Me Lactaro Roy, C.R., combattit cette requête, au nom de la Couronne. "Pour se prévaloir de l'article 1025", soutint Me Roy, "il faut établir que le jugement dont on veut l'annulation en Cour Supérieure, vient en conflit avec des jugements antérieurs de la Cour d'Appel ou de la Cour Supérieure. Il faut, en outre, pour demander la permission d'appeler, s'adresser à la Cour Supérieure elle-même et cela dans les 21 jours du jugement que l'on veut faire casser. La requête pour appeler, envoyée au nom de Piuze, n'a pas été présentée à la Cour Supérieure, dans ce délai de 21 jours."

Me Noël Dorion, procureur de Georges Piuze, a répondu. Son principal argument, au moment où nous quittons ce débat, était la mention des règles de pratique 118 et 119 de la Cour Supérieure du Canada qui disent ce que sont les longues vacances et que les vacances de Noël de la Cour Supérieure et qui disent que, durant ces vacances, il y a comme immobilisation du temps, en ce qui concerne les délais légaux.

Le jugement unanime de la Cour d'Appel fut rendu, le 12 juin dernier et le délai de 21 jours qui normalement expirait le 3 ou le 4 juillet expira donc, légalement, le 3 ou 4 septembre selon le procureur de Piuze.

TERTIAIRE DECEDE
Montréal, 22.—(P.C.) James-Joseph Ellis, doyen du Tierr-Ordre de saint François dans la province de Québec, est décédé à Montréal aujourd'hui, après une courte maladie. Il avait 95 ans.

UN PROJET DE LOI RETIRE
Ottawa, 22.—(P.C.)— Le bill accordant la personnalité civile à l'Ontario-Québec Canal and Power Co'y ne sera pas présenté aux Communes à cette session. L'objet du projet de loi était l'incorporation d'une compagnie formée dans le but de creuser pour la navigation et les forces hydrauliques un canal sur la rive nord du St-Laurent, à peu près vis-à-vis des ouvrages de la Beauharnois.



ENCORE UN COUP DE COUTEAU

Dans le prix des Principaux Aliments d'Eté

Bananes
Très belles et mûres **.19**

Pommes de neige, bonnes à manger **.19**

Patates Nouvelles
la poche **.99**
10 lbs **.14**

Oranges Sunkist, très juteuses **.33**

Melons de Californie ch. **.10**

Melons d'eau lb **.05**

Pêches de Californie dz **.45**

Poires Bartlett de Californie dz **.39**

Citrons Verdelli, nouv. récolte **.35**

Choux ch. **.05**
Concombres ch. **.05**

Fèves Jaunes lb **.06**

Carottes nouv. le pqt. **.05**

Choux de Siam frais ch. **.05**

Ble-d'Inde
Boîte 2 s **.08**

Biscuits secs "Gignac" 2 lbs **.15**

SARDINES
"BRUNSWICK"
Nos gérants vous diront au radio pourquoi nous pouvons vendre DU BON à si BON MARCHÉ.

Poires en conserve 2 s. 2 bts **.25**

CATSUP
"Excellence"
Grosse bouteille **.17**

Marmelade Old City
Grosse Jarre 40 oz **.25**

Beans "Heinz" 3 bts **.25**
Petites boîtes

Fèves blanches 5 lbs **.20**
Triées à la main

Olives McLaren **.39**
Nature Grosse Jarre 40 oz

Savon National Barsalou 10 mcs pour .35

LUX, petit paquet	2 pqts .19	Chocolat	au lait Velvet Buds .25
Chipso Gros Paquet	.19	Poudre à Pâte Magique	Boîte 16 oz. .34
Beurre frais pasteurisé	.25	Saindoux Pur	Paquet 1 lb .25
Oeufs	.57	Biscuits Soda	Cream Dainty. Bte 1 lb .15
Frais Premiers	3 dz .65	Biscuits Aux Figuees	.15
Frais Seconds	3 dz .57	Riz Guy	Pack-O-Bulk Sac 2 lbs .19
Haddock frais	.08	Marinades Raymond	Sûres, mêlées 20 oz .24
		Lait condensé	EAGLE .20
		Longes et Côtelettes	.27
		DEVANT d'Agneau	.14
		Lard Frais	.16
		Epauale ou Sock	lb .07
		Pattes salées pour bouillir	lb .07
		BOEUF Steer de choix	.09
		Pour bouillir	.25
		Steak haché	2 lbs .25
		Veau de Lait premier choix	.20
		FESSE Complète ou demie	.20
		Langue fraîche	.27
		Charcuterie	
		Saucisse fraîche	lb .15
		Jambon pressé	lb .17
		Saucisse fumée	lb .23
		Langue en galantine	.28
			(Moule gratis)
		CAFE SPECIAL	Moulu lb .25
		THE NOIR	Guy Spécial Pqt 1 lb .33
		FROMAGE CANADIEN	Très fort lb .40
		CHICKEN HADDIES	Brunswick .20
		FLEUR DE PATATES	St-Lawrence .10
		PARIS-PATE	Individuel .15
		PAPIER A MOUCHES	Aerexon 3 pour .05
		VINAIGRE	XXX le gallon .50

APPELEZ 4-3511
pour UN TAXI DE LUXE
Service courtois, Chauffeurs expérimentés

La Vie Sociale

Leurs Majestés le roi et la reine de Siam visiteront Québec mercredi prochain le vingt-neuf juillet. Leurs Majestés et les membres de la suite royale occuperont des appartements au Château Frontenac.

Les membres du Comité France-Amérique ont reçu à un lunch hier midi au Château Frontenac en l'honneur du commandant Lathan et de l'état-major de l'avisio française "Vil-d'Y".

M. le docteur et madame Louis Rousseau occupent une résidence d'été à Valcartier.

Madame Guy Bullerose et ses enfants partiront pour Percé à la fin de la semaine et seront les invités de M. et madame Maurice Brassat.

Mademoiselle Aimée Auger est de retour de Montréal où elle a passé cinq semaines. Elle est accompagnée par son frère, madame Alexandre Auger, d'Outremont.

Mademoiselle Lucienne Guilmette, avenue Moncton, est partie pour une quinzaine de jours, en promenade aux Etats-Unis. Mademoiselle Guilmette visitera les principales villes de la Nouvelle-Angleterre.

Le lieutenant-colonel J.-S. O'Meara, président de la Commission du Port, et le brigadier-général T.-L. Tremblay sont revenus hier soir de Montréal et Ottawa.

Madame Jules Frémont passe quelques semaines à Kennebunk, Maine.

Mademoiselle Marguerite Fortier, mademoiselle Françoise Fortier et M. Raymond Fortier partent ce matin pour la Pointe-au-Pic et passeront la fin de semaine au Manoir Richelieu.

Madame Roméo Langlais et ses enfants passeront les dernières semaines de vacances à St-Irène-les-Bains.

M. H.-M. Woodside est de retour d'un voyage à Montréal et Ottawa.

M. le docteur William Hanrahan et madame Hanrahan, de Bristol, Conn., ainsi que leurs deux fils, William et Louis, qui voyagent depuis quelque temps en automobile à travers le Canada, sont arrivés hier soir à Québec, après une croisière au Saguenay et repartent aujourd'hui pour les Etats-Unis.

Mademoiselle Julienne Simard passe une couple de semaines au Château-Frontenac, aux Eboulements.

M. Jacques et Pierre Sénécal, ainsi que mademoiselle Caroline Sénécal, de Montréal, sont à l'hôtel Laurentides, aux Eboulements.

M. et madame L.-J.-S. Deschamps ainsi que leurs deux jeunes filles, mademoiselles Lucienne et Rolande Deschamps, sont partis à bord du vapeur "Richelieu" pour un bref voyage dans la métropole.

M. et madame J.-P.-E. Delisle, de Neuville, sont de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

M. Alexandre Dallaire est de retour de Ste-Claire de Dorchester où il a passé une quinzaine.

M. Raoul Rhéaume, de Québec, passe une quinzaine chez ses parents, M. et madame Eugène Rhéaume, à Ste-Marie de Beauce.

Madame Albert Racine, madame (Dr) Gustave Gauthier, de Chicou-

M. et madame Aimé St-Hilaire et M. Henri Brochu, de Lawrence Mass., ont passé quelques temps à Old Orchard Beach, Maine.

M. et Mme Alphonse Guillemette, de Methew étaient de passage dimanche à Old Orchard.

M. Louis-Charles Gagnon, employé civil, au Département de la Marine à Québec est pour quelques jours en vacances chez son père, M. Edras Gagnon, de Ste-Perpetue de l'Islet.

Madame René Leduc et mademoiselle Gertrude Leduc sont parties, hier, sur le "Duchess of Atholl" pour un voyage aux Etats-Unis. Elles doivent visiter quelques villes de la Nouvelle-Angleterre et faire un séjour à Atlantic City.

M. et madame Stephen Vallée et M. le docteur et madame Seville Cheff sont à Atlantic City.

M. et madame Guy Couture et leur famille partiront cette semaine pour Magog où ils passeront l'été.

RECENT MARIAGE



Photographie prise au mariage de FORTIER-BOUTILLET, à Saint-Joseph, ces jours-ci.

MONTREAL

L'honorable juge Eugène Lafontaine et sa petite-fille, mademoiselle Gilberte Christin, passent quelques semaines au lac Chapleau.

M. et madame Ernest Guilmette ont passé la fin de la semaine à Rivière-du-Loup, les invités de l'honorable M. et madame L.-A. Taschereau.

M. et madame Ernest Guilmette ont passé la fin de la semaine à Woodlands, les invités de M. et madame Marime Raymond.

Madame L.-J. Decarie, M. et madame L. Charbonneau, M. Armand Dupuis sont au club du lac Chapleau.

M. et madame L. Cleveland Morgan sont les invités de Sir Montagu et de Lady Allan à Cancoua.

Mademoiselle Odette Lapointe, de retour d'un voyage à New-Glasgow et Halifax, est à Carleton, chez son oncle, M. Pratte.

RECENT MARIAGE



Photographie prise au mariage de M. EDDY BLOUIN à mademoiselle LAURA LEVEILLE, à St-Joseph, ces jours derniers.

MONTREAL A QUEBEC

Longue-Pointe, 134. — Clair, ouest, montant 7 05 a.m. "Blackbird", 1 20 a.m. "Blue Sunco", 4 20 a.m. "Starck", 4 30 a.m. "L. W. Robinson", 1 10 a.m. "Swiftwater", 6 25 a.m. "Richelieu", 7 30 a.m. Québec, 8 10 a.m. "Grey Cloud", 10 30 p.m. "Commandant Deschamps", 11 00 p.m. "Cap-St-Michel", 125. — Clair, ouest, montant 8 50 a.m. "Rose Héloïse", descendant 11 20 a.m. "Fontenac", descendant 11 20 a.m. "Bellmouth", 110. — Clair, ouest, montant 8 50 a.m. "L'Éclair", descendant 11 20 a.m. "Chicago Tribune", 10 10 a.m. "Commandant Deschamps", 11 00 p.m. "Pte-Citrouille", 55. — Nuageux, ouest, montant 7 20 a.m. "John J. Boland", 8 00 a.m. "Dorval", 8 15 a.m. "Grondines", 41. — Nuageux, sud-ouest, descendant 7 50 a.m. "C.G.S. Safeguard", 8 10 a.m. "L'Éclair", descendant 11 20 a.m. "Chicago Tribune", 10 10 a.m. "Commandant Deschamps", 11 00 p.m. Québec, Nuageux, ouest, descendant 11 5 a.m. "Ontariotie", 3 05 a.m. "Canadian Veto", 4 40 a.m. "Blair", 5 a.m. "Vanolite St-Laurent", arrivé en descendant 6 a.m. "North Portland", arrivé 7 35 a.m. "Deschamps", 8 a.m. "Winona", Remorqueur "Manoir" arrivé en montant 7 55 a.m. "Godelite", "La Presse", arrivé en descendant 3 25 p.m. "Joshua", arrivé 3 30 p.m. "Coal Bar", 4 10 a.m. "N. S. M.", arrivé 4 45 p.m. OUEST DE MONTREAL

Cornwall, 62. — Clair, sud-ouest, descendant 3 35 a.m. "Laurent", 4 10 a.m. "Coteau Landing", 33. — Nuageux, sud-ouest, montant 6 15 a.m. "Magog", 7 05 a.m. "Joseph P. Burke", 7 10 a.m. "L'Éclair", descendant 11 20 a.m. "City of Hamilton", 9 30 a.m. "Aube".

DERNIERE HEURE

Cap de la Madeleine, 299. — Montant 9 a.m. "Watford".

Pointe à la Renommée, 330. — Montant 9 25 a.m. "Canadian Pathfinder", 100 sud-est.

Mutton Bay. — Montant hier 9 p.m. "North Voyager".

VAISSEAUX PASSAGER MONTANT

Belle-Isle, 739. — 3 50 a.m. "Arbenia", attendu vendredi à minute, 3 40 a.m. "Laurent", attendu vendredi 7 20 p.m. Hier 4 30 p.m. "Duchess of Bedford", attendu vendredi à 9 a.m.

IL REUNIT UNE FOULE NOMBREUSE

Beaulieu prononça une courte allocution dans laquelle il remercia la foule qui par son étendue montrait combien la population de Québec s'intéresse au grave problème du chômage avec lequel le monde entier est actuellement aux prises.

Si la crise que nous déplorons à Québec, dit M. Beaulieu, est générale, c'est un raison de plus pour que tous les pays du monde travaillent à la solutionner, et à Québec tous doivent se donner la main et s'unir dans les mêmes sacrifices, si nécessaire, pour procurer de l'ouvrage à l'ouvrier.

Après avoir rendu témoignage au maire Lavigne et aux échevins de notre ville pour tous les efforts tentés pour procurer des travaux à la classe ouvrière, M. Beaulieu qui faisait partie de la délégation à Ottawa ajouta que le chef du gouvernement fédéral avait déclaré aux

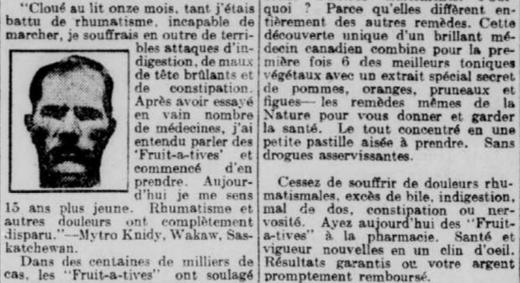
CHIC MARIAGE



M. le docteur Georges LAROCHE et madame LAROCHE (Fernande Gauvin), dont le mariage a eu lieu ces jours derniers, en l'église des Saints-Martyrs. (Cliché "Le Soleil")

Le rhumatisme le cloue au lit 11 mois. Sur pied maintenant

Rien ne lui a fait du bien avant les "FRUIT-A-TIVES"



15 ans plus jeune. Rhumatisme et autres douleurs on complètement disparu. — Mytro Kudiy, Wakaw, Saskatchewan.

"Cloué au lit onze mois, tant j'étais battu de rhumatisme, incapable de marcher, je souffrais en outre de terribles attaques d'indigestion, de maux de tête brillants et de constipation. Après avoir essayé en vain nombre de médecines, j'ai entendu parler des "Fruit-a-tives" et commençai d'en prendre. Aujourd'hui je me sens 15 ans plus jeune. Rhumatisme et autres douleurs on complètement disparu. — Mytro Kudiy, Wakaw, Saskatchewan.

Dans des centaines de milliers de cas, les "Fruit-a-tives" ont soulagés promptement et sûrement les douleurs aux jointures, gastralgie, maux de tête, constipation, nervosité, après échec d'autres traitements. Pourquoi ? Parce qu'elles diffèrent entièrement des autres remèdes. Cette découverte unique d'un brillant médecin canadien combine pour la première fois 6 des meilleurs toniques végétaux avec un extrait spécial secret de pommes, oranges, pruneaux et figues — les remèdes mêmes de la Nature pour vous donner et garder la santé. Le tout concentré en une petite pastille aisée à prendre. Sans drogues asservissantes.

Cessez de souffrir de douleurs rhumatismales, excès de bile, indigestion, mal de dos, constipation ou nervosité. Ayez aujourd'hui des "Fruit-a-tives" à la pharmacie. Santé et vigueur nouvelles en un clin d'oeil. Résultats garantis ou votre argent promptement remboursé.



Elle l'accueille avec un sourire joyeux

Elle est toujours alerte et gaie quand il arrive. Elle sait qu'en gardant la bouche fraîche on reste dispos.

La délicieuse saveur de la Gomme WRIGLEY rafraichit la bouche et parfume l'haleine après qu'on a mangé ou fumé.

WRIGLEY "après chaque repas" est recommandée par les médecins et dentistes, car elle aide la digestion et nettoie les dents.



PEU COUTEUSE — ELLE CONTENTE

COMME PROTECTION CONTRE LES RHUMES D'ÉTÉ PRENEZ LE CREAM PORTER BOSWELL

Cessez de souffrir de douleurs rhumatismales, excès de bile, indigestion, mal de dos, constipation ou nervosité. Ayez aujourd'hui des "Fruit-a-tives" à la pharmacie. Santé et vigueur nouvelles en un clin d'oeil. Résultats garantis ou votre argent promptement remboursé.

RADIO COMBINE VICTOR

L'instrument par excellence vous offrant trois formes de divertissement : l'enregistrement de vos propres disques, la réception radiophonique parfaite et la reproduction de disques. Il est maintenant facile d'achat grâce à la généreuse allouance sur votre vieux phonographe ou radio.

\$60

ALLOUE sur n'importe quel radio ou phonographe.

CONDITIONS FACILES

Victrolas Orthophonic

LAVIGUEUR & HUTCHISON

54 St-Joseph 81 St-Jean

que la ville a voté la semaine dernière un bon montant pour être remis au syndicat des familles. Aujourd'hui encore une autre somme de cinq mille dollars vient d'être remise à la société St-Vincent de Paul dans le but d'aider aux familles des chômeurs. Et ce soir, continua Son Honneur le maire Lavigne au milieu des applaudissements, j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai réussi à "passer" le réservoir et à l'unanimité. D'ici une semaine les travaux commenceront définitivement et tout se fera au travail manuel. Le contrat a été accordé à une maison québécoise, La Canadian Construction, qui emploiera un bon nombre d'ouvriers québécois.

Abordant ensuite la question du salaire des ouvriers le maire se déclara nettement en faveur du maintien de l'échelle de salaire à quarante cents de l'heure et après avoir invoqué les diverses raisons qui le portaient à prendre cette attitude il promit que tant qu'il serait à l'hôtel de ville le salaire des ouvriers ne serait pas diminué.

Enfin, termina Son Honneur le maire, je crois que nous sommes rendus dans une période où nous pouvons avoir confiance. Déjà nous

avons mis plusieurs centaines d'ouvriers au travail dans divers entreprises et j'espère que les projets que nous voulons réaliser avec l'aide du gouvernement fédéral et avec l'aide du gouvernement provincial nous permettront d'employer assez de monde pour que l'on puisse dire bientôt qu'il n'y a plus de chômeurs à Québec.

Après le maire, M. A.-G. Penny président de la Chambre de Commerce, MM. les échevins Drolet et Bertrand prirent aussi la parole pour prier les chômeurs d'avoir confiance dans l'issue des démarches qui venaient de se faire.

Il était environ dix heures quand la foule commença à se disperser. Quelques chômeurs en profitèrent cependant pour haranguer la foule mais la plupart se bornèrent à réclamer le calme et la patience ce que tout ouvrier bien fait hier soir inusque la police qui s'était rendue dans la place n'eut à intervenir en aucune manière. Des rassemblements furent bien tentés de nouveau aux abords des rues St-Vallier et de la rue des Oblats mais il n'y eut pas de désordres et à dix heures et demie tout était rentré dans le calme.

PATENTE DE TRAPPE ANIMALE A VENDRE ou MANUFACTURER.

J'offre en vente, ou pour la fabrication avec les motifs "Patent Pending" exigés une Patente de Trappe animale pesant 932 onces, pour tout animal de fourrure, l'ours et le loup exceptés.

Cette invention, conçue par un trappeur de 35 années d'expérience, a pour objet principal l'économie de partage, etc.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Alexis Lavoie, St-Gabriel Est Co. Rimouski

RADIO VICTOR

Tous les modèles

RADIO VICTOR

sont exposés

chez

320 Robitaille Tél: 8167

St-Joseph

PIANOS

RADIOS

11ième ANNIVERSAIRE Chez LUCILLE 11ième ANNIVERSAIRE

Une Répétition Du Succès De La Semaine Dernière

VENTE 2955 ROBES

Avec Manches Longues, Demi-Manches Et Sans Manches

Couleurs Assorties, Styles Variés, Crêpe Fleuri, Fugi Extra Pesante, Crayshene Lavable, Voile et Broadcloth de Soie. Grands Assorties. Valant jusqu'à \$7.50. En Vente Vendredi, Seulement

99c

MAISON Le plus pour votre argent

LUCILLE INC

121 St. Joseph

La Plus Grande Vente Solde de Manteaux, Costumes et Robes

jamais organisée par

La Voquée

300 vêtements, comprenant costumes de soie, costumes tricotés, costumes, manteaux et robes en soie imprimée. Valeurs jusqu'à \$35.00

\$5

Pas d'échange — Ni essai — Chaque vente finale

La Voquée

78 rue St-Jean

LES GOELETTES

"S. S. Cap Gaspé" prendra marchandises aujourd'hui à la shed 14 pour la côte Sud, Rimouski, Michin jusqu'à P.Gaspé départ vendredi soir. Pour information, téléphone: bureau, 2-5984; Shed, 2-7224. J.-M.

Dumond, agent.

"S. S. Miron L.", prendra marchandises aujourd'hui à la shed Verreault pour la côte Sud, Michin, Ste-Anne-des-Monts jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Départ vendredi soir. Pour information, téléphone: bureau, 2-1208. P. Plamondon, agent.

ACADEMIE COMMERCIALE DE QUEBEC

La principale école bilingue de commerce de ce district. Fondée en 1862 et affiliée à l'Université Laval en 1928. Un cours préparatoire pour enfants de 7 ans ou plus. Un cours primaire programme du Département de l'Instruction publique. Un cours secondaire de 6 ans. Un cours supérieur de commerce (Experts-Comptables C. G. A.). L'Université sanctionne ce cours par un diplôme d'études spéciales de commerce. Un cours commercial abrégé de 2 ou 3 ans. L'anglais enseigné par des professeurs de langue anglaise. Pensionnaires. Demi-pensionnaires. Etrangers. Prospectus sur demande. Le Directeur, avenue Chauveau, Québec.

SPECIALS De Fin de Semaine



Quebec Instalment House 387 ST-JOSEPH

ROBES

25 Robes de crêpe uni ou imprimé, quelques ensembles de piqué fleuri; d'excellentes valeurs. Prix régulier jusqu'à \$9.95 pour

1.95

ROBES

50 Robes de crêpe plat uni ou fleuri, quelques robes de georgette ont été incluses dans ce lot. Vous trouverez une bonne variété de styles et teintes. Rég. jusqu'à \$12. pour

2.95

ROBES ET ENSEMBLES

Etes-vous désireuses mesdames, de vous procurer un joli petit ensemble? Jamais plus belle occasion ne vous sera fournie, à des prix aussi bas. Vous trouverez aussi une belle sélection de robes de couleurs variées, manches longues ou courtes, crêpe plat ou tulle. Spécial à

3.95

75 MANTEAUX

Nombre de dames et jeunes filles ont attendu pour se procurer un joli manteau à des prix de fin de saison. L'occasion vous est maintenant fournie de faire votre choix parmi un lot de 75 jolis manteaux de tweed qui sont des valeurs exceptionnelles à

4.95

100 ROBES ET ENSEMBLES

Quand ces ensembles et robes de crêpe tulle se sont vendus \$12.95 et \$14.95, plus d'une a renoncé au désir d'en devenir acquiescente. Le prix est maintenant accessible à tous. Venez maintenant faire votre choix, au bas prix de

7.95

SPECIAL

35 Imperméables. Par les temps pluvieux que nous passons, un imperméable est indispensable. Ces imperméables sont de couleur double, de couleur noir, brun, ou bleu marin, grandeurs 14 à 44. Rég. \$9.95 pour

2.95

Messieurs Voici L'Aubaine Chemises

25 doz. de chemises de broadcloth, rayé de différentes teintes. Ne manquez pas l'occasion de vous procurer une de ces chemises se vendant régulièrement \$1.75 pour

99c

Superbe Occasion d'Economie

50 Habits avec 2 pantalons pour Garçons grandeurs 26 à 32

Ces habits sont de tweed fleché, gris ou brun, et autres couleurs. Les mamans pressamment désireuses de faire de l'économie, trouveront là une splendide occasion. Venez les voir. Rég. \$7.95, pour

3.95

AVIS Les marchandises aux prix annoncés seront vendues pour argent comptant seulement.

Quebec Instalment House 387 ST-JOSEPH 387 Succursale St-Grégoire A. AMIRULT, Gérant

Capitaine. Geo. Gagnon, pour Malbaie, goëlette "G. Gagnon", marchandises jeudi, départ vendredi, quai Renaud No 5. Capitaine E. Fournier, pour L'Islet, Trois-Saumons, goëlette "O. D.", marchandises vendredi, départ vendredi quai No 5. Capitaine C. Harvey, pour Baie St-Paul, goëlette "A. N. E.", marchandises jeudi, départ vendredi, quai No 5. Capitaine Jos. Rouleau, pour Kamouraska, St-Alexandre, St-André, St-Joseph, St-Germain, goëlette "O. C.", marchandises jeudi, départ samedi, quai No 5. Capitaine Jos. Savard, pour St-Siméon, goëlette "Cap Saumon", marchandises jeudi, départ vendredi, quai No 4. Capitaine N. Blanchette, pour Cap St-Ignace, goëlette "Tadousac B.", marchandises jeudi, départ vendredi, quai No 4. Capitaine M. Fournier, pour Montmagny, Grosse Isle, goëlette "Montmagny T.", marchandises jeudi, départ vendredi, quai No 2. Capitaine Geo. Rivest, pour Ile Verte, Capouca, Trois-Pistoles, goëlette "Honorine", marchandises vendredi, départ à midi, quai No 1. Capitaine J. Bouillon, pour Rimouski, Luceville, Bic, goëlette "J. Bouillon", marchandises jeudi, départ à midi, quai No 1. Capitaine W. Jourdain, pour Bersemis jusqu'à Sept-Îles et Cap Chat, Rivière au Tonnerre, goëlette "Paspébiac", marchandises jeudi, départ à midi, quai Cross Wall. Capitaine J.-A. Gauthier, pour Rimouski, Ste-Flavie, Matane, goëlette "Xenophon G.", marchandises jeudi, départ samedi, shed 19. Capitaine E. Boudreau, pour les Eboulements, goëlette "L'Étendard", marchandises jeudi, départ à 5 heures, ponton de la Douane. Capitaine M. H. H. Thadousac, Baie St-Catherine, Sacré-Cœur et Bergeronne, goëlette "San Lucas", marchandises jeudi, départ ce soir, ponton de la Douane. T. Puzze, Matane, St-Luc, St-Félicité, pas prêt. La marée sera haute à 12:08 a.m. et 12:39 p.m.

Saint-Romuald

Imposantes funérailles. D'imposantes funérailles ont été faites samedi dernier à rue Mme Vve Paul Gagnon, née Henriette Roberge, décédée le 15 juillet à l'âge de quatre vingt un ans et huit mois. L'église avait revêtu ses plus riches ornements et le deuil fut circonstancié. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Roberge du Collège de Lévis, neveu de la défunte. Le R. P. Xavier-Marie, O.F.M. autre neveu de la défunte changea le service assisté de MM. les abbés P.-E. Pelchat et M. diacre et Charles Ouellet comme sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. le curé E.-A. Dupont et M. l'abbé Roberge. La messe des morts fut chantée par la chorale de la paroisse sous la direction de C.-F. Gaspard, maître de chapelle. La croix était portée par M. L.-P. Gagnon, petit fils de la défunte accompnée de Mme G. Roberge, MM. Armand, Antonin, Fernand Gagnon et Léonard Cadoret, autres petits-fils de la défunte, portant la dépouille mortelle. Ils étaient accompagnés de Mmes A. Davy, A. Cadoret, C. Demers et A. Belleau. Le deuil était conduit par ses deux fils MM. Joseph et Arthur Gagnon de Bienville, son gendre M. Georges Cadoret, son frère M. Albert Roberge de Québec, son beau-frère, M. D.-R. Gagnon de Québec, ses petits-fils MM. Louis, Paul, Armand, Antonin, Fernand, Bernard, Gagnon, Léonard Raymond, Marc Cadoret, ses neveux MM. Léonard Gagnon de Lévis, Lionel, Armand, Lactance Roberge de Lévis, Paul Roberge de Québec, Gérard Roberge de Charny, Antonio Roberge de St-Romuald, Georges Roberge de Québec, Jean-Marie et Bernard Roberge de Mont-Réal. Dans le cortège on remarquait une foule nombreuse qu'il serait trop long d'énumérer ici. La regrettée disparue laisse pour pleurer sa perte deux fil. MM. Joseph et Arthur Gagnon, deux filles Mme Georges Cadoret (Régina) et Mlle Maria Gagnon; quatorze petits enfants: MM. L.-Paul, Armand, Laurette, Antonin, Fernand, Jeanne d'Arc, Bernard, Mariette Gagnon, Léonard, Raymond, Gisèle, Marcelle, Marie Cadoret, Marie-Pauline Vermette; deux sœurs Mme Vve J. Croteau d'Ottawa et Mme Vve F. X. Gagnon de Lévis, un frère M. Albert Roberge de Québec, un beau-frère M. D.-R. Gagnon de Québec et trois belles-sœurs: Mmes L.-J. Roberge, de Lévis, E. Fréchet et J.-G. Roberge de Québec. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la paroisse dans le lot de la famille. Nous réitérons à tous les parents l'expression de notre plus vive sympathie. Grand-messes: La famille Joseph Gagnon et Romuald, famille Georges Cadoret, New-Liverpool M. et Mme Arthur Gagnon, Bienville, M. A. Roberge, Québec. Messes privilégiées: Mme Vve J. Croteau, Ottawa, M. et Mme D.-R. Gagnon, Québec, les abbés Jos. et Léonard Roberge, Mme L.-J. Roberge et les demoiselles Roberge, Mme G. Roberge, M. et Mme Lionel Roberge, Lévis, M. et Mme Léonard Gagnon, Lévis, M. et Mme C.-E. Lamarche, Québec, M. et Mme R. Babin, Québec, le docteur et Mme R. Rolland, Québec, M. et Mme Marc Vachon, Lévis, M. et Mme Gérard Roberge, Charny, M. et Mme Horace Fortier, Lévis, M. et Mme Armand Roberge, Lévis, M. et Mme Lactance Roberge, Lévis, M. et Mme Antonio Roberge, St-Romuald, Mlle Béatrice Roberge, Québec, M. et Mme G.-A. Tardif, de Lévis, monsieur et madame Joseph Tardif de Lévis, M. et Mme Jules Lavoy, Québec, M. et Mme Edmond Gravel, St-Romuald, M. et Mme Charles-E. Lemelin, M. et Mme Alfred Gagné, Mme L.-Alain, Mlle Lucie Tremblay, Mme A. Davy, M. et Mme A. Papière, Mlle Corinne Lapière. Messes basses: Famille Alphonse Rouleau, Mlle Yvonne Dubé, M. et Mme Welle Slater, M. et Mme J.-Baptiste Gosselin, M. et Mme Léonard Lamoignon, M. et F. Hamelin, M. et Mme Antoine Roberge, famille Edouard Laberge, famille Emile Cantin, famille Georges Cadoret, famille Jos Roy, M. et Mme Oscar Gravel, famille J.-A. Cadoret, famille J.-H. Berrigan. Bénévoles: M. et Mme Sra. Traquair, St-Romuald, famille Edouard Piché, Mme Emont Traskie, Laurette, J.-d'Arc Gagnon, Marie-Paule Vermette, Marie-Bernard Berrigan. Aillations: Mmes Alexandra et Maria Anna Gagnon, Mlle Clara Tardif, Mme Charles Cantin, M. et Mme Antonin Fortin, Mme L.-Georges Boulanger, M. et Mme Henri Trudel. Cartes de sympathies: M. Jos Vachon, la Conférence St-Vincent de Paul, Bienville, M. et Mme J.-L. Laroche, M. et Mme Jos Corbielle, M. et Mme Moïse Vion, Lévis, Mme Vve Léonard Tardif, Mlle Joanne Cadoret, famille Georges Marceau, famille Philippe Couture, M. et Mme J.-E. Allard, famille Arthur Leclerc, Mlle Juliette Gagnon. Baseball. Vu que le Charny est champion de la ligue du C. N. R. il lance un défi à tous clubs de Lévis, pour jouer dimanche le 26 courant le Charny. Le Charny préféreraient une série de deux dans trois, pour la coupe offerte par la Brasserie Boswell, présentement entre les mains du club Ha-

low. Cette coupe fut donnée pour être distribuée entre les clubs de la rive Sud. Pour toute information s'adresser à M. Ph. Bernard, Charny, téléphone: 3 entre 8 hrs a.m. et 4 hrs p.m. (Communiqué). Gravement malade. Nous avons regretté d'apprendre la grave maladie de Mme DeMontigny, qui a reçu les derniers sacrements mardi dernier. Note sociale. Mme Charles Bergeron de St-Anoine de Tilly était à St-Romuald ces jours derniers pour visiter son frère M. Ludger Lafleur de la rue commerciale et aussi Mme Houde de la rue de l'Eglise. De passage. M. l'abbé Amand Bergeron, curé de St-Nicholas, était en visite au presbytère ces jours derniers. A L'ÉPREUVE DES BALLES. Berlin, 22.—Des expériences ont été faites ici, sur le stand d'essai pour armes à feu, avec une vitre de construction nouvelle, réfractaire à l'action des balles. Des projectiles d'un calibre de 6.5 à 9 millimètres se sont écrasés contre la vitre, d'une épaisseur de 20 millimètres, sans la perforer. On estime dans les milieux intéressés que cette invention pourra être appliquée utilement dans les banques et les entreprises de toutes sortes pour protéger les employés si souvent victimes d'agressions.

NOUVELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK. Frédéricton, N.-B. (D.N.C.). La Commission d'Éducation de la province s'est réunie pour fins d'organisation. Les personnes suivantes y assistaient: le Dr MacFarlane, surintendant de l'éducation; le révd H.-A. Vanier, supérieur de l'Université Saint-Joseph; M. Bridges, directeur de l'École Normale; M. C.-F. Savoie, de Moncton; S.-W. Palmer, St-Jean; W.-K. Tibet, directeur des Écoles d'Apprentissage du Nouveau-Brunswick; R.-W. Maxwell, directeur de l'École d'Agriculture; de Woodstock; le juge J.-A. Barry, de Saint-Jean; C.-P. Hickey, de Chatham; W. McL. Barker, de Moncton; G.-J. Marr, de Saint-Jean; Charles-D. Hébert, inspecteur d'école de Dupuis Corner et Mme E. Wesley, de Saint-Jean. Trois grandes questions seront mises à l'étude, à savoir: l'administration, y compris la coopération entre les écoles publiques, les écoles techniques et les écoles d'agriculture; les moyens de prélever les fonds nécessaires au maintien des écoles, les bornes des districts scolaires et l'uniformité de la taxe; et les modifications à apporter à l'enseignement dans les écoles par la sport aux cours des universités de la province. Moncton, N.-B. — L'abbé Henri P. Cormier, curé de la paroisse de l'Assomption, vient de célébrer le 33ème anniversaire de son ordination. A cette occasion, les enfants de la paroisse lui ont présenté une adresse et un bouquet de roses. L'adresse fut lue par M. Raphaël Aucoin et le bouquet fut pris nié par Mlle Léone Boudreau. Campbellton, N.-B. — Le congrès de la société médicale du Nouveau-Brunswick vient de terminer ses séances. Les officiers suivants ont été élus, président, Dr J.-A. Bell, Newcastle; vice-président, Dr D.-D. Davidson, St-Jean; 2ème vice-président, Dr P.-H. Laporte, Madawaska; trésorier, Dr D.-C. Malcolm, St-Jean; membres de l'exécutif, Dr A.-M. Sormany, Edmundston, Dr Allen Sterling, Fredericton, Dr Clarence J. Venot, Bathurst, Dr H.-E. Britton, Moncton, Dr W.-E. Grey, Milltown, Dr J.-B. Nagent, St-Jean. La résolution suivante a été adoptée: Les personnes suivantes y assistaient:

"Résolu que la Société médicale du Nouveau-Brunswick en congrès à Campbellton, se prononce énergiquement contre le présent programme d'étude des écoles primaires, lequel ne tient aucun compte de la santé des élèves. Nos sommes d'avis que les heures de classes sont trop longues et sont contraires à l'esprit de la loi qui régit le travail des enfants, que le travail à la maison ne devrait pas être encouragé; que l'âge d'admission à l'école devrait être de sept ans au lieu de six et que dans le cas où cette limite d'âge ne serait pas échangée, ce règlement soit mis rigoureusement en force; parce que nous croyons que dans certains cas des enfants de cinq ans ont été admis à l'école. Notre société a nommé un comité chargé de faire une étude approfondie de cette question et nous espérons que la Commission royale de l'éducation nommée par le gouvernement pour faire la révision du programme, vaudra bien donner à notre comité l'occasion d'exposer ses vues."

VOYAGES - Provinces Maritimes. VACANCES ECONOMIQUES AUX Provinces Maritimes. Il y a dans la forêt et à la mer, de jolis endroits de villégiature peu dispendieux, comme Picou, N.E., par exemple. Voyages à forfait avec guides. Prix d'été très réduits jusqu'au 30 septembre. Laissez-nous vous préparer un itinéraire pour vos vacances dans les Provinces Maritimes. Deux trains de Luxe. "OCEAN LIMITED" le "MARITIME EXPRESS". Nous serons heureux de vous fournir tous les renseignements utiles. Détails au long aux Bureaux des Billets en Ville, 10, rue Ste-Anne, et à l'Hotel St-Joch, tél. 2-8200. CANADIEN NATIONAL. CAFÉ RENO le bon café, toujours frais.

LE PORTER ELOIGNE LES RHUMES D'ETE. L'un des moyens les plus simples et les plus efficaces de se protéger contre les rhumes d'été, c'est de se fortifier en prenant régulièrement du Porter. Renommé pour ses merveilleuses propriétés reconstituantes, ce fameux breuvage tonique est employé depuis de nombreuses années contre l'anémie et autres cas de débilité. Le Porter Boswell est un breuvage agréable en outre d'être un tonique efficace. Demandez-le chez votre épicer, (ann.)

"Supurette" VICTOR

Ne le jugez que par le meilleur radio que vous avez entendu! Fabriqué au Canada. Attendez-vous à un rendement extraordinaire du "Supurette" Victor, et vous ne serez pas déappointé... car c'est un véritable Super-Hétérodyne, concédé le plus efficace circuit en radio. Il est petit dans ses dimensions, mais un géant par sa sélectivité, sa sensibilité et sa sonorité. Mais, c'est surtout par sa valeur que le "Supurette" prédomine. Songez-y donc, seulement que \$89.50 pour un Super-Hétérodyne de huit lampes! Ce bas prix est possible grâce aux immenses ressources scientifiques de Victor et au fait que le "Supurette" est fabriqué au Canada. Maintenant considérez tout ce que vous offre le "Supurette" dans son attrayant et solide cabinet... les plus récents perfectionnements qui assurent le maximum de sélectivité et de sensibilité: Lampes super-contrôles combinées avec lampes à grille protégée... haut-parleur électro-dynamique... régulateur de sonorité à nuances variées... amplification "push-pull"... fonctionnement sans bruit et cabinets d'acoustique parfait. Allez chez votre marchand Victor. Ecoutez le "Supurette". Comparez sa valeur. Faites-vous démontrer aussi les nouveaux Super-Hétérodynes "Lowboy" R-8, \$119.50 et "Highboy" R-9, \$122.50, chacun complet avec lampes. Conditions faciles de paiement. C'est un Super-Hétérodyne de Huit Lampes.

RADIO VICTOR VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED-MONTREAL. LA VOIX DE SON MAÎTRE.

PAGE FEMININE

UNE LETTRE S'ENVOLE

Par DJIMY

L'auto roulait lentement dans les allées du bois. Indifférente aux promeneurs qui pouvaient la voir, Hélène sanglotait dans un coin de la voiture. Assise près d'elle, un bras passé autour de ses épaules, Ariette cherchait à la consoler.

— Je t'en prie, ma chérie, ne te mets pas dans un pareil état. La rupture n'est peut-être pas définitive, qu'il sait ? André comprendra sans doute qu'il a mal agi.

Hélène haussa les épaules. — Pendant quatre mois, j'ai espéré qu'il reviendrait sur sa décision. Maintenant je n'attends plus rien, c'est affreux. Tu as entendu ce que Georges Hérié nous a raconté tout à l'heure quand nous prenions le thé au pré Catelan ? Le mariage d'André avec Mlle de Ronsac, la fille du grand industriel, est officiel, il a rompu nos fiançailles pour épouser quelques millions.

Les larmes roulaient brûlantes sur les joues de la jeune fille.

Ariette se désola. — Calme-toi, ma chérie, essuie tes larmes et remets un peu de poudre. Ce Georges Hérié est un serin d'avoir ainsi ravi ta peine. A vingt-deux ans, ta vie n'est pas finie. Tous les hommes ne se ressemblent pas, heureusement. Allons, Lélio, souris à ta vieille amie.

Hélène tamponna ses yeux rougis : — Je te demande pardon, ma petite Ariette, mais cela m'a fait si mal de penser qu'il allait se marier avec une autre, de m'imaginer qu'il m'aimait tant. Tiens, voilà la dernière lettre qu'il m'a envoyée peu de temps avant son retour du Maroc.

La jeune fille sortit de son sac un papier plié et chiffonné.

— Lis... Lis les adorables mots qui n'étaient que mensonges et dupes.

La voiture descendait lentement l'avenue des Champs-Élysées. Les sourcils froncés, Ariette lisait la lettre dans laquelle André répétait à sa fiancée son bonheur, sa joie de la revoir bientôt et l'assurait de tout son amour.

Un peu calmée, Hélène regarda son visage et avait le carmin de ses lèvres. Elle sourit à son amie tandis que celle-ci lui rendait la lettre :

— Tu vois, chérie, le grand cœur est fini, je ne serai pas trop laide pour dîner ce soir avec toi. Mais que penses-tu de ces protestations d'amour ? — Je pense qu'André est un muflin.

Il n'affectionne que l'argent et ne méritait pas que tu l'aimes tant. Prenant la lettre, Hélène la déchira en deux morceaux.

— Voilà ce que j'en fais. Oh... ma lettre Ariette, ma lettre.

Un brusque coup de vent avait enlevé les feuilles; tourbillonnant en instant dans l'espace, ils étaient tombés sur la chaussée et s'évoaient chassés par le déplacement d'air causé par les voitures.

Ariette regarda en arrière. Les autos sillonnaient l'avenue, les feuilles avaient disparu.

— Ce serait une folie de faire arrêter la voiture pour aller rechercher les débris de ta lettre, ma petite Lélio. La poussière et la pluie en auront bientôt fait d'innombrables chiffons. Je souhaite que ton chagrin s'envole comme ta dernière lettre d'amour. Ne pensons qu'à la joie d'être ensemble.

Hélène embrassa son amie : — Tu as raison, ma chérie. Ce que tu emportes "son souvenir, avec celui de ses dernières paroles de tendresse".

Comme une volée de moineaux s'élevaient sortaient en babillant de la chapelle d'une voisine, les jeunes gens se dispersèrent, se dispersèrent dans la rue. Une journée de finie. Elles oublièrent toutes leurs misères, l'air irrespirable et poussiéreux des salons, leurs pieds meurtris à force de piétiner les tapis, la douleur qui s'appesantissait entre les deux épaules.

Elles oublièrent tout cela en respirant l'air tiède et embaumé de cette soirée de juin. Le soleil s'attardait encore sur le faite des maisons, rougeoyant les vitres des lucarnes. Solange et Jany descendaient la rue Royale.

— Quelle journée! ces premières chaleurs vous accablent.

Jany sourit, et dit : — Ma pauvre petite, que niras-tu quand ce sera la journée des soldes.

Arrivées place de la Concorde, les jeunes femmes s'arrêtèrent. Désignant l'entrée du métro, Solange demanda : — Je prends le métro, et toi Jany ?

Celle-ci hésita. — Il fait si beau ce soir que j'ai envie de prendre l'air avant de rentrer. Personne ne m'attend. Je vais remonter les Champs-Élysées jusqu'au rondpoint, où j'ai un autobus qui me met près de chez moi.

Après un dernier regard, elles se séparèrent. Tranquillement, Jany prit l'avenue des Champs-Élysées. Les passants étaient plus rares, les autos moins nombreuses. Un peu de calme succédait à l'agitation bruyante. Jany contempla, émue, les feuilles de linon broché et ces charmants et frais au possible. Le détail se répétait aux manches sur les poignets lorsque ces manches sont longues, en bordure lorsqu'elles sont courtes.

Les manches écourtées, trois-quarts ou bien au-dessus du coude, ne sont pas la moins séduisante nouveauté de la mode nouvelle. Et le port de gants assortis est une originalité pleine de bon sens. Puisqu'il faut changer, autant faire jolir. Et l'on a essayé Les corsages qui n'ont pas de ceinture

jeune fille se sentit affreusement triste, ignorant que ces mots trompeurs ne cachaient que larmes et souffrances.

Djimy.

DESTINEE TRAGIQUE

Georgette Leblanc vient de publier ses souvenirs. C'est un récit exact où la chanteuse, l'actrice, l'amoureuse inspiratrice de Maeterlinck, raconte toutes les péripéties d'une existence exceptionnelle, hors série.

Née à Rouen, dans une famille bourgeoise, celle qui devint plus tard une très grande artiste, avait grandi opposée à ce qui l'entourait. Très jeune, elle rêvait théâtre et indépendance et très jeune, elle obtint des succès et ensuite, réalisa les plus hautes ambitions conçues par son esprit ardent et son cœur romantique.

Belle et admirée, elle fit la conquête d'un très grand écrivain, un de ceux qui sont à la fois admirés par la foule et par l'élite. Elle joua ses œuvres devant un public enthousiasmé. Incarnant la pensée de Maeterlinck, elle ressent une ivresse que très peu de créatures humaines sont appelées à éprouver.

Cependant, quand on lit le récit de cette existence exaltée et évalante, on sent au fond de toute cette joie apparente, la plus ardente inquiétude, le plus terrible et tragique inassouvissement.

Même les années de bonheur que Georgette Leblanc dépeint, semblent marquées d'angoisse.

Aucune femme n'envia le destin de cette créature tragique en la lisant.

L'aventure de cette existence comblée de biens et qui s'amoindrit à mesure qu'elle avance, est un drame de plus en plus triste.

Quelle fantôme d'existence ! Quelle comédie de bonheur ! Quelle apparence, quel rêve peu rassurant pour celles qui cherchent la bonté et la beauté en dehors des saines lois familiales, des nobles et simples traditions du mariage et de la maternité !

Se précipiter ainsi de gâté de cœur dans les abîmes des orgueils et des plus redoutables passions, tandis qu'on est femme, bien née et promise à la loi bienfaisante d'un foyer dont on est la flamme, l'étoile, la grâce.

Renoncer à tant de discrète et d'utile dignité pour verser les larmes amères de l'abandon, à la veille du premier cheveu blanc !

Combien furent plus sages et mieux inspirés, la comtesse de Noves, le Musée de Pétrarque, ou Madame Nodier-Messier, l'immortelle inspiratrice du fameux sonnet d'Arvers, d'Alfred de Musset et de Victor Hugo qui tous, respectueusement et intimidés par son mérite, lui adressèrent des vers magnifiques.

Cette dame de beauté à la fois vertueuse, bourgeoise et cultivée, vécut fort âgée entourée de petits-enfants qui caressèrent et aimèrent son déclin. L'image souriante de son visage vieillit fut publiée récemment par l'illustration, et on peut assurer que sa vie terrestre, calme, honorée et adulée, avait commencé son paradis.

Etrange et souvent lugubre destinée, celle des "l'ins" qui parcourent les étoiles errantes, s'évadent de ce ciel facile pour sombrer dans un enfer, périlleux, fut-il constellé de succès, de décorations et de poètes.

— E.V.E.

LES ROBES SIMPLES ET ELEGANTES

La qualité primordiale de la mode actuelle est d'être jolir par sa simplicité. Toutes les robes que nous voyons sont travaillées avec une délicatesse et une originalité qui nous ravissent mais elles sont faciles à porter parce que nulle excentricité de détail ni de coupe ne les rend embarrassantes d'allure. Elles ont le chic harmonieux des choses équilibrées, conçues avec intelligence et raison.

La ligne nouvelle, qui dessine le corps sans insister sur ses rondeurs naturelles, mais sans les ignorer non plus, est parfaite.

Le noir est en vogue, surtout pour l'après-midi. Toutes les robes habillées de visite ou de cérémonie sont noires. Mais elles sont égayées de perles délicates choisies en des tons légers, ce qui donne une grâce distinguée aux ensembles.

Les encolures se font presque toutes avec un mouvement de drapé qui donne de la souplesse aux corsages, et, très fréquemment aussi, dans le mouvement de ces encolures, se niche un empiècement, un plastron, un gilet de lingerie, de guipure, de vieille dentelle, de fine Valenciennes, de linon broché et ces charmants et frais au possible. Le détail se répète aux manches sur les poignets lorsque ces manches sont longues, en bordure lorsqu'elles sont courtes.

Les manches écourtées, trois-quarts ou bien au-dessus du coude, ne sont pas la moins séduisante nouveauté de la mode nouvelle. Et le port de gants assortis est une originalité pleine de bon sens. Puisqu'il faut changer, autant faire jolir. Et l'on a essayé Les corsages qui n'ont pas de ceinture

jeune fille se sentit affreusement triste, ignorant que ces mots trompeurs ne cachaient que larmes et souffrances.

Djimy.

sont bien élégants, ils éblouissent considérablement la silhouette. La place de la ceinture est remplacée par des nervures en travers qui drapent exactement le tissu.

Les jupes élargies de plis et de panneaux courent parfaitement cette ligne. Quelques-unes de ces jupes, coupées dans le droit fil, s'élargissent de volants posés au bas et qui donnent un effet de corolle.

Avec cette mode du noir égayé d'oppositions de teintes vives telles que le vert, le jaune, le rose, le corail, c'est souvent la jupe qui est noire et le haut du corps en couleur. Ce haut de corps est une casaque ou un petit vêtement, une pélerine, une courte cape.

Certains modélistes font l'empierrement et les manches d'une robe sombre en teinte claire, et c'est bien joli dans sa hardiesse de composition.

Peu à peu, au fur et à mesure que le beau temps vient à nous et nous donne confiance, nous désirons les coloris sombres pour oser les impressions fleuries, les francs mélanges de tonalités vibrantes.

Ne nous étonnons point de voir, sur les robes légères, sur les crêpes de Chine imprimés, et même sur les mousselines de soie, un parrure de renard. Nous savons depuis toujours que la mode est amie des paradoxes. Beaucoup de fourrures seront posées sur les toilettes légères et floues : renard gris, renard blond, et renard isabelle.

Nous chapeautons de larges et souples capelines que l'on fait tantôt en pailles fines, en picot, tantôt en tissus : satins tendus et rejupiqués avec patience. On parle aussi beaucoup des capelines de temps qui viendront accompagner de façon romantique des robes toutes blanches.

Mais tout cela est encore du futur.

LA BONNE CUISINE

Potage printanier.—Beurre, une cuillerée à bouche de farine, une poignée de feuilles d'oseille, tapioca ou pâtes.

Mettre dans une casserole un petit morceau de beurre et une cuillerée à bouche de farine ; tourner sans laisser roussir. Ajoutez une poignée de feuilles d'oseille préalablement hachées ; versez sur le tout la quantité d'eau nécessaire au potage (un quart par personne).

Quand le mélange bouillira, versez en pluie du tapioca ou des pâtes, à raison d'une cuillerée à bouche par personne. Laissez sur le feu à cuire, pendant douze minutes environ. Potage très nourrissant et rafraichissant.

A cette époque, l'oseille n'a pas encore d'acidité.

Brochet à la franc-comtoise.—Pocher, reste de viande hachée (ou chair à saucisse), champignons de couche, autant d'échalotes, ail, sel, poivre et muscade, beurre, vin blanc du Jura.

Disposez votre poisson dans un plat allant au four, pour un brochet de 6 livres, faites la farce suivante, en augmentant ou en réduisant selon que le brochet sera plus ou moins gros : des champignons de couche, autant d'échalotes, d'ail, sel, poivre et muscade. Vos œufs légèrement battus, cette farce dans 1/2 lb de beurre et vous l'étalerez sur votre brochet, que vous laceriez ensuite au four bien chaud où il restera vingt-cinq minutes, une demi-heure au maximum.

Accompagné d'un vin blanc du Jura, c'est un vrai régal.

Epinards Malaga.—2 lbs d'épinards, un verre d'huile d'olive ou d'arachide, une poignée de raisins secs de Malaga, poivre, un peu de sucre en poudre.

Nettoyez les épinards, lavez-les légèrement sautés des épinards nouveaux. Egouttez-les ensuite soigneusement. Faites chauffer dans un poëlon de ferre (ou, à défaut, dans une poêle ordinaire) un verre d'huile d'olive (ou d'huile d'arachide). Quand l'huile sera fumante, jetez-y les épinards entiers. Tournez avec une cuiller de bois ; ajoutez une poignée de raisins secs de Malaga, du poivre et un peu de sucre en poudre. Laissez cuire un quart d'heure sans cesser de remuer.

Ces épinards sont dits aussi "à l'espagnole" ; on peut supprimer le poivre. Il faut les servir très chauds.

Gâteau Madéline.—Six œufs, 1/2 lb de sucre, 1/2 lb de farine, 250 grammes de beurre fondu, vanille ou fleur d'orange.

Travaillez six œufs avec 1/2 lb de sucre dans une terrine ; lorsque l'appareil est bien ferme, versez-y doucement 1/2 lb de farine ; mélangez et finissez avec 250 grammes de beurre fondu aux herbes, soit vanille ou fleur d'orange. Versez dans un moule beurré, fariné, et faites cuire à four doux quarante-cinq minutes.

Fortierville

Va-et-vient

M. Anouf Dubé, employé à la banque provinciale d'Otawa, passe une quinzaine, chez son père M. Alfred Dubé.

Mme Edouard Beauchêne, ses enfants Lina et Thérèse, Mme Arthuro Petit, ses enfants, Jacqueline, Gilles et Gaston, de Shawinigan, ont passé une semaine chez M. Anthime Baril.

Mlle Marguerite Pelletier, G.M.G., de Montréal, en visite chez M. Elphège Nani.

M. Rémi Tousignant, de Victoriaville, message ici, le 14.

M. et Mme Henri Gagnon des Etats-Unis, ont passé quelques jours chez des parents.

—Mlle Cécile et Carmel Tousignant, ont passé quelques jours à Montréal et Joliette, chez des parents.

—Mlle Brigitte Chandonnet et Lorette Delisle, M.M. Jos. Sirois, Wilbert Chandonnet, de passage à Manseau, la semaine dernière.

—M. Armand Demers, des Trois-Rivières, de passage chez son père, M. Jeffrey Demers.

—Mlle Alain, de Silley, M. André Avelin Lemay, de Québec ; M. et Mme Wilfrid Lemay, Mlle Imeldé Lemay, M. Bruno Lemay, de Deschailions, en visite chez M. Alphonse Delisle, la semaine dernière.

—M. l'abbé J. Fleury, principal de l'Ecole Normale, de Beauceville, est venu chanter le service de Mme Ovide Tousignant, lundi.

—M. et Mme J. Auger des Etats-Unis, passe une quinzaine chez M. Andronique Auger.

M. Wilfrid Héroux, de Deschailions, de passage ici, le 14.

—M.M. Alphonse Laliberté, Louis Laliberté, Napoléon Hardy, P. Laliberté, de Deschailions, de passage chez Alp. Delisle, la semaine dernière.

—M. Oscar Mailhot, à Liverned et Victoriaville, dimanche le 13.

—M. et Mme Georges Richard, des Trois-Rivières, chez des parents.

—M. l'abbé J. Marceux, du Lac-St-Jean, de passage au presbytère.

—M. le Dr Lafond, Mme Lafond et leurs enfants, de Parisville, chez M. Urbain Blanchet, dimanche dernier.

—M. et Mme Florent Benard, M. et Mme J. Bessette, Mlle Anita Benard, tous de Québec, en visite dimanche dernier, chez M. Eugène Auger.

—M. et Mme Alvide Castonguay, M. Camille Castonguay ont passé quelques jours à Québec, chez des parents et amis.

Communions solennelles

La communion solennelle des enfants de notre paroisse, a eu lieu jeudi matin, le 15 juillet. La messe fut chantée par M. l'abbé E. Groulx curé. Il y eut une belle cérémonie consistant la rénovation des promesses du baptême.

Les instructions du catéchisme furent données par M. l'abbé J. Germain, ecclésiastique du séminaire de Québec. Vingt-sept enfants reçurent leur certificat en la note respective.

Nouveau commissaire d'écoles

M. Victoire Habel, vient d'être élu membre de la Commission scolaire en remplacement de M. Ed. Demers, dont le terme est expiré.

De retour

M. le Dr Roméo Blanchet est arrivé d'Europe, la semaine dernière, après avoir passé deux ans d'études médicales. Il passera une quinzaine chez son père, M. Urbain Blanchet, avant d'ouvrir son bureau à Québec.



"... et trois boîtes de OLD DUTCH"

Nettoyeur Old Dutch—le nettoyeur moderne parfait! Ayez-en toujours sous la main dans la chambre de bain, la cuisine et la blanchisserie. Rien ne lui est comparable; vous n'avez pas besoin d'avoir plusieurs sortes de nettoyeurs, car Old Dutch est idéal pour toutes fins de nettoyage. Encore une commodité de plus que vous offre Old Dutch.

Nettoie sans endommager—parce qu'il ne contient aucun gravier grossier, dur et qu'il n'égrotte pas. Old Dutch protège la surface, n'abîme pas les mains et n'altère pas la beauté des belles choses.

La propreté hygiénique règne au sein de votre foyer quand vous faites usage de Old Dutch parce qu'il enlève en même temps que la saleté visible toutes les impuretés invisibles. Il est économique parce qu'un peu de Old Dutch va loin.

Nettoie plus rapidement—plus rapidement que toute autre chose que vous puissiez employer. Old Dutch vous assure donc plus de loisirs.

FABRICATION CANADIENNE

ECOUTEZ "Old Dutch Girl" tous les lundis, mercredis et vendredis avant-midi, réseau Columbia. Prenez le poste CKAC, Montréal, à 9.45 a.m., heure avancée, 8.45 a.m., heure normale de l'Est.

Porte-Old Dutch en couleurs!

Découpez sur les étiquettes Old Dutch trois panneaux représentant un moulin à vent et apparaissant au-dessus du mode d'emploi. Faites-les nous parvenir incluant 10 centimes et vos nom et adresse. Remplissez le coupon aujourd'hui.

Cudshy Soap Works, 61 ave Macaulay, Toronto, Ontario.

Vous trouvez ci-inclues...centes et... déduites contre le montant vous m'envoyez... porte-Old Dutch, Couleurs désirées:

IVOIRE [] VERT [] BLEU []

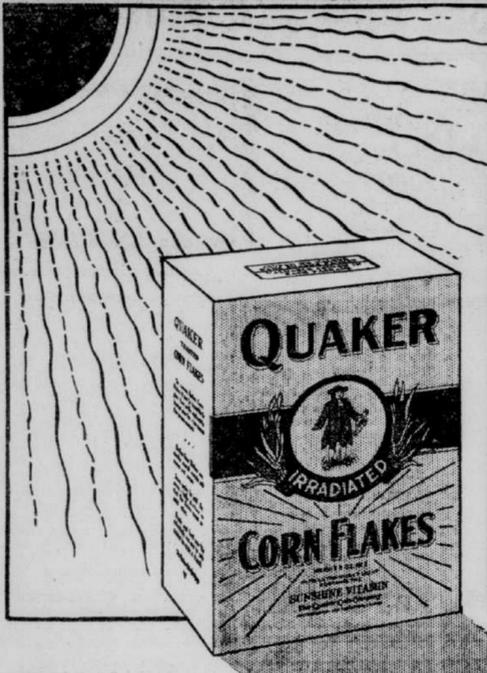
Nom _____

Rue _____

Ville _____ Province _____

Il y a toujours désaccord entre ceux des idéalistes qui utilisent l'idéal, quitte à le dégrader, et ceux qui le gardent intact mais inutile.

Le fleuve le plus rapide du monde est le Sautilly, dans l'Inde. Sur un parcours de 180 milles, il a une pente de 12,000 pieds.



Saveur suprême entre tous les Flocons de Maïs

Et maintenant, les Flocons de Maïs Quaker possèdent la précieuse vitamine-soleil D

TOUJOURS les premiers parmi tous les flocons de maïs au point de vue saveur... toujours les plus croustillants et les plus frais lorsqu'ils vous arrivent.

Mais maintenant, les Flocons de Maïs Quaker contiennent en outre la précieuse et vivifiante vitamine-soleil D, qu'ils sont les seuls à posséder. Pourquoi aller acheter des flocons d'une autre marque, quand les Quaker vous assurent cette source de vitalité exceptionnelle?

La vitamine D vous aide à tirer meilleur profit des matières minérales contenues dans votre nourriture. Il faut chaque jour des matières minérales pour la reconstitution des dents et des os. Le lait, par exemple, est une source de matières minérales. Il vous sera donc plus profitable lorsque pris avec des Flocons de Maïs Quaker.

La saveur, la friabilité et le prix des Flocons Quaker restent les mêmes, malgré l'apport de la vitamine D. La présence de celle-ci dans les Flocons de Maïs Quaker en fait un aliment d'une rare valeur hygiénique.

Achetez-en dès aujourd'hui. Et notez que tous les paquets de Flocons de Maïs Quaker contiennent la vitamine D, que la chose soit spécifiée sur la boîte ou non.

Quaker Corn Flakes

Fabriqués au Canada par la Quaker Oats Company, Peterborough et Saskatoon, qui fabrique aussi le Blé et le Riz Soufflés Quaker, les Muffets, les Crackels et autres produits de céréales de qualité supérieure.



QUAND LE LAIT FRAIS FAIT DEFAUT...EMPLOYEZ KLIM

Aussi éloigné que vous soyez de toute civilisation, aussi éloigné que vous soyez des laiteries :... vous aurez du lait frais et doux pour les céréales, le thé, le café ou le breuvage. Pour cela, il suffit d'ajouter à vos approvisionnements quelques boîtes de Klim.

Si vous aimez le lait, vous aimerez Klim, car Klim EST du lait riche, frais, avec toute sa crème, réduit en poudre, se conservant indéfiniment et peu encombrant.

Moyennant 10 sous, vous vous enverrons une boîte-échantillon. Vous verrez combien il est facile à préparer, commode et savoureux.

CANADIAN MILK PRODUCTS LIMITED
115 George Street - Toronto

COUPON

Canadian Milk Products Limited,
115 George St., Toronto
Veuillez m'expédier votre livret "Le
Cuisine de Campement".

Nom _____

Adresse _____

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

FEVES au LARD CLARK

(Avec Sauce aux Tomates, Chili ou ordinaire)

Un membre de la FAMILLE CLARK

Les Cuisines Clark vous aident à préparer plus rapidement de meilleurs repas.

Une firme canadienne fondée 1877.

W. CLARK LIMITED
Établissements à Montréal et St-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.

Les Cuisines Clark vous aident à préparer plus rapidement de meilleurs repas.

Un membre de la FAMILLE CLARK

Les Cuisines Clark vous aident à préparer plus rapidement de meilleurs repas.

Une firme canadienne fondée 1877.

W. CLARK LIMITED
Établissements à Montréal et St-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.

MAGASINS VICTORIA

Indépendants

MEFIEZ-VOUS DES APPARENCES

Elles sont souvent trompeuses. Deux produits, deux boîtes de conserves ou autres peuvent paraître semblables, mais combien différente est la qualité. L'un sera de qualité ordinaire tandis que l'autre sera de qualité choisis.

Les Magasins Victoria ont toujours un assortiment de produits de choix, à des prix très avantageux. Protégez-vous en achetant chez votre épicer Victoria. Nous livrons la marchandise sans frais supplémentaire.

- SPECIAUX : VENDREDI - SAMEDI - LUNDI
- Prix de Québec au comptant seulement
- GINGER ALE sec de GURDS Grosse bouteille de 30 onces 3 pour .59
- CAFE DOLLARD arôme délicieux sac 1 lb. .44
- THE CARTIER noir qualité supérieure lb. .53
- SAVON de Toilette Baby's Own 3 pr .25
- SAVON Barsalou 10 pour .43

- BISCUITS Margot 3 lbs .27
- GRUAU Victoria .21
- GRUAU Ogilvie avec ca-deau. paq. .28
- FLOCONS de Maïs Sugar Crisp 3 pour .27
- CORN STARCH Benson 16 onces .12
- EMPOIS Canada 2 lbs .19
- SAUCE Paterson 6 oz. .12
- ARACHIDES 2 lbs .21
- PAPIER A MOUCHES Pyramides 6 pour .13
- SAPHO liquide bouteille 8 oz. .32
- SAVON Bon Ami ou en poudre .14
- SNAP nettoyeur à mains .19
- POIRES qualité régulière boîte No. 2 .15
- PECHES qualité régulière boîte No. 2 .17
- EPINARDS Victoria boîte No. 2 .19
- ASPERGES Victoria pointes Boîte No. 1 .39
- FROMAGE Victoria à la pesée lb. .29
- SAUMON rose grosse boîte 2 pour .25
- SARDINES Jutland 2 boîtes .15
- HOMARD Victoria 1-2 boîte .31
- MAYONNAISE L. M. L. 12 oz. .25

COOPERATION DE NAZAIRE TURCOTTE & CIE. ENRG.

ÉPICERIE CANDIAC (MAGASIN VICTORIA) ÉPICERIE LICENCIÉE

Dépt. de Viandes fraîches et fumées, épicerie au complet. Fruits et légumes

Tél: 3-4763 110 Ave. Bourlamaque

LA CONFERENCE DE L'OUVERTURE S'AJOURNE ET ALL STREET ECHEC---PERTES ASSEZ FORTES A MONTREAL

DOMINION TEXTILE DECLINE DE 4 PTS DES L'OUVERTURE

Montreal, 23. — (P.C.) — Ouverture. — Bien que l'activité ait été confinée à peu de valeurs au commencement de la séance de ce matin, des pertes allant jusqu'à plusieurs points ont été enregistrées à la Bourse de Montréal parmi les titres les plus en vue.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 2 columns: Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m., and 2 columns of stock prices including Bell Telephone, Canadian Cement, etc.

UNE HAUSSE PROCHAINE DES OEUFS EST PREVUE

Montreal, 23. — On s'attend à une prochaine des oeufs sur le marché local. Depuis plusieurs semaines, les prix sont restés stationnaires avec même quelques tendances à baisser.

BEURRE

No 1 pasteurisé : 3.5 boîtes à 0.21 5-8c la lb. No 2 : 293 boîtes à 0.20 3-4c la lb.

FROMAGE

No 1 blanc : 946 boîtes à 0.12 1-4c la lb. No 2 blanc : 182 boîtes à 0.11 1-4c la lb.

FRUX DU GROS A MONTREAL

Table listing various goods and their prices, including flour, oil, and other commodities.

LA FARINE

On rapporte que des réductions considérables s'effectueront dans le prix de la farine et il appert que cette guerre est causée par d'autres motifs que l'état actuel des affaires.

CHANGES A NEW-YORK

Table showing exchange rates for various cities like London, Berlin, Copenhagen, etc.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

POTINS de la Bourse

CAN. LOCOMOTIVE. Par suite de la dépression, on rapporte que la Canadian Locomotive Co. ne fera pas une année profitable en 1931. L'an dernier, cette augmentation a pu montrer de bonnes recettes par suite, en grande partie, des commandes-extra se rapportant à des accessoires de locomotives.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 2 columns: Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m., and 2 columns of stock prices including Am. Can., Alleghany Corp., Bethlehem Steel, etc.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

COMMENTAIRES sur WALL STREET

Le "Wall Street Mirror" dit: En autant qu'on était disposé à dire que le marché s'était levé lundi et mardi parce qu'on entrevoyait une issue favorable aux pourparlers entamés à la conférence de Londres, il serait sage de dire que les valeurs ont baissé mercredi parce que la perspective d'un règlement favorable n'est pas aussi brillante. Comme question de fait, le marché ne fait que pénétrer sur place en attendant l'assemblée prochaine des directeurs de U.S. Steel et quelque chose sur l'amélioration des affaires prédit pour cet automne. Il y a si longtemps qu'on n'a pas vu un marché comme celui-ci qu'on oublie que c'est précisément durant des périodes comme celle-ci que nous traversons qui s'accomplit l'accumulation.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 2 columns: Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m., and 2 columns of stock prices including Am. Can., Alleghany Corp., Bethlehem Steel, etc.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par McDougall & Cowans)

LA BOURSE DE LONDRES A OUVERT EN BAISSANT

Un dividende de 10c est déclaré pour le troisième trimestre par Packard Motors, payable le 12 septembre aux actionnaires inscrits le 15 août.

LA CONFERENCE DE LONDRES A FINI A MIDI AUJOURD'HUI

La conférence de Londres a fini à midi aujourd'hui. On comprend qu'elle a approuvé le rapport des ministres des affaires suggérant des moyens destinés à solutionner temporairement les problèmes allemands.

AMERICAN INDUSTRIAL ALCOHOL HAUSSE LE PRIX DE L'ALCOOL DENATURE DE 1c LE GALLON

Air Reduction a réalisé durant le trimestre finissant avec juin des bénéfices équivalant à \$1.22 par action contre \$1.21 durant le trimestre précédent et à \$1.72 pour le trimestre finissant avec juin 1930.

LES DELEGUES A LA CONFERENCE DE LONDRES ONT DIT QUE DE REELS PROGRES AVAIENT ETE ACCOMPLIS VERS LA SOLUTION DES PROBLEMES DE L'ALLEMAGNE

Les délégués à la conférence de Londres ont dit que de réels progrès avaient été accomplis vers la solution des problèmes de l'Allemagne et le début d'une ère nouvelle sans précédent dans l'histoire internationale.

DURANT LA SEMAINE QUI S'EST TERMINEE LE 11 JUILLET, LES CHARGEMENTS DE VAGONS ONT ETE DE 783,581 AU ETATS UNIS

Durant la semaine qui s'est terminée le 11 juillet, les chargements de wagons ont été de 783,581 aux Etats-Unis, soit 95,702 de plus que la semaine d'avant, qui comprenait le 4 juillet, mais 152,404 de moins qu'au cours de la même semaine de 1930.

AMERICAN RADIATOR & STANDARD SANITARY OBTIENT LE CONTRAT POUR LES ACCESSOIRES DE CHAUFFAGE ET DE PLOMBERIE DE "RADIO CITY"

La Banque d'Angleterre hausse son taux d'escompte de 2 1/2 à 3 1/2 p.c.

MOYENS DE LOW-JONES: 30 INDUSTRIELLES, 142.52, BAISSE DE 4.18; 20 FERROVIAIRES, 79.85, BAISSE DE 1.14

Moyens de Dow-Jones: 30 industrielles 137.86, baisse de 2.99; 20 ferroviaires 77.33, baisse de 2.85.

SEPTEMBRE

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for September.

MAI

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for May.

JULIET

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for July.

SEPTEMBRE

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for September.

MAI

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for May.

JULIET

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for July.

SEPTEMBRE

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for September.

MAI

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for May.

JULIET

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for July.

SEPTEMBRE

Table with 2 columns: Mois and 2 columns of stock prices for September.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LA TELEVISION

Les opinions des hommes de science ont de la valeur; il serait bon que ceux qui s'intéressent à la télévision lisent les commentaires de Sir Amy Fleming, lesquels devraient être inscrits en lettres d'or sur les portes de certains journaux de Londres.

LES LEADERS ONT SUBI DES PERTES PARMIS LES MINES

Toronto, 23. (P.C.) — Ouverture. — La faiblesse soutenue des aurifères, ajoutée à une stabilité générale parmi le reste des valeurs bon marché, ont caractérisé les premières transactions de ce matin sur le Standard Stock & Mining Exchange.

BOURSES DES MINES

Table listing mining stocks and their prices, including Acme Oil, Ajax Oil, Amulet, etc.

INTERET PLUS BAS SUR LES COMPTES COURANTS

Montreal, 23. — (P.C.) — Dans une déclaration officielle rendue publique hier, M. Beaudry-Leman, président de l'Association des Banquiers Canadiens, a annoncé une réduction dans le taux d'intérêt sur les comptes courants, dans les banques qui effectuent leurs règlements par l'intermédiaire des Chambres de Compensation.

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée

ACHETER LES ACTIONS DE Baird Television Ltée. Une fortune vous attend. E.-L. HARDY & CIE. 74 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

LA BANQUE D'ANG. HAUSSE SON TAUX D'ESCOMPTE A 3 1/2

Londres, 23. (P.A.) — La Banque d'Angleterre a haussé aujourd'hui son taux d'escompte de 2 1/2 p.c. à 3 1/2 pour cent.

LE MONDE DU SPORT

REGATES AU LAC ST-JOSEPH

L'Association aquatique du Lac St-Joseph tiendra ses trentième régates annuelles, samedi, le 8 août 1931. Les événements juniors se tiendront à Lake View House à 10.30 a.m. et les courses de toutes sortes pour les seniors à 2.30 p.m. Il y aura une grande soirée à Lake View House.

JOS ASSELIN EN VOYAGE

Le promoteur Jos Asselin est parti ce matin pour Montréal et Boston où il préparera son prochain programme de lutte pour le 29 juillet. Asselin nous a dit qu'il était très satisfait de sa soirée. L'un des plus belles et des plus mouvementées qu'il ait données encore à Québec. Il nous fera connaître par télégramme demain ou samedi les noms des lutteurs dont il pourra retirer les services pour cette prochaine soirée.

LE TURF ANGLAIS

Leicester, Angleterre, 23. — Paddock à J.-E. Widener a gagné la course d'un mille pour le Tower Maiden Plate, par un nez sur Kilmora à Robert Hahn. Viola II à Lord Crew, est classé troisième, deux longueurs en arrière. Les partants étaient au nombre de neuf. Le vainqueur était le favori des parieurs à 3 pour 1. Kilmora était coté à 7 pour 4. Viola était favori à 100 pour 6.

TOURNOI INTERNATIONAL

Prague, 23. — L'équipe américaine, par ses victoires sur l'Italie et la Hollande, a pris la première position au tournoi international d'équipes, dont dix-sept pays sont représentés. Le champion Aikhen représentant la France, enregistre constamment des victoires.

FIN D'UNE REUNION

Montréal, 23. — La piste du Parc Delormier n'ouvrira jamais plus ses portes maintenant. La deuxième réunion de la saison s'est terminée lundi. Le champion Aikhen représentant l'Union a remporté la somme de \$21,300 furent offerts en prix.

Grâce à ses chevaux, Magna Charta et Ethel Kenyon, D. Garrity a obtenu la somme de \$1,245. Mme A. Monast vient en deuxième place sur la liste des meilleurs gagnants avec la somme de \$555 de laquelle Lorraine M. a gagné \$225.

UNE TOURNEE D'EXHIBITION

New-York, 23. — Billy Burke et George Von Elm, qui durent faire 72 trous complémentaires avant que Burke ne remporte le championnat ouvert des Etats-Unis au commencement du mois, projettent une tournée d'exhibition, commençant en août. La première exhibition sera donnée à Windsor, Ont., le 1er août. La tournée durera deux semaines.

HENRI DEGLANE EST SORTI VICTORIEUX DE SON MATCH AVEC GEORGE MCLEOD HIER

PROGRAMME DE LUTTE QUI DONNE LIEU A UNE SOIREE MOUVEMENTEE HIER SOIR

(Par C.-J. MERCIER)

Henri Deglane (220), le bel athlète lutteur français a démontré une fois de plus aux amateurs de Québec hier soir, qu'il mérite bien de porter la couronne du championnat qu'il enleva à "Strangler" Lewis le printemps dernier, à Montréal et qu'il doit être considéré comme l'un des plus beaux et plus puissants athlètes du monde à l'heure qu'il est.

Il a vaincu hier, à l'Aréna, un autre dangereux aspirant à son titre, Geo. McLeod, (218), en prenant deux chutes sur lui, lui concédant cependant la deuxième du match après que l'Américain l'eût considérablement affaibli avec des "rabbit punches" et des ciseaux de tête.

Une foule de près de 5000 personnes a acclamé le champion lorsqu'il est entré dans l'Aréna pendant que la fanfare jouait la Marseillaise qu'entonnait un groupe imposant de compatriotes de Deglane, officiers et marins de la "Ville d'Y", en même temps que plusieurs centaines d'autres spectateurs. Cette même foule a ovationné le champion lorsqu'il se fut assuré la chute finale de la rencontre.

UN BRUSQUE DENOUEMENT

La fin du match est venue comme une surprise pour tout le monde, car ce dernier engagement ne dura que 2 minutes, 25 secondes.

McLeod avait l'avantage alors, et il était en train de faire passer Deglane par le supplice de prises habiles et savantes lorsque manquant un ciseau de tête "au vol" il passa par-dessus son adversaire et rebomba lourdement sur le dos pour rester étourdi sur le plancher; vif comme l'éclair, Deglane n'eût qu'à se jeter sur lui pour prendre la chute avec un écrasement.

McLeod se mit à rire et aussi très fort; il s'est réveillé un maître du ciseau de tête pris au vol et sautant à la tête de son rival; il a même réussi quelques "Flying tackles" portés rapidement qui ont envoyé le champion rouler sur le tapis.

LA PREMIERE CHUTE
McLeod est très puissant sans cependant être doué de la force extraordinaire de Deglane. Il lutte froidement, sans se tenir à distance, cherchant à mêler le plus tôt possible, "travaillant" les torsions de bras avec beaucoup d'aisance et même en artiste. Dans le premier engagement, il parvenait à vouloir descendre le champion avec cette prise et celle du ciseau de tête la plupart du temps pris au vol. Deglane dut même pointer une couple de fois pour se débarrasser de cet état. On aurait cru que le champion voulait un peu étudier le genre de style de l'Américain avant de se lancer à l'attaque.

Il laissa plutôt McLeod mener l'offensive et quelle offensive méthodique! des colliers de force et quand Deglane se relevait, ne craignant nullement la possibilité d'un coup de bélier, McLeod réussissait, en sautant à encocher la tête de son adversaire. Deux fois, le champion sortit de cette prise en pivotant sur sa tête, McLeod essaya la torsion de cou dont put toutefois se défendre Deglane, malgré la force remarquable de l'Américain. Le champion fit ses attaques au moyen de la prise de tête. Quand il en sortit, McLeod lui donna un dur coup de bélier mais en manqua un deuxième.

La lutte était réellement belle à voir et les hommes sortaient à l'un ni l'autre des règles de la louta; aucun coup illégal ne fut porté dans ce premier engagement. A vrai dire, il y avait peu à choisir entre les deux, si ce n'est la plus grande rapidité d'action du Français. Et la première chute fut une vraie surprise. McLeod venait de réussir trois coups d'Arpin lorsqu'après le troisième, en se relevant, Deglane l'empoigna par la fourche le souleva en l'air et le rebattit au

LE J. N. C. PROTESTE

Contrairement à ce qui a paru dans un autre journal annonçant que le J. N. C. avait été défait aux mains du C. N. R., de St-Malo, le J. N. C. n'a pu être défait hier soir par le C. N. R., parce qu'il a joué une joute contre l'événement et a défait ce dernier par un score de 16 à 3 à Stadacona. Le J. N. C. est à sa 20ème victoire consécutive. Le club que le C. N. R., a défait hier soir est le E.-J. Chartier qui joue aussi à Stadacona.

reomba sur le dos, sa tête frappant assez violemment le dur, et Deglane l'écrasa pour la chute finale (2:25).

MAMOS DEQUALIFIE

Alfred Mercier, le bon lutteur Canadien-français, qui doit se rencontrer lundi prochain, à Montréal, avec Don George, a gagné sur un "foul" hier soir, contre le grec Harry Mamos.

Les deux lutteurs ont pris chacun une chute et, finalement l'arbitre Geo. Bélanger a disqualifié le Grec qui malgré plusieurs avertissements, persistait à frapper son adversaire à l'estomac avec son genou. Mercier n'en pouvant plus et resta éreinté sur un câble en proie à une vive douleur et titubant encore quelques minutes plus tard, lorsqu'il sortit du ring aux vifs applaudissements de la foule qui lui applaudissait le Grec lorsque ce fut son tour de retourner à sa chambre. Un fan lui lança même une bouteille vide et ce geste fort peu louable aurait peut-être occasionné à son auteur un tout jeune homme, de petites répressailles assez sévères s'il ne s'était rapidement que prudemment écarté sur son siège. Mamos s'était retourné et cherchant "l'ennemi" d'un regard peu rassurant...

Il avait pris la première chute en 18 m et 15 sec, avec un solide ciseau de corps.

Mercier, apparemment plus beau lutteur et plus fort que lui, donna un bel exemple de son savoir en lui faisant de la première engagement. C'est un autre artiste du "flying tackle" et il le donne le plus souvent en se laissant retomber sur les câbles pour rebondir en avant avec son terrible coup. Mais le Grec est aussi très rapide et il se défend bien de l'assommoir.

Il fit manquer son adversaire trois fois de suite et réussit des ciseaux de corps mais dès les premières minutes du match on sentait que ça chaufferait. Arrivèrent les durs coups de coudes et les coups de genoux de Mamos. Mercier se remetta un peu et ripostait avec des "flying tackles" et Mamos en avait assez pour qu'il restait éreinté et se mettait à pleurer de se glisser de côté. Ses meilleures prises furent des écartèlements et des ciseaux de corps. Mercier put s'assurer plusieurs bonnes prises de tête et une série de coups d'Arpin.

2e CHUTE DE MERCIER
Mercier trouva moyen de s'assurer quelques nelsons dans le deuxième engagement, mais il ne fut pas très heureux avec ses coups de bélier. Pendant ce temps, l'arbitre continuait d'avertir Mamos de ne pas frapper avec ses genoux. Le Canadien était à demi knock-out lorsque l'arbitre allant pour les séparer et avertir de nouveau Mamos de ne pas se servir de son genou pour taper dans le ventre de son adversaire, il fut pris lui-même dans un pittoresque et très drôle enchevêtrement d'où il sortit enfin pour voir Mercier prendre la chute avec une prise de tête et un écrasement. (12-14).

MAMOS A L'AMENDE

Les deux lutteurs revinrent dans le ring avec une humeur fort belliqueuse. Mercier s'assura un écartèlement et des prises de tête, Mamos une prise de tête et deux coups d'Arpin, et les coups illégaux revinrent gêner la lutte. Le Grec cogna de nouveau de son genou et l'arbitre le disqualifia finalement pendant qu'on aidait Mercier à se relever et à reprendre haleine. (9-43).

La Commission athlétique a annoncé qu'elle avait imposé une amende de \$25.00 à Mamos. Malgré l'absence de l'arbitre, Mamos, il a tout de même forcé son adversaire à faire appel à toutes ses ressources tout le temps qu'ils furent aux prises.

DECISION A VASSELL

La rencontre entre Geo. Vassell (220) et Stanley Stasiak (255) a donné lieu à une exhibition de toutes les couleurs. Le gros Polonais a fait de la boxe de la lutte, des grands gestes, de la course, des grimaces; il s'est fiché rouge et finalement Vassell qui, lui, lutta plus que l'autre a décroché la décision de l'arbitre. On a ri de voir Stasiak courir après son homme sans pouvoir l'attrapper se jeter sur les câbles et se plaindre à l'arbitre que son adversaire lui donnait des tapes dans le dos.

Le Grec a réussi des "rabbit punches", des coups d'Arpin, même un full Nelson et des "flying tackles".

UNE RUDE MELEE

La rencontre de Freddy Myers avec Joe Malovez a peut-être été la plus rude qu'on ait vue ici depuis le retour de la lutte. Comme question de fait, elle ne fut pratiquement pas de la lutte, mais du vrai Jiu-Jitsu et du plus brutal. On n'avait pas vu encore ici deux lutteurs malmenés de cette façon. A tour de rôle les deux hommes ont visité le plancher à demi knock-out par des coups de coudes ou de la paume de la main à la mâchoire. Ils se sont tour à tour garrottés au bas de l'estomac et ont même pris la fantaisie de s'y jeter tous deux ensemble. Ceux qui aiment les rudes rencontres ont dû être servis à souhait. L'arbitre déclara l'assaut un "draw".

LE TOURNOI BOURGET

Jean-Louis Létourneau, Lauréat Cantin, Edouard Dion et Roland Hallé sont les semi-finalistes de la coupe Bourget. La lutte principale de la journée d'hier fut celle qui mit aux prises le jeune Edouard Dion et le vétéran Alphonse Gingras. Ce dernier fut éliminé par 7-5, 5-7, 6-2, par le jeune joueur du Québec.

Voici les résultats des parties d'hier: Jean-Louis Létourneau défait Maurice Bourget 6-4, 6-1. Léo Turcotte défait François Lemioux, 6-2, 6-0. Edouard Dion défait Alphonse Gingras 7-5, 5-7, 6-2. Roland Hallé défait Eugène Cantin 6-3, 3-6, 6-0. Lauréat Cantin contre Léo Turcotte par défaut.

LA CEDURE DU JOUR
J.-L. Létourneau vs Lauréat Cantin, 4 heures — Court No 1. Edouard Dion vs Roland Hallé.

JOURNEE SPORTIVE A L'ANCIENNE - LORETTE

Dimanche, le 26 juillet, sur le terrain de la Côte St-Paul aura lieu une grande fête sportive et ceux qui aiment à voir plusieurs joutes se suivent, seront bien servis.

Le St-Fidèle se mesurera avec le Notre-Dame et ensuite les Débardeurs en viendront aux prises encore à ce le même club suivi d'un autre match entre le St-Fidèle et les Débardeurs.

La première joute commencera à 1 h 20 précises. Pour cette occasion, le St-Fidèle a ses clubs de Débardeurs organisés un pique-nique pour dimanche prochain à l'Ancienne Lorette et tous ceux qui aimeraient à être de la partie seraient bien de transmettre toute communication on soit aux Débardeurs ou au St-Fidèle ou encore en téléphonant au gérant Gagnon à l'Ancienne Lorette, tel 2-4780 sonnez 22.

Les deux clubs se rendront dimanche matin chez le gérant Gagnon où ils prendront leurs ébats en prenant un bon bain, car c'est un endroit idéal pour se baigner, ensuite ils se rendront sur le terrain prendre le lunch où quelques tables seront installées pour cette occasion. Donc tous ceux qui aimeraient à aller à l'Ancienne Lorette dimanche prière de communiquer avec les deux clubs où à M. H. Gagnon, tel: 2-4780 sonnez 22.

LE ST-FIDELE

Le club de softball St-Fidèle vient de remporter une victoire contre le Restaurant Gagnon par un score de 7 à 6 sur le terrain du St-Fidèle.

POUR UNE COUPE
Ce soir à 6 heures 45 le club National Whistle rencontrera le Royal Québec de la ligue Intermédiaire pour la coupe du Magasin de l'Ourvier. La série pour cette coupe est de 2 dans 5, la première a été gagnée par le National Whistle au score de 12 à 3, la 2e a été annulée au score de 7 à 7 et la 3e a été gagnée par le Royal au score de 10 à 7.

LE CLUB ST-DAVID

Le club de baseball St-David lance un défi à tout club amateur de la ville ou du district pour une partie qui sera jouée dimanche sur le terrain du St-David. Informations: A. Bégin par téléphone au No. 762 (le jour).

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

A ST-GEORGES DEFI POUR COURSES EN AUTOMOBILES

Le club local s'attaquera au club St-Georges, dimanche le 26, bien déterminé de vaincre ce club.

Cette partie de dimanche prochain sera brillante et sous tous rapports et tous les amateurs de baseball sont assurés de passer une agréable après-midi en voyant ces deux clubs aux prises.

A VALLEY JUNCTION RESTAURANT VALLEE

Dimanche, le 26, le deuxième club de St-Joseph ira rencontrer le Valley-Junction, sur son terrain. Nous espérons que tous les supporters du club se feront un devoir d'aller assister à cette partie qui sera sans doute très intéressante. Communiquez.

MIS A L'AMENDE

Chicago. — John Deyler, président de la ligue Nationale, a imposé des amendes de \$50 chacune à Rogers Hornsby et Ray Schalk des Cubs et à O'Doul de Brooklyn, à cause de leur querelles avec l'arbitre McGrew aux cours du match de samedi.

LONDON CLUB DRY GIN

UN LONDON DRY GIN AUTHENTIQUE A UN PRIX SI RAISONNABLE... C'EST POSITIVEMENT SANS PRÉCÉDENT

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
BUREAU CHEF: 1007 RUE ST-JOSEPH
DISTILLERIES: BERTHEVILLE P.Q.

UN VIEUX FAVORI DANS UNE NOUVELLE BOUTEILLE



OLD MULL FINE MELLOW WHISKY

La Meilleure valeur de Whisky que l'on puisse obtenir.

NOTRE POPULAIRE

Ouvert Samedi soir jusqu'à 10 h.

VENTE RECONNAISSANCE

a battu toutes ses précédentes!

Notre vente "Reconnaissance" a battu tous les records. Des centaines de clients sont venus et ont été étonnés de voir la qualité de la marchandise que nous vendons à des prix aussi ridicules. Nous invitons tous ceux qui n'ont eu encore l'occasion de constater les valeurs qu'un manufacturier peut offrir pour si peu d'argent.

Notre assortiment tout entier sera vendu EN BAS DU PRIX COUTANT

CES VETEMENTS sont tellement BAS que nous ne pouvons offrir ces prix QUE POUR 3 JOURS SEULEMENT

JEUDI - VENDREDI et SAMEDI

Retouchez moyennant supplément
Venez de bonne heure!

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI NOUS VOUS OFFRONS 1000 COMPLETS à \$10.00 d'économie sur chacun

Vêtements dernier cri élégamment taillés en Worsteds anglais et écossais, en jolis patrons et belles nuances de brun et de gris. Sans conteste les plus extraordinaires valeurs que nous ayons jamais offertes. Venez de bonne heure pour avoir le meilleur choix.

Quelle que soit la couleur que vous choisissez vous serez satisfait car ces complets sont de qualité "Har-lax" et valent le double de leur prix. Tailles du modèle à devant simple à deux boutons, en serge bleue, brune, drab et gris rayé. Pantalon à cinq poches, passe-couture, bas relevés. Doubleur de soie. Valant \$22.00. Notre prix pour cette grande vente.

\$12.75

Aux amateurs de Golf, nous offrons un lot de pantalons golf, en tweed écossais, tout laine, très bien faits, valant \$6.50 pour.....

\$3.25

Un lot de capots cirés en cuireite, noir, bleu et brun, valant \$6.75, seront liquidés au prix de

\$3.90

Un assortiment d'habillements en serge bleue rayée, valant \$16.00, seront vendus, pour jeudi, vendredi et samedi seulement à

\$8.50

GRAND SPECIAL pour 3 JOURS SEULEMENT

C'est le complet idéal de la saison. Il est populaire à cause de son apparence toujours chic et sa durée illimitée. Ils sont confectionnés avec les véritables worsteds anglais que nous importons nous-mêmes. C'est ce qui en explique le prix très modéré. Patrons à rayures de tout genre sur fond bien marine, gris drab noir ou brun, rayures fines, rayures doubles et rayures de fantaisie. Styles pour hommes et jeunes gens. Tailles: 33 à 44. Valant \$25.00.

Notre prix.

\$15.75

QUEBEC MODERN CLOTHING MFG CO

580 rue St-Vallier (Coin St-Anselme)

SHARKEY N'A PAS BRILLE BEAUCOUP CONTRE WALKER DANS UN COMBAT DE QUINZE RONDES

J. SHARKEY N'A PU FAIRE MIEUX QU'ANNULER AVEC MICKEY WALKER

(Par Allan Gould, rédacteur sportif de la Presse Associée)

Ebbets Field, Brooklyn, 23. — Jack Sharkey, le marin de Boston, a adopté son grand style d'autrefois mais un peu trop tard pour pouvoir vaincre un adversaire beaucoup plus léger et beaucoup plus petit que lui, Mickey Walker, dans un combat de 15 rounds, ici hier soir.

Battu aux points dans les dix premières rondes par un adversaire qu'il comptait battre de façon décisive avec tous les avantages physiques en sa faveur, Sharkey a été obligé de mettre toutes ses ressources à l'oeuvre dans les cinq dernières rondes pour empêcher assez de points afin de contrebalancer l'avantage pris par Walker. Pour Sharkey, cette bataille est plutôt une défaite, car il était le favori par 3 contre 1 lorsqu'il entra dans l'arène contre l'Irlandais du New-Jersey.

Walker concédait exactement 29 livres à son adversaire, en plus de sérieux avantages physiques. Il a harassé son rival avec une courageuse détermination qui transporta à certains moments la foule de 35,000 personnes dans une crise d'enthousiasme.

Le ralliement sensationnel de Sharkey, cependant, a paru suffisant pour justifier un verdict de nullité, et l'empêcher de tomber définitivement en disgrâce auprès des "fans". Aucun des officiels ne vota de la même façon.

L'arbitre Arthur Donovan, qui avertit Sharkey à plusieurs reprises qu'il frappait bas ou employait des tactiques pour le moins répréhensibles, vota en faveur de Walker. Des deux juges, George Kelly vota pour Sharkey et Charles-F. Mathison opta pour une partie nulle.

D'après la Presse Associée, chacun des deux hommes avait sept rondes, l'autre ronde étant divisée également.

Walker surprit même ses plus enthousiastes partisans par l'attaque effective qu'il mena contre Sharkey. Ce n'est qu'à la douzième ronde que Sharkey montra vraiment qu'il était encore capable de diriger une attaque.

Pendant les quatre dernières rondes de l'œil gauche de Walker, se dirigeant vers la droite et aux jabs de gauche de Sharkey. La figure de Walker était ruisselante de sang au commencement de la quatorzième ronde. Mi-aveugle, Walker n'en continua pas moins de se battre courageusement, repoussant à l'extrême Sharkey sur les câbles pendant que la foule délirait d'enthousiasme.

Dans au moins trois rondes Sharkey frappa bas, soit dans les cinquième, huitième et quatorzième. Chaque fois l'arbitre Donovan avertit Walker ne se plaignait pas, mais la foule l'aurait vu frapper à la huitième ronde. Sharkey plaça un uppercut de droite qui eut pour effet de pousser au-dessous de la ceinture. Ce coup rappela de près celui qu'il fit perdre contre Scheuing au dernier.

Walker ne se battit pas à longue distance, comme ce fut toujours son habitude. Il boxa de près, mais très rapidement. Walker pesait 169 1/2 et Sharkey 198 1/2.

PREMIERE RONDE
Sharkey saute dans l'arène et dirige immédiatement un premier coup de droite à l'épaule de Walker. Il dirige une seconde droite à l'épaule et manque ensuite une gauche terrifiante avant d'entrer dans les "clinchés". Walker court vers le mastodonte et lui plante ses deux points au corps avant de diriger une droite au menton. Sharkey recule et revient à l'attaque pour expédier une droite à la tête de son adversaire. Le petit boxeur se rend dans un coin et attend sa chance. La cloche sonne quand Walker soutient vaillamment les "jabs" de son adversaire.

DEUXIEME RONDE
Sharkey frappe de la droite à deux reprises et son adversaire recule pour ensuite revenir à l'assaut et labourer la figure du gros Bostonnais. La foule ovationne le courageux Walker qui ne craint aucunement les coups. Mickey essaie une gauche au corps mais Jack voit venir l'attaque et riposte par un "uppercut" de droite à la tête. Sharkey manque une belle droite au menton et de nouveau Walker frappe de la gauche et de la droite au corps. Jack dirige deux solides droites au côté, quand Mickey approche trop et les deux hommes entrent dans les "clinchés". Sharkey pourchasse Walker dans les câbles, mais celui-ci arrête l'attaque et fouettant une bonne gauche au corps, comme la cloche va sonner.

SEPTIEME RONDE
Toujours lentement Sharkey s'avance vers le centre de l'arène, entrant dans les clinches pour mieux atteindre son adversaire. En sortant de ces prises, Walker en profite pour expédier deux droites au menton. Les gauches de Sharkey se répètent automatiquement et ont toujours comme but la tête de Walker qui doit se réfugier dans les câbles où Sharkey ne manque pas sa chance de lui diriger quelques bons coups. Walker perd le caoutchouc qu'il a dans la bouche en recevant un solide direct à la tête.

HUITIEME RONDE
Les deux hommes échangent quelques coups au centre de l'arène mais Mickey tente de s'esquiver le plus possible. Des languettes de coton sortent d'un gant de Sharkey et l'arbitre suspend les hostilités pendant quelques minutes. Tous deux entrent ensuite dans les "clinchés" et la foule applaudit Walker qui envoie une terrible gauche au corps, donnant à réfléchir au gros marin. Sharkey réussit un parfait "uppercut" à la mâchoire et Walker danse pendant quelques minutes. Le marin bostonnais cherche à atteindre l'œil blessé de Walker qui se courbe pour éviter plus facilement les longs bras de son adversaire.

NEUVIEME RONDE
Mickey attaque lentement et réussit quelques coups au corps. Sharkey es-

DONACONA ROYALS

Le club de baseball Donacona Royals vient d'ajouter une autre victoire à son crédit en battant le Saint-Marc des Carrières par un score de 26 à 3 sur leur terrain. La bonne direction du gérant L. Duval et du bon ensemble de toute l'équipe ont démontré une fois de plus qu'il pouvait se mesurer avec les meilleurs clubs amateurs du district de Québec.

BASEBALL A ST-JOSEPH

Le club National Whistle a vaincu le club St-Joseph par le score de 6 à 4. Ce fut une partie de toute beauté.

GRENIER VS DUNDEE

Le programme de lundi à Loretteville. Un autre match ajouté au programme de Gérard Duquet à Loretteville est celui qui mettra aux prises deux vieux rivaux de Québec, Walker et Mickey.

Tous les autres programmes sont à l'entraînement. Ed Phillips qui rencontrera le champion Young Lamotte. Young Leblanc, un autre champion pds mouche amateur et son adversaire Young Mitchell. René Cantin est aussi à l'entraînement. Son adversaire Eddie Maine, de St-Georges de Beauce, sera ici samedi.

saie d'atteindre son homme mais le peut que très difficilement. Walker entreprend une offensive terrible et labourer constamment le corps de Sharkey pendant que la foule manifeste son enthousiasme. Sharkey semble fatigué mais ne cesse de retraiter en commençant à "jabber" ce qui force Mickey à s'approcher. Le marin en profite pour frapper à la tête mais le petit boxeur atteint le Bostonnais au menton assez durement. La foule rit de voir le petit homme tenir aussi vaillamment au gros homme.

DIXIEME RONDE
Sharkey se protège la figure contre le terrible coup de gauche de Walker. A la suite d'un "clinché" Walker réussit à frapper au menton et Sharkey recule strictement sur la défensive. Jabant continuellement pour éviter les coups de son adversaire qui ne le ménage aucunement, Walker envoie une droite au corps et Sharkey manque un direct qu'un amateur aurait sans doute réussi.

ONZIEME RONDE
Sharkey essaie de mettre de la vitesse dans le combat sans pouvoir trop y réussir. Walker l'arrête facilement et riposte au corps en frappant des deux mains. En sortant d'un enchaînement, Mickey envoie une droite à la tête, réussit une gauche au corps et force le gros marin à se couvrir désespérément. Walker expédie Sharkey sur les câbles et le frappe des deux mains. Sharkey perd l'équilibre et son adversaire en profite pour le frapper sans répit. La foule crie continuellement huant Sharkey et manifestant en faveur de Walker.

DOUZIEME RONDE
Le marin se met résolument à l'ouvrage et semble un tout autre homme. Walker recule sous l'assaut terrifiant mais revient peu à peu à lui mais Sharkey ne lui donne pas grand chance. Sharkey tente d'atteindre Walker mais celui-ci évite assez bien.

TREIZIEME RONDE
Les deux hommes entrent dans les clinches dès le début et Mickey se dégage pour frapper au corps sans répit. Le sang s'échappe de l'œil de Walker qui recule constamment. Sharkey s'empare de son gant et frappe à la tête et au menton. Walker parvient à atteindre Sharkey à la tête mais celui-ci riposte en frappant au corps. Dans une prise, Sharkey endommage de nouveau l'œil de Walker et lui martelle la tête. Sharkey frappe après le son de la cloche et il foule le visage quand il regagne son coin. Il veut expliquer qu'il n'a pas entendu la cloche mais la foule ne veut pas l'entendre.

QUATORZIEME RONDE
Sharkey commence immédiatement à jabber, essayant d'atteindre l'œil de Walker. Un coup réussit et le sang se remet à couler. Dans une prise, Sharkey frappe rageusement à la figure et met l'œil de Walker dans un bien mauvais état. Walker se met à charger et frappe de la gauche et de la droite, forçant le marin à reculer et la foule continue son tapage. Walker plonge ses deux poings à nouveau dans les côtés de Sharkey, qui riposte en labourant la figure endommagée de son adversaire. Walker combat vaillamment au son de la cloche.

QUINZIEME RONDE
Les deux boxeurs se serrent la main et immédiatement entrent dans les clinches. Walker expédie Sharkey sur les câbles, grâce à un bon feu de barrage et de nouveau les hommes sont enroulés. Mickey expédie une droite terrifiante à la tête. L'arbitre avertit Sharkey qu'un de ses coups semblait un peu bas et le marin continue son attaque en pourchassant Mickey. Walker envoie une droite formidable et Sharkey doit riposter par un "uppercut". Walker se fait à nouveau assaillir par une série de droites et sa blessure est grande ouverte quand la cloche sonne.

SEMI FINALES D'UN TOURNOI DE DAMES

Mademoiselle Annette Richard et mademoiselle Antoinette Drouin joueront à 4 heures cet après-midi, la dernière semi-finale du tournoi simple féminin du club Jacques-Cartier.

La gagnante rencontrera mademoiselle Fernande Richard pour le championnat.

Le championnat. Fernande Richard s'est qualifiée pour jouer en finale en éliminant mademoiselle Aymée Plante par 6-3, 9-7. Mademoiselle Charlotte DeRome n'a pas survécu au quart de finale. Elle a été éliminée en deux sets consécutifs, par 6-2, 6-4. Mademoiselle Antoinette Drouin s'est frayé un chemin jusqu'à la semi-finale, mais a rencontré une sérieuse opposition hier en la personne de mademoiselle May Godbout.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

Mademoiselle Drouin a gagné par 3-6, 6-1, 6-1. Mademoiselle Drouin jouera cet après-midi contre mademoiselle Annette Richard.

INSCRIPTION DE NEWTON ET GAVUZZI

Arthur Newton et Peter Gavuzzi deux des meilleurs coureurs de tous les temps, et les coureurs les plus en vedette parmi les professionnels, feront de nouveau équipe cette année dans la deuxième course annuelle Peter Dawson de 500 milles à relais, qui aura lieu dans la première semaine d'août, et pour laquelle MM. Sam et Allan Bromman ont offert une bourse de \$10,000.

Newton et Gavuzzi ont remporté la victoire l'an dernier en battant un champ de vingt partants, dont quatorze seulement terminèrent la course. Newton et Gavuzzi finirent plusieurs milles en avant de Jolie Ray et Johnny Salo qui finirent en deuxième position.

Ils forment une équipe formidable. Newton, maintenant âgé de 49 ans, est tout probablement le coureur le plus remarquable dans la course à longue distance aujourd'hui. Il commença à faire de la course à l'âge de 40 ans, au moment où la plupart des athlètes ont abandonné le sport, mais il fit preuve d'un courage et d'une endurance qui étonnèrent tous les spectateurs. De constitution délicate tout au long de sa carrière, il peut courir pendant des périodes indéterminées, et son style lui permet de conserver ses forces, ce qui sans doute est la raison qui lui permet de continuer pratiquement sans interruption. Ses bras et ses mains remuent à peine, son corps est droit et dans une position reposante. Seules ses jambes vont à une allure régulière et dévorent le chemin. Depuis les printemps après avoir pris part au Marathon Green Stripe Newton se rendit à Hamilton et la course est des plus populaires, et y établit un record dans une course de 24 heures à l'intérieur pour un homme seul, couvrant 152 milles 250 verges durant ce temps. Il l'atteint aussi à un record qui durait depuis vingt ans pour une course entre Toronto et Hamilton, et abassa ce record par plus d'une heure en compagnie de Peter Gavuzzi. Newton sera donc dans la meilleure des conditions pour prendre part au marathon Peter Dawson.

Gavuzzi qui est un Italien, natif d'Angleterre, est un coureur rapide et de style agréable à voir, donnant plus d'action que Newton, et courant plutôt comme un coureur du mille.

Son style est comparable à celui du fameux Albie Schrubbs. Gavuzzi prit part aux deux marathons de O. C. Pyle finissant deuxième dans le dernier, seulement deux minutes en arrière de Johnny Salo, le ga-

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

LE CLUB KEDGWICK

Le club de baseball de Kedgwick vient de remporter sa 31ème victoire consécutive, en écrasant le club

gant, Gavuzzi fut quatrième dans le marathon Green Stripe l'année dernière tandis que Newton finissait deuxième. Ils représenteront la Duval Motors dans le marathon Peter Dawson.

Cette inscription porte le total des inscrits à dix, et il est tout probable que quinze équipes seront inscrites d'ici à la fin de la semaine des inscriptions fermant samedi prochain.

Olivier par le score de 26 à 7.

Jusqu'à la 5ème manche, la partie était excellente, mais à partir de cette manche, les frappeurs du Kedgwick frappèrent à la merci et rapportèrent une autre victoire.

Voici les scores par manche.
Olivier 011 211 001— 7 16 6
Kedgwick 204 039 44x—26 34 2

Il est tout probable que le club Kedgwick aille jouer à Restigouche, le 26 juillet. Le Restigouche a plusieurs victoires cette année, et ce sera certainement une partie intéressante des deux côtés.

LIGUE NATIONALE

	R	H	E
Boston.....	200	002	000
Chicago.....	000	002	002

LIGUE AMERICAINE

Chicago.....	200	000	000
Boston.....	000	200	001

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore.....	100	150	211
Buffalo.....	000	000	000

UNE OPINION DE TY COBB

Los Angeles, 23.—Ty Cobb, qui devient célèbre comme joueur au-début de la saison, a déclaré qu'il n'est pas aussi favorable. Il faut beaucoup plus de changements radicaux dans le sport et pourtant on a réussi à faire de la nuit le jour avec les lumières électriques.

A STE-PETRONILLE

Le club de baseball Orleanis vient de remporter une sixième victoire alors qu'il défait un All Star par 8 à 4 dans une très belle partie. Tout club amateur serait le bienvenu pour venir jouer le dimanche sur le terrain de l'Orleanis, à Ste-Pétronille, Ile d'Orleanis.

POUR CE SOIR

Le club de football Castor jouera ce soir au parc Victoria à 7 h. contre le club "Paré Victoria".

"LES FUTURS" DEFAITS

"Les Futurs" ont subi une autre défaite, dimanche dernier, aux mains de St-Côme, par le score de 11 à 5. Le gérant tient à féliciter les arbitres de leur belle tenue sportive.

EXPOSITION CANINE

(pour Québec et District)
SAMEDI, LE 5 SEPTEMBRE 1931
Au Nouveau PALAIS DE L'AGRICULTURE durant L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC
avec la coopération du **Quebec Kennel Club**

Nombreux prix pour les différentes races. Les inscriptions pour ces concours doivent être faites avant le lundi, 10 août 1931. Pour formules d'inscription et renseignements, s'adresser à
M. J.-A. BILODEAU président
23, de Mazenod, Québec

EXPOSITION PROVINCIALE
Hôtel de Ville
Québec

LES CHAUSSETTES MERCURY

PLAISENT AUX HOMMES

50c 75c \$1.00

Il est plus facile de prévenir que de guérir

aussi recommandons-nous aux hommes, dans leur intérêt et celui de leur famille, de se tonifier immédiatement lorsqu'ils s'aperçoivent que leurs forces diminuent, que le travail devient plus fatigant, afin de s'éviter des maux plus graves, tels que—

Maux d'appétit
Mauvaise digestion
Gaz
Assouplissements après les repas

Maux de reins
Débilité
Rhumatismes
Impureté du sang
Nervosité

en prenant les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal, qui ne manquent jamais de rétablir l'équilibre dans les organismes malades et affaiblis. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

"Je m'étais surmené à mon travail, mes forces s'étaient épuisées puis m'étaient survenus des maux de reins. Quand il fallut me pencher ou me retourner c'était une vraie torture. J'ai alors pensé d'essayer les Pilules MORO et bientôt, j'ai constaté que mes forces s'accroissaient et que je souffrais moins. Je me suis traité ainsi pendant quelque temps et je suis complètement rétabli".
M. Jacques Baillargeon, 94, Ford St., Lowell, Mass.

Pilules MORO pour les Hommes

PAS FACILE À BATTRE?

Jolie Ray, coureur Olympique américain, a gagné les championnats de un mille, deux milles et cinq milles, avec une monotone régularité depuis 1915. Récemment après quatorze années de concurrence active, Ray est sorti de sa classe pour abaisser le record des 10,000 mètres, couvrant cette distance en 31 minutes 28-2/5 secondes.

Pas facile à battre!

Il vous faudra aller loin pour trouver mieux que le Peter Dawson — un fameux mélange de meilleurs maïs et whiskies de grain d'Ecosse — à \$3.35 la bouteille de 26 onces. Les amateurs de bon whisky savent qu'il possède un record de qualité invariable.

Pas facile à battre!

PETER DAWSON

SPECIAL WHISKY

FLACON DE 13 ONCES \$1.75 BOUTEILLE DE 26 ONCES \$3.35

PETER DAWSON Limited, Dulltown & Glasgow, Scotland.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

le nouveau rasoir-GILLETTE GOOD-WILL

à ajustement précis

gratis

... avec l'achat de 10 LAMES GILLETTE

UN seul coup de maître des ingénieurs a fait du rasoir et de la lame Gillette un ensemble parfaitement équilibré pour la barbe. Et pour vous permettre de bénéficier immédiatement de ces merveilleux perfectionnements, Gillette offre le nouveau rasoir à ajustement précis et un paquet de 10 lames pour le prix des lames seules.

L'ajustement précis assure à la lame un alignement parfait — celle-ci s'ajuste à la fois avec le chapeau et la garde du rasoir. Il n'y a pas de jeu de chaque côté avant de fixer la lame en position. Les parties forment un tout ajusté avec une minutieuse précision — les tranchants sont maintenus parallèles à la garde. Grâce à ces perfectionnements, chaque lame Gillette donne entière satisfaction.

Il y a un paquet "Good-Will" pour vous contenant un nouveau rasoir doré Gillette et 10 lames Gillette. Hâtez-vous! La provision de votre fournisseur est limitée.

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE ET PENSION pour messieurs, toutes les améliorations, eau chaude, chauffage, téléphone, etc. S'adresser M. P. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

2 CHAMBRES meublées avec poêle à gaz, bain, téléphone, garde-robe, conviendrait pour 2 personnes ou ménage sans enfant, \$5.00 par semaine. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

TRES belles chambres à louer. S'adresser 215, St-Jean. 2311-66-24

CHAMBRE à louer conveniendrait pour couple marié ou 2 personnes, usage du bain et téléphone. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer. S'adresser 77, rue Grant. 2311-66-24

CHAMBRE double à louer, bain, gaz, téléphone, permis de laver, poêle à bois, \$3.50 par semaine. S'adresser 182, boulevard Fossé, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée, Pension de premier ordre, 2 chambres propres. S'adresser 31, Moncton, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer \$3.00 par semaine, usage du bain et téléphone. S'adresser à Mme Michaud, 72, rue St-Jean, Québec, P. Q. 2311-66-24

BELLES CHAMBRES grandes et étages, 26 plancher, eau courante, dans la chambre, usage téléphone, conviendrait pour 2 personnes. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer sur 1er étage dans belle maison, eau chaude, téléphone, chauffage, poêle à bois, etc. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer, bain, gaz, téléphone, permis de laver, poêle à bois, \$3.50 par semaine. S'adresser 182, boulevard Fossé, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée, Pension de premier ordre, 2 chambres propres. S'adresser 31, Moncton, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer \$3.00 par semaine, usage du bain et téléphone. S'adresser à Mme Michaud, 72, rue St-Jean, Québec, P. Q. 2311-66-24

BELLES CHAMBRES grandes et étages, 26 plancher, eau courante, dans la chambre, usage téléphone, conviendrait pour 2 personnes. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer sur 1er étage dans belle maison, eau chaude, téléphone, chauffage, poêle à bois, etc. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer, bain, gaz, téléphone, permis de laver, poêle à bois, \$3.50 par semaine. S'adresser 182, boulevard Fossé, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée, Pension de premier ordre, 2 chambres propres. S'adresser 31, Moncton, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer \$3.00 par semaine, usage du bain et téléphone. S'adresser à Mme Michaud, 72, rue St-Jean, Québec, P. Q. 2311-66-24

BELLES CHAMBRES grandes et étages, 26 plancher, eau courante, dans la chambre, usage téléphone, conviendrait pour 2 personnes. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer sur 1er étage dans belle maison, eau chaude, téléphone, chauffage, poêle à bois, etc. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer, bain, gaz, téléphone, permis de laver, poêle à bois, \$3.50 par semaine. S'adresser 182, boulevard Fossé, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée, Pension de premier ordre, 2 chambres propres. S'adresser 31, Moncton, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer \$3.00 par semaine, usage du bain et téléphone. S'adresser à Mme Michaud, 72, rue St-Jean, Québec, P. Q. 2311-66-24

BELLES CHAMBRES grandes et étages, 26 plancher, eau courante, dans la chambre, usage téléphone, conviendrait pour 2 personnes. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer sur 1er étage dans belle maison, eau chaude, téléphone, chauffage, poêle à bois, etc. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer, bain, gaz, téléphone, permis de laver, poêle à bois, \$3.50 par semaine. S'adresser 182, boulevard Fossé, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée, Pension de premier ordre, 2 chambres propres. S'adresser 31, Moncton, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer \$3.00 par semaine, usage du bain et téléphone. S'adresser à Mme Michaud, 72, rue St-Jean, Québec, P. Q. 2311-66-24

BELLES CHAMBRES grandes et étages, 26 plancher, eau courante, dans la chambre, usage téléphone, conviendrait pour 2 personnes. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer sur 1er étage dans belle maison, eau chaude, téléphone, chauffage, poêle à bois, etc. S'adresser à 101, Arthurs, Québec, P. Q. 2311-66-24

CHAMBRE à louer, bain, gaz, téléphone, permis de laver, poêle à bois, \$3.50 par semaine. S'adresser 182, boulevard Fossé, Québec, P. Q. 2311-66-24

DIVERS A VENDRE

A MOTIE PRIX, machine à coudre Singer, 1614, basculante, pédale et électrique, portative avec top. Aucun prix raisonnable. Pour plus de détails, écrire à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

TYPEWRITER Underwood à vendre, bon marché et en très bon ordre, aucune offre raisonnable. Pour plus de détails, écrire à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

APPAREILS ÉLECTRIQUES, pianos, réfrigérateurs, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

ACCESOIRES de bureau. Une machine à additionner "Burroughs". Une grande table à correspondance. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

UNE MOULANGE marieau G. B. No 2, 2000, à vendre. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

A BAS, prix transparents, usage électrique, poêle électrique, brûleurs à gaz, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

HOMME DEMANDÉ. Un bon barbier avec références, sachant parler les deux langues. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

ASSOCIE DEMANDÉ. ayant un petit capital, pour commerce très payant et intéressant. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ. pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

HOMMES DEMANDES

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

VENDEUR DEMANDÉ pour vendre marchandises, vêtements, etc. S'adresser à M. J. A. Boucher, 86, St-Jacques, Québec, P. Q. 2311-66-24

CARRES D'AFFAIRES. Annonce pour louer un local commercial à Québec.

NETTOYAGE. Service de nettoyage professionnel pour maisons et bureaux.

REPARATIONS DE MEUBLES. Spécialité en réparations de meubles anciens et modernes.

MACHINERIES A VENDRE. Vente de machines à vapeur, réfrigérateurs, etc.

PENSIONS POUR BEBES. Pensionnat pour enfants de 1 à 12 ans.

MAISONS A VENDRE. Vente de propriétés résidentielles à Québec.

MAISONS DEMANDEES. Recherche de propriétés à louer ou acheter.

MAISONS A VENDRE. Annonce de vente de maisons à différents prix.

MAISONS DEMANDEES. Recherche de maisons à louer.

MAISONS A VENDRE. Vente de propriétés dans différents quartiers.

MAISONS DEMANDEES. Recherche de propriétés à louer.

MAISONS A VENDRE. Vente de propriétés avec jardins.

MAISONS DEMANDEES. Recherche de propriétés à louer.

MAISONS A VENDRE. Vente de propriétés à différents prix.

MAISONS DEMANDEES. Recherche de propriétés à louer.

MAISONS A VENDRE. Vente de propriétés avec jardins.

MAISONS DEMANDEES. Recherche de propriétés à louer.

MAISONS A VENDRE. Vente de propriétés à différents prix.

MAISONS DEMANDEES. Recherche de propriétés à louer.

COMMERCIANTS - PROFESSIONNELS - MARCHANDS. Annonce pour louer un local commercial.

SONGEZ A LA PROSPERITE DE VOS AFFAIRES. Annonce pour louer un local commercial.

L'ANNONCE DE VOTRE COMMERCE PUBLIE DANS NOTRE "CARTE D'AFFAIRES". Annonce pour louer un local commercial.

QUELLE CHANCE DE SUCCES. Annonce pour louer un local commercial.

APARTEMENTS A LOUER. Annonce pour louer un appartement.

AUTOMOBILES A VENDRE. Vente de voitures et camion.

ARGENT A PRETER. Annonce pour prêter de l'argent.

THE ROYAL TRUST COMPANY. Annonce de la compagnie fiduciaire.

50 SUCCURSALES. Annonce de succursales de la compagnie.

CHAUFFAGE. Annonce de services de chauffage.

BOIS, CHARBON. Annonce de vente de bois et charbon.

CHAMBRES A LOUER. Annonce pour louer des chambres.

ARTICLES DE MENAGE. Annonce de vente d'articles de ménage.

BUREAUX A LOUER. Annonce pour louer des bureaux.

CAMPS DEMANDES. Recherche de camps à louer.

CHAMBRES ET PENSIONS. Annonce pour louer des chambres et pensions.

COMMERCES A VENDRE. Vente de commerces.

CHAMBRES A LOUER. Annonce pour louer des chambres.

AGENTS. Annonce de services d'agents.

ANIMAUX DOMESTIQUES. Annonce de vente d'animaux domestiques.

APARTEMENTS A LOUER. Annonce pour louer un appartement.

AUTOMOBILES A VENDRE. Vente de voitures et camion.

ARGENT A PRETER. Annonce pour prêter de l'argent.

THE ROYAL TRUST COMPANY. Annonce de la compagnie fiduciaire.

50 SUCCURSALES. Annonce de succursales de la compagnie.

CHAUFFAGE. Annonce de services de chauffage.

BOIS, CHARBON. Annonce de vente de bois et charbon.

CHAMBRES A LOUER. Annonce pour louer des chambres.

ARTICLES DE MENAGE. Annonce de vente d'articles de ménage.

BUREAUX A LOUER. Annonce pour louer des bureaux.

CAMPS DEMANDES. Recherche de camps à louer.

CHAMBRES ET PENSIONS. Annonce pour louer des chambres et pensions.

COMMERCES A VENDRE. Vente de commerces.

CHAMBRES A LOUER. Annonce pour louer des chambres.

AGENTS. Annonce de services d'agents.

ANIMAUX DOMESTIQUES. Annonce de vente d'animaux domestiques.

APARTEMENTS A LOUER. Annonce pour louer un appartement.

AUTOMOBILES A VENDRE. Vente de voitures et camion.

ARGENT A PRETER. Annonce pour prêter de l'argent.

THE ROYAL TRUST COMPANY. Annonce de la compagnie fiduciaire.

50 SUCCURSALES. Annonce de succursales de la compagnie.

CHAUFFAGE. Annonce de services de chauffage.

BOIS, CHARBON. Annonce de vente de bois et charbon.

CHAMBRES A LOUER. Annonce pour louer des chambres.

ARTICLES DE MENAGE. Annonce de vente d'articles de ménage.

BUREAUX A LOUER. Annonce pour louer des bureaux.

CAMPS DEMANDES. Recherche de camps à louer.

CHAMBRES ET PENSIONS. Annonce pour louer des chambres et pensions.

COMMERCES A VENDRE. Vente de commerces.

CHAMBRES A LOUER. Annonce pour louer des chambres.

AGENTS. Annonce de services d'agents.

ANIMAUX DOMESTIQUES. Annonce de vente d'animaux domestiques.

APARTEMENTS A LOUER. Annonce pour louer un appartement.

AUTOMOBILES A VENDRE. Vente de voitures et camion.

ARGENT A PRETER. Annonce pour prêter de l'argent.

THE ROYAL TRUST COMPANY. Annonce de la compagnie fiduciaire.

50 SUCCURSALES. Annonce de succursales de la compagnie.

PIANOS A VENDRE

PIANOS droits, automatiques, harmonium, instruments de toutes sortes en très bonne condition, à vendre ou à louer conditions faciles. J. C. Marcoux, Entrepreneur de musique, 33, du Port, tél. 4-3714. 2311-475-503

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE à vendre 45 arpents de terre, à Val St-Michel, à deux minutes des chars et de la chapelle. Maison neuve, four conditions faciles. J. C. Marcoux, Entrepreneur de musique, 33, du Port, tél. 4-3714. 2311-475-503

RADIOS A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE, radio-phonographe combiné en parfaite condition, trois mois d'usage seulement, sacrifiera bon marché. S'adresser, 184, rue Raymond, 26 étage. 2311-475-503

RADIO COMBINE avec deux haut parleur magnétiques

RADIO COMBINE avec deux haut parleur magnétiques, et haut parleur électrique dynamique, éliminateur B et plusieurs autres articles de radio à bon marché. S'adresser, 97, St-Anne, Québec. 2311-475-503

BICYCLETTE, RADIO à batteries 8 lampes

BICYCLETTE, RADIO à batteries 8 lampes en parfait ordre, bonne mécanique, bon marché. S'adresser 124, des Fossés, 4-0301. 2011-085-982

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, pour famille de 3 grands, deux gros lavage en dehors. S'adresser 215, Bougainville. 2211-575-912

SERVANTE générale demandée

SERVANTE générale demandée, S'adresser 545, St-Jean, 2311-475-912

ON DEMANDE une bonne servante, 100, du Pont.

SERVANTE générale demandée

SERVANTE générale demandée, S'adresser 455, rue St-Jean. 2311-275-912

ON DEMANDE une servante expérimentée

ON DEMANDE une servante expérimentée, références exigées. S'adresser à 172, St-Olivier. 2311-575-912

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE deux terrains dans la rue Repentigny, à St-Sacrement, 53x93. Echangeant pour maison ou autre terrain. Conditions faciles. S'adresser J.-C. McNICOLL, 161, bureau 5102, 143, 7605. 3024-5074-507

TERRAIN à vendre ou à échanger

TERRAIN à vendre ou à échanger, coin des rues Lavigne et Sutherland, 96x96. Très avantageux pour construire un garage. S'adresser à R. Roche, 2311-575-933

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE, St-François-d'Assise, rue Jeanne-Mance, largeur 33 pieds, bornés par Rivière-Lafleur. Joli endroit, arbres, site pittoresque. Prix sacrifié \$300.00. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, tél. 8311 - 5050. 1811-055-937

TERRE A VENDRE

A VENDRE terre de 25x214 arpents avec rouling, bêtes à cornes, assés 3 terres à bois. S'adresser à Michel Marceau, 514, Thérèse-de-Beaumont. 2311-575-933

TERRES DEMANDEES

TERRE demandée près Québec, comprenant culture et bois. Donnerais en paiement une propriété avec revenu, poste commercial et logement près Québec. Rosaire Drolet, 191, avenue des Erables, Québec. 2311-265-967

TROUVES

UN CHIEN Cocker noir, si non réclamé d'ici au 25, il sera vendu pour payer les frais. S'adresser M. Julien, 4, rue des Bénédictins. 2311-235-977

VUES ANIMÉES

VUES ANIMÉES-Machines à vues animées ainsi que films à vendre. S'adresser au théâtre Rialto, 4, 4ème étage, Limoulin, Québec. 2311-265-967

NON CLASSIFIEES

MAUVAISEGRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres contre la grippe en ayant toujours avec vous une bouteille de l'oxygène de l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants en particulier, particulièrement quand il est souffrant. La vente est limitée à 50 sous. sept-11-0-15

ON DEMANDE deux lavages, à domicile

ON DEMANDE deux lavages, à domicile, bon marché. 129 1/2, des Fratries. 2311-375-43

SAMEDI PROCHAIN 25 juillet

SAMEDI PROCHAIN 25 juillet un voyage entre Lévis et Montréal, est organisé en taxi au même prix que les chars. Les places à 50 sous. S'adresser à M. St-Onésime, Lévis, tél. 1037. 2311-275-43

OVIDE MARCEAU

FOURRURES-Voyez nos vitrines. Assortiment de manteaux fourrés en mousseline, fourrure, vison, mouton, minuscule, Broadtail, seal français, seal Hudson avec garnitures différentes. Transferts de mannequins. Satisfaction garantie. 839, St-Vallier, 25-27-30ju 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30ju 1-4-6-8-11-13-15-17-20-22ju. 16-18-20-22ju

JOS. ROBITAILLE

ASSORTIMENT complet de parures de tous les nouveaux styles, renards martres, castor, vison. Spécialité: réparation et transformations manteaux. Stockage des fourrures. Jos. Robitaille, 108, rue Richelieu, 61 - 2-3288. 3-4-7-9-11-16-18-21-23-25-28-30ju

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, puaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, puaises, rats, souris, par un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 15, Ste-Étienne, tél. 2-1072. 7-21-11-14-16-18-21-23-25-28-30ju 1-4-6-8-11-13-15-17-20-22ju

AVIS

LES SOCIETAIRES de La Caisse Populaire de Limoulin, en liquidation, sont désireux de vendre aux leurs dépens d'Espagne en entier, et un troisième dividende de 25% sur leurs parts sociales, soit maintenant payables au bureau de La Caisse Populaire de Québec. Est le gérant de la Caisse Populaire de Québec, O. Giguère, liquidateur de la Caisse Populaire de Limoulin. 2111-375-43

L.-P. THIBAUT

L.-P. THIBAUT ENR. Assortiment complet de fourrures de cou, aussi manteaux de toutes sortes, à des prix bas. Confectionnés ou remodèles manteaux sur mesure. Une visite est sollicitée. 352, rue St-Jean, Québec. 1611-205-47

Chevaux à vendre

Nous venons de recevoir 1 char de beaux chevaux de travail et de voitures de toutes sortes, à des prix bas. Bonne grosseur et garantis. Nos prix sont convenables. Visitez notre écurie pour vous en convaincre. BLOUIN & BISSON, COMMERCANTS DE CHEVAUX (Coin Ste-Thérèse et Aqueduc) Résidence 214, Kildare. Tél. 4-0176, 3-2638

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

162, CREMAZIE, à construction neuve, revenu \$1800 par mois, système de chauffage Buick-Whist. 166, CREMAZIE, poste de commerce et logement privé. 172, CREMAZIE, poste de commerce et logement privé. 178, CREMAZIE, brique solide, revenu \$1000 par mois chauffé, une auto et brique solage de pierre, revenu \$900 par mois, système de chauffage, poste de commerce et logement privé. LORETTEVILLE, 3 maisons comprenant poste de commerce etoyer privé, chauffage central, stucs, centre de Loretteville. TERRAINS A VENDRE

Coin des rues Bourlamaque et St-Lauré, voisin de la nouvelle église Notre-Dame-du-Cheulin. R. DROLET, 194, avenue des Erables. Tél. 3-4217. 1411-265-1007

MAISONS A VENDRE

AVENUE LEVIS, 3 logements, maison neuve. AVENUE PARK, 3 logements. AVENUE ST-JEAN, 5 logements. PLACE DONNIN, 2 logements. RUE STE-URSULE, 14 chambres, 4 cuisines, 2 log. 2311-475-912

MAISONS A VENDRE

N.-D.-DES-ANGES, 3 logements. STE-ANNE, 4 logements. GRANDE-ALLEE, 2 et 3 logements, maison neuve. AVENUE LAURENTIDE, 3 logements. RUE ST-JOACHIM, 7 logements. RUE ST-GEORGES, 4 logements. RUE RICHARDSON, 4 logements. AVENUE CARTIER, 3 logements. RUE ST-JOACHIM, 3 logements. RUE DES ERABLES, 3 logements. PRASSE, 3 logements. RUE ST-JOACHIM, 3 logements. POSTE POUR UN médecin à la campagne, bonne clientèle, dans un centre très prospère, à vendre à prix très avantageux. MAISON DE CAMPAGNE, Lac Beauport, avenue Giffard, Château-d'Eau, Lac St-Charles, Lac Sergeant, Lac St-Joseph, Loretteville, etc. LOTS A BATIR

TERRAINS dans tous les quartiers de la ville à prix et conditions avantageux.

GEO. PAQUET

Immeuble et assurance, 59, rue St-Joseph. Tél. 4-2221. Rés. 6678. 2211-675-1007

RUE FRASER

Maison de trois logements modernes, \$1,500.00 comptant, balance d'argent 6 p.c. AVENUE BROWN, Maison de trois logements modernes, système à l'huile, \$1,500.00 comptant. Prix \$13,900.00. AVENUE MARQUETTE, Maison de trois logements modernes, \$1,000.00 à \$1,200.00 comptant. Aucune rente de terrain. AVENUE BOUGAINVILLE, Maison de trois logements. Aucune rente de terrain. Prix \$8,900.00. RUE DES FRANCISCAINS, Maison de trois états, très modernes, \$1,600.00 comptant. Balance d'argent 6 p.c. RUE STE-CLAIRE, Maison de trois logements, plain-niés, \$1,600.00 comptant. Balance à conditions faciles. JACQUES-CARTIER, Petite maison de deux logements de six chambres. Prix \$3,900.00.

EMILE BROUSSEAU

257, rue St-Jean, agent d'immeuble, tél. 3-2765. 18-20-21-22-23-2311-108

RUE D'ATTEUIL

11 pièces. RUE STE-ANNE, 7 pièces. AVENUE BEGON, 7 pièces. AVENUE ST-JOACHIM, 4 logements. AVENUE JOFFRE, 10 pièces. RUE GARNIER, 2 logements. AINSI AUTRES, 3 logements et un magasin. RUE RICHARDSON 3 logements. RUE STE-MARGUERITE, 2 logements. RUE DE LA COLONNE, 4 logements. BULEVARD LAVALLE, 4 logements. RESTAURANT, salle de pool, billards, hôtel, salon de bain, manufactures et ameublements de chambres. TERRAINS, beau choix à \$75.00. TERRAINS convenant à toutes les bourses. AINSI AUTRES, MANSIONS ET TERRAINS situés dans les différents quartiers de la ville.

H.-P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél. 5169. 2311-675-1007

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSÉES.

LES TRAVAUX DU RESERVOIR DE QUEBEC

Québec fut acceptée comme étant la plus basse à \$458,057.35, mais l'échevin Tremblay, partant du principe que le projet de loi n'était qu'un projet de loi, et non une loi, a refusé de donner son assentement à la proposition de l'échevin Tremblay, hier après midi, fut bien accueilli. Tous semblaient d'accord que l'on devait éviter des retards au terme soumis par le représentant de Belvédère, comptant de nouvelles adhésions, mais la pierre d'achoppement pour que l'on y donnât suite à la séance même d'hier fut de savoir si, régulièrement, il ne fallait pas d'abord que le conseil, à sa séance de vendredi prochain, dispose du veto du maire qui aura préséance sur l'ordre du jour, pour ensuite retourner le rapport de la minorité au comité, l'abroger entièrement et faire, cette fois, un nouveau rapport de la majorité, recommandant que les travaux de raccordement soient faits à jour, selon les désirs de M. Tremblay.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face de la Banque Canadienne Nationale, Québec, ce 21 juillet 1931. 23-25juil.

LA LOI DE FAILLITE

En face

L'HOT. L.-A. TASCHEREAU ET LES COMPAGNES FORESTIERES

DES CHOMEURS PROTESTENT CONTRE LA PRESENCE DE CONTREMAITRES ETRANGERS SUR DES TRAVAUX DE LA MUNICIPALITE

ACCIDENT A MATANE

Matane, 22.—Un employé au moulin de M. Louis Labrie, M. Lucien Roy, a été victime d'un accident pénible alors qu'il réparait une machine à vapeur. Il se fit couper une main et, sous le coup de la douleur, perdit connaissance. Ses compagnons de travail le relevèrent et le transportèrent à l'hôpital de Matane où le Dr Langie prodigua les soins nécessaires au malheureux ouvrier. La convalescence sera longue et Lucien Roy devra attendre longtemps avant de pouvoir reprendre ses occupations.

LA FRANCE SE JOINT A LA RUSSIE

On affirme dans les milieux internationaux que ces deux pays vont conclure un pacte de non-agression et un accord commercial — De grosses commandes de la Russie seraient placées à Paris.

Paris, 23 (A.P.).—Dans les milieux internationaux on prévoit aujourd'hui la conclusion prochaine d'un pacte de non-agression et d'un accord commercial pratique entre la France et la Russie. On apprend qu'à la suggestion de Moscou le Quai d'Orsay s'emploie activement à rédiger les termes du pacte, qui doit compléter l'acte récent de la France abrogeant les décrets contre le dumping russe, particulièrement celui-ci.

La Russie de son côté, a abrogé ses décrets interdisant tout achat en France. On voit savoir qu'une commission russe doit arriver bientôt à Paris pour y placer de grosses commandes. Par cet arrangement réciproque les relations franco-russes redevenaient normales, et la France peut espérer un commerce sur une balance commerciale moins défavorable aux Soviets.

Ce sont là des développements ayant entre autres deux aspects intéressants. D'abord la Russie va conclure un pacte de non-agression avec la Pologne, alliée de la France. Puis il y a la question des titres russes détenus par les porteurs français, et c'est le gouvernement soviétique qui reconnaît peut-être la légalité.

UN MARI EST CONDAMNE ET RESTE LIBRE

Trouvé coupable d'assaut sur sa femme, il est condamné à huit jours de prison — Comme il a déjà fait ces huit jours depuis son arrestation, le tribunal lui accorde la liberté.

Un mari fut trouvé, ce matin, coupable d'assaut sur sa femme et, comme il a déjà purgé huit jours d'emprisonnement, depuis son arrestation, le tribunal, après avoir constaté que cette octave comme du temps fait, dans la sentence qu'elle lui donna, elle l'a condamné à huit jours de prison.

— Vous avez allégué, pour votre défense, dit le juge à ce mari, que votre femme était à vous épier, derrière la porte, et que, si elle fut blessée, cela est attribuable uniquement au jeu de la porte que vous avez ouverte, vite et grande. Je n'accepte pas votre explication. Je crois que vous avez aidé la porte. Vous avez, à part cela, porté des coups à votre femme. Elle a dû quitter la maison et s'en aller dans la rue, la nuit, en costume de nuit. Tout ça, je crois, dépend de votre ivrognerie. Sans la boisson, ça trait bien chez vous. Vous avez déjà été arrêté, sous une accusation pareille à celle-ci, et vous avez eu huit jours de prison. Je vous trouve coupable, encore une fois.

Avez-vous quelque chose à dire, avant que je prononce sentence contre vous? — Mais, Monsieur le juge, dit le mari, que je prenne de la boisson ou non, c'est toujours pareil, chez nous, ma femme est jamais à la maison. Je suis toujours tout seul et c'est moi qui ai soin des enfants. Quand on est "magné", chez nous, eh ben! il arrive qu'on sort et qu'on se console, comme on peut.

— Si je vous condamne au temps que vous avez fait prison, reprit M. le juge Hugues Fortier, allez-vous me promettre de faire votre possible pour que ça aille mieux? Essayez, faites de votre mieux. Je vais vous donner encore une chance.

Le mari dessina un mouvement de tête, comme promesse.

Le juge lui dit: "Je vous condamne à huit jours de prison, à compter du jour de votre arrestation." L'exil s'ouvrit pour l'homme sur le chemin de son foyer.

Le nom de la ville de Boston ne date que de 1630, la ville portait le nom de Trimoutain.

Ils prétendent qu'aux travaux de raccordement du futur réservoir et au canal de St-François d'Assise, des contremaîtres ne demeurant pas à Québec sont employés — Un incident à St-Roch.

Un groupe de chômeurs, après s'être rendus sur les Champs de Bataille, où se font les travaux du réservoir, sont venus au bureau de la Rédaction du "Soleil", nous demandant de bien vouloir reproduire dans nos colonnes leurs protestations au sujet de deux contremaîtres, l'un sur les Champs de Bataille et l'autre au canal qu'on est en train de creuser le long de la rivière Lairet, à St-François d'Assise. Ces deux contremaîtres, nous ont-ils dit, sont des étrangers à la ville. Et les sans-travail protestent contre le fait qu'ils travaillent à des travaux que la Cité fait exécuter.

Un autre groupe de chômeurs, une cinquantaine environ, se sont rendus dans le bas de la ville, quartier St-Roch à un endroit où une compagnie privée fait effectuer certains travaux. Ils voulaient protester contre l'emploi d'une machine faisant le travail, disent-ils, de plusieurs ouvriers. Le sous-chef Bigaouette, de la police municipale, s'est rendu sur les lieux et a expliqué que la compagnie privée, propriétaire de la machine, ne pouvait être forcée d'employer des ouvriers à la place de la machine. Il ne s'agissait pas de tous de travaux entrepris par la Ville. Les chômeurs semblaient comprendre les raisons données par le sous-chef Bigaouette et ils se dispersèrent aussi paisiblement qu'ils s'étaient rassemblés.

Les sans-travail qui sont venus au "Soleil", ce midi, protester contre l'emploi de contremaîtres étrangers, nous ont dit qu'en temps ordinaire, ils ne feraient pas cette protestation, mais ils ont ajouté qu'en temps de crise, ils ne peuvent voir sans s'indigner des étrangers à Québec travailler dans notre ville.

Montréal, 23 (P.C.).—Sir Henry Thornton a déclaré hier soir que la diminution de 10 p.c. des salaires de plus de \$3.600 pour dix mois à partir du 1er août prochain sur le C.N.R. l'affecterait lui-même, ainsi que le personnel supérieur du réseau.

LE NOUVEL EDIFICE RUE ST-AUGUSTIN

Liste des soumissions qui ont été adressées au ministre des Travaux Publics en rapport avec la construction de cet important immeuble dont le contrat a été adjugé à M. A. Deslauriers, le plus bas soumissionnaire.

Le ministère des Travaux publics a communiqué au représentant du "Soleil" aujourd'hui la liste complète des soumissions pour la construction de l'édifice à bureaux de la rue St-Augustin, avec les prix des différentes soumissions. On trouvera, à la suite de la liste pour l'ensemble des travaux, la liste des soumissionnaires pour la peinture et le vitrage, pour la couverture et les ouvrages en tôle.

Pour l'ensemble des travaux, non compris électricité, plomberie et chauffage

A. Deslauriers Ltd., Québec	\$475,802.00
Can. Construction Ltd., Québec	\$490,000.00
Roberts & Droué Ltd., Québec	\$50,000.00
Magnolo Cauchon Ltd., Québec	\$54,279.00
Emile Frenette, Québec	\$54,285.00
Edmond Bélanger, Québec	\$51,200.00
F.-X. Lambert, Québec	\$56,700.00
C.-E. Fortin, Québec	\$47,111.00
Collet Frères Ltd., Montréal	\$59,200.00
Francis Johnson, Québec	\$55,000.00
Pouliot & Boudet Ltd., Québec	\$80,000.00
Ferland & Frère Ltd., Québec	\$10,000.00
Duignan, Gienroch, Conn., Québec	\$15,000.00
J.-P.-E. Royon, Québec	coût plus pour centage

Pour peinture et vitrage

Gauthier Limitée, Québec	\$6,400.00
E. Corvair Limitée, Québec	\$7,911.00
Joseph Ardavin, Québec	\$7,908.00
Mariar & Tremblay Ltd., Québec	\$7,987.00
Bernard-Juneau Inc., Québec	\$7,885.00

Pour couverture et ouvrages en tôle

Eugène Falardou Ltd., Québec	\$2,395.00
Napoleon Durand, Québec	\$2,484.00

Pour fer ornemental et bronze

Charles Martin, Québec	\$33,900.00
------------------------	-------------

Pour châssis en acier

J.-A. Bernard, Québec	\$3,950.00
-----------------------	------------

Nous avons annoncé déjà que la compagnie Adélaïde Deslauriers avait obtenu le contrat pour l'ensemble des travaux, et comme la soumission de la compagnie Deslauriers comprenait le coût de la peinture et du vitrage, celui de la couverture, de fer ornemental et des châssis, le ministre des Travaux Publics n'a pas eu à considérer les dernières soumissions mentionnées dans la liste ci-haut.

BUREAUX A LOUER
Grands et petits bureaux, confortables et bien éclairés; convenant particulièrement pour Compagnies d'Assurances, Agences et pour Salles d'Expositions. Situés dans l'édifice du "Soleil".
S'adresser au Bureau d'Information Le "SOLEIL"

CONGRES OUVRIER

Ottawa, 23 (P.C.).—M. Tom Moore a annoncé hier que la 47e convention annuelle du Trades and Labor Congress s'ouvrira le 21 septembre à Vancouver. On y discutera à fond la question du chômage.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE LA REUNION

A l'ajournement de la conférence des Sept, à Londres, Ramsay MacDonald a remis à la presse le communiqué officiel résumant les travaux accomplis et les résultats obtenus par les délégués.

Londres, 23 (A.P.).—Le communiqué officiel émis à l'issue de la conférence des Sept aujourd'hui se lit comme suit: "La conférence internationale a terminé ses travaux, et la déclaration suivante a été adoptée: "Les excès de retraits de capitaux d'Allemagne récemment ont provoqué une crise financière aiguë. Ces excès ont été causés en défaut de confiance économique et budgétaire de l'Allemagne."

"Pour que soit maintenue la stabilité financière de ce pays, dans lequel le monde entier a un intérêt essentiel, les gouvernements représentés à la conférence sont prêts à collaborer de toutes leurs forces à ramener la confiance."

"Les gouvernements représentés sont prêts à soumettre à la considération des établissements financiers, dans leurs pays respectifs, les propositions suivantes pour une amélioration immédiate de la situation. (1) Que le crédit de \$100,000,000 récemment consenti par les banques d'émission à la Reichsbank sous les auspices de la Banque des règlements internationaux soit remboursé à l'échéance pour trois mois. (2) Que les établissements financiers, dans les divers pays, prennent des mesures de concert pour maintenir le volume des crédits déjà consentis à l'Allemagne."

(3) Que le B.R.I. soit invité à former sans délai un comité de représentants, nommés par les gouvernements des banques centrales d'émision intéressées, pour enquêter des nouveaux crédits immédiats nécessaires à l'économie internationale, et voir s'il est possible de convertir une partie des crédits à brève échéance en crédits à longue échéance. "La conférence a noté avec intérêt une communication du Dr Brüning sur la garantie d'assemblage réorganisée par l'industrie allemande à la disposition de la banque d'émission or. La conférence est d'avis que pareille garantie devrait permettre d'offrir une base solide pour la reprise des opérations normales du crédit international. Elle estime que ces mesures, si elles sont poussées à fond, formeront la base d'une action plus permanente à venir."

Ce communiqué fut signé par M. MacDonald comme président de la conférence.

UNE ETOILE CANADIENNE AU CAPITOL

Pauline Caron, l'une des actrices les plus connues et les plus populaires du monde des vues animées, apparaîtra sur la scène du Capitol aux spectacles de dimanche, lundi et mardi prochain.

Dimanche, lundi et mardi prochain, les amateurs de théâtre auront le grand plaisir de voir sur la scène du Capitol une des actrices les plus connues et les plus populaires du monde des vues animées, Pauline Caron, notre jeune compatriote qui nous quittera bientôt pour se rendre en France, Mademoiselle Caron, que des milliers de personnes ont déjà applaudis à Montréal, sa ville natale, a bien voulu accepter l'offre du théâtre Capitol de paraître quelques instants sur la scène aux représentations régulières de dimanche, lundi et mardi prochain.

La jolie actrice que le public mondial a eu l'avantage de voir dans plusieurs pièces silencieuses, tourne maintenant des vues françaises. En France, elle jouera pour le plus grand plaisir des compagnies de cinéma, par ses voix enregistrées facilement et elle n'a qu'à paraître pour rallier immédiatement tous les suffrages. Toute jeune, elle avait rêvé de faire du cinéma. Sans en parler à ses parents qui désapprouvaient l'idée, elle quitta la maison pour commencer sa carrière, lundi et mardi prochain.

Très photogénique elle fit les délices des photographes et les producteurs ne tardèrent pas à remarquer son talent. Elle est devenue depuis un des étoiles les plus favorites du public canadien et américain et ses succès ne comptent plus. Avant de quitter l'Amérique pour l'Europe, Mlle Caron a voulu dire au revoir à ses compatriotes et à ses amis. C'est la raison

pour laquelle elle sera au Capitol à partir de dimanche.

Toujours frais
Toujours savoureux

Enveloppe hermétique, en aluminium — jamais vendu à la pesée "Frais des Plantations"

Le Premier Ministre rencontre les représentants des compagnies détentrices de limites à bois et s'efforce de faire ouvrir les chantiers cet hiver afin de donner du travail à un bon nombre d'ouvriers.

L'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et son collègue, l'honorable M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, doivent recevoir cet après-midi au Parlement les principaux détenteurs de limites à bois de la province de Québec. Nous annonçons cette nouvelle en première il y a quelques jours mais nous tenons à rappeler ce fait à l'attention de nos lecteurs car c'est une nouvelle importante à cause des conséquences que peut avoir la décision qui sera prise. Le gouvernement de la province veut en effet, cette année, donner le plus d'ouvrage possible aux chômeurs et, dans le but de favoriser les détenteurs de limites à bois qui voudraient ouvrir leurs chantiers cet hiver, il accordait dernièrement une réduction de prime de \$8 à \$3 par acre. Et cet après-midi le premier ministre et son collègue des Terres et Forêts vont tenter de faire consentir les propriétaires de chantiers à faire une coupe considérable cet hiver. Cela assurera de l'ouvrage à des milliers de chômeurs.

HORRIBLE TRAGEDIE

Trois-Rivières, 23.—(D. N. C.)—Rita Cinq-Mars, une fillette de 4 ans, a trouvé une mort horrible hier soir, alors qu'elle fut écrasée sous un camion chargé de bois et de foin, et qui conduisait M. Cyrillius Marchand. Ce dernier se dirigeait vers le Cap-de-la-Madeleine, quand l'accident se produisit, en face de la résidence de M. Raymond Cinq-Mars, père de la victime. L'enfant descendait d'une bicyclette sur laquelle un ami l'avait fait monter quand elle trouva un fin épouvantable. Les roues du pesant véhicule lui écrasèrent la tête, dont les morceaux furent projetés sur le pavé. Elle fut conduite à la morgue où une enquête sera tenue dans le courant de la journée.

ALP. CLOUTIER, 13 ANS, SE NOIE A LIMOLOU

Le garçonnet était à se baigner dans la rivière St-Charles, près du pont du chemin de fer de Ste-Anne, lorsqu'il disparut dans un trou profond — Vains efforts de ses compagnons pour le sauver.

Le quartier Limoilon a été jeté dans la consternation ce matin par la nouvelle de la noyade d'un tout jeune homme, Alphonse Cloutier, 13 ans, fils de M. et Mme J.-H. Cloutier, 104, 2ième Rue, Limoilon.

Le jeune Cloutier était à se baigner, avec quelques compagnons ce matin, vers 10 h. 30, dans la rivière St-Charles. Le trou de pont de chemin de fer se rendant dans la direction de Ste-Anne-de-Bellechasse, à un moment Alphonse Cloutier s'avança trop au large. Il disparut soudain dans un trou d'eau. Revenu à la surface, il fit des efforts désespérés pour revenir à la nage près du rivage, mais ce fut en vain.

Il disparut encore une fois de la vue de ses compagnons qui faisaient des efforts acharnés pour s'approcher de lui. Malheureusement, pas un ne savait nager suffisamment pour pouvoir lui porter un secours efficace.

FEU M. C. RONDEAU DANS LES MINES

C'est avec regret que nous annonçons le décès de M. Charles Rondeau, 22 ans, fils de M. et Mme J.-C. Rondeau (née Gilbert), survenu hier matin à la résidence de ses parents, No 859 St-Vallier.

Le jeune Rondeau, qui était apprenti typographe à l'imprimerie Deschamps, devait être reçu typographe l'on prochain. Son esprit de travail et sa compétence l'avaient fait estimer de ses employeurs. Son affabilité et sa gentillesse lui avaient donné des relations avec un grand nombre d'amis qui le voient disparaître avec chagrin.

Il laisse pour le pleurer, son père, et sa mère, M. et Mme J.-C. Rondeau (premier comptable chez Marceau), un frère, Cécile et une sœur, Antoinette.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 h. 30, dans l'église de St-Sauveur. Départ de la maison mortuaire, 859 St-Vallier, à huit heures et quart.

Le "Soleil" prie la famille en deuil d'accepter ses sincères condoléances.

FEU M. R. NOREAU

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Roland Noréau, fils de M. Hector Noréau, citoyen bien connu de Québec, maître-coiffeur et marchand d'accessoires de barbier. Le jeune Noréau a succombé à la maladie à l'âge de 18 ans, après avoir supporté avec résignation ses souffrances pendant 9 mois. Il est mort à l'hôpital Laval, entouré des membres de sa famille.

La dépouille mortelle est exposée actuellement en chapelle ardente à la résidence de Mme Beaudoin, 374 rue du Roi, grand'mère du défunt. Les funérailles auront lieu à 9 heures samedi matin en l'église de Jacques-Cartier.

Le "Soleil" prie la famille éprouvée de bien vouloir accepter ses sincères sympathies.

UN VIOLENT INCENDIE DETRUIT DEUX RESIDENCES A DESCHAMBAULT DANS LA NUIT ET MENACE D'AUTRES MAISONS

SON EX. Mgr ROSS

Son Excellence Mgr Ross, évêque de Gaspe, a rendu visite à l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, ce matin au Parlement.

JUSTICE ET FAVORITISME POLITIQUE

Comment l'honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes, entend suivre l'équité, comme il l'avait promis, dans l'attribution des fonctions de postiers — Destitutions et manipulations — Faits intéressants survenus dans Bellechasse.

Ottawa, 22.—(D.N.C.)—D'autres faits très intéressants nous ont été révélés aujourd'hui sur les destitutions et les manipulations de postes opérées sous le régime conservateur par le nouveau ministre des Postes, l'honorable Arthur Sauvé.

A Saint-Nérée de Bellechasse, M. Alfred Boutin avait obtenu le contrat de transport du courrier rural pour une période de quatre années. Son contrat ne devait expirer que dans deux ans. Tout récemment, sans autre avis, il a reçu de M. S. Tanner Green surintendant du service postal à Québec, un avis lui disant que son contrat avec le gouvernement sera annulé à compter du 1er septembre prochain. Dans sa lettre, M. Green ne donne aucune raison pour expliquer cette façon d'agir.

Le député de Bellechasse, M. Oscar L. Boulanger, mis au courant de ces faits, a écrit au ministre des Postes pour lui demander comment il se fait que le gouvernement annule ainsi un contrat en bonne et due forme. Puisque le gouvernement s'attend à ce que les entrepreneurs respectent les contrats qu'ils ont conclus avec lui, il devrait au moins respecter les contrats passés avec eux.

M. Sauvé n'a même pas daigné répondre.

Autre fait. A Saint-Lazare de Bellechasse, Mme Leroux était maîtresse de poste. Son bureau était situé à l'extrémité est du village. Des protestations, venant des Bleus, furent faites près le ministère. Un enquêteur fut envoyé sur les lieux le 17 rapport que le bureau devrait être déplacé au centre de la municipalité. Cela ne faisait pas le plaisir des conservateurs. Il fallait donner le bureau à un certain M. A. Bélanger. Au lieu de demander à Mme Leroux de changer de local et de venir s'établir au milieu du village, ce qui aurait été logique, le bureau fut confié au nommé Bélanger, dont la demeure est située à l'extrémité ouest de Saint-Lazare. Toutes les protestations faites auprès du ministre des postes sont restées sans résultat.

Voilà une autre preuve de l'esprit de justice impartiale dont se vantait M. Sauvé.

CHOMEURS QUI AURONT DU TRAVAIL

Les chômeurs de la Colombie Anglaise y seront nourris et logés en guise de paiement pour leur travail sur les routes.

Victoria, C. A., 23.—Forcé de faire face à des conditions très difficiles au sujet du chômage, le gouvernement de la Colombie Anglaise vient de prendre les mesures nécessaires pour régler le problème sans attendre le programme de secours du gouvernement fédéral.

A la suite d'une réunion spéciale du comité du chômage du cabinet provincial, hier, l'hon. R. W. Bruhn, ministre des Travaux Publics, a annoncé la mise à exécution des mesures suivantes: Enregistrement, sous serment, de toutes les personnes dans le besoin résident dans l'on; création de camps aux endroits où on est à construire les routes; envoi de personnes à ces camps. En paiement de leur travail, on donnera à ces gens l'abri et la nourriture.

De que ces camps seront ouverts, on cessera de donner aux chômeurs leur 40 cents par jour. Lorsque le plan du fédéral aura été annoncé et que les provinces de l'ouest se seront organisées pour adopter des mesures uniformes, on donnera une rétribution quelconque aux personnes demeurant dans les camps.

A SILLERY

Les cours de français aux instituteurs de l'Ontario sont commencés depuis mardi matin. Dès l'ouverture de la première séance, M. Jeanneret, le directeur des cours, a fait quelques remarques de portée générale puis il a invité M. le juge Adolphe Rivard à donner la première conférence.

PENIBLE ACCIDENT
La Tuque, 23.—Un bébé, enfant de M. et Mme Majorique Cossette, de la Tuque, a failli être brûlé hier après-midi pendant que ses parents étaient absents de la maison. Mme Cossette était dans son jardin, tandis que son mari travaillait sur la rivière St-Maurice. Mme Cossette entendit soudain des appels déhâissants s'élever dans la maison. Elle aperçut, horrifiée, son bébé, couché dans son berceau, entouré de flammes. Sa mère l'enfanta, elle sortit du brasier, à temps, heureusement pour qu'il ne s'enflâme pas de brûlures mortelles. Puis elle éteignit les flammes qui étaient une menace pour toute la maison.

LES MALLES

Les matières de première classe et les journaux seront transportés, d'ici le mois de septembre, par le service aérien de la Police Montée Canadienne, aux endroits reculés des territoires du Nord-Ouest.

Deschambault, 23. (D. N. C.)—Un violent incendie a détruit, au cours de la nuit dernière, deux maisons de plein village de Deschambault. Il était vers minuit lorsque le feu fut découvert dans un hangar appartenant à la maison de M. Louis-Marcotte, éleveur d'animaux à fourrures. L'alarme fut donnée aussitôt mais le feu faisait de tels progrès si rapides qu'il fut impossible d'arrêter ses progrès. Il s'attaqua bientôt à la résidence de M. Marcotte qu'il détruisit complètement, sans qu'on ait eu la chance de sauver quoi que ce soit. On courut chercher les pompes de la Ferme Expérimentale et celles du village de Portneuf furent aussi mandées.

Les flammes avaient cependant, malgré les efforts héroïques des pompiers volontaires, atteint la maison de Mlle Florence Bédard, qu'on venait de vider de ses meubles, par précaution. Cette maison ne fut bientôt qu'un immense brasier menaçant d'autres résidences du village. Heureusement le travail combiné des hommes et des pompes prévint un plus grand désastre et vers une heure et demie, le feu fut complètement sous contrôle. Tout le reste de la nuit cependant, on ne cessa de surveiller les cendres qu'on vent aurait pu raviver et transporter plus loin.

La maison de M. Marcotte, outre sa propre résidence, contenait aussi un logement occupé par le Dr Ernest Laurence, dentiste. Le Dr Laurence réussit à sauver quelques pièces de son ménage. De même, dans la maison de Mlle Bédard, se trouvait un logement occupé par Mme Théotim Marcotte, Mme Marcotte fut sorti de son ménage avant l'arrivée des flammes.

Les pertes sont considérables, les assurances couvrent pratiquement tous les dommages.

On croit que plusieurs animaux à fourrures, visons et martres, qui se trouvaient près de la résidence de M. Marcotte, ont péri.

L'origine du feu est attribuée à un bout de cigarette mal éteint. On n'en est pas sûr cependant.

A QUI IRONT LES RECORDS DE L'ESPACE?

James Goodwin Hall qui avait battu Hawk dans son envolée de N.-York à La Havane, n'arrive pas à la vaincre dans le vol N.-York-Montréal et retour — En retard de 14 minutes.

New-York, 23.—(P. C.)—James Goodwin Hall, courtier, qui avait battu le record de vitesse du capitaine Hawk dans son vol de New-York à La Havane, n'a pu briser hier son record pour le vol New-York-Montréal et retour. Il lui manquait 14 minutes pour égaler le record de Hawks lorsqu'il entra de Montréal hier.

Parti de Roosevelt Field à midi et 22 EST, il arrivait à Montréal en deux heures moins 3 minutes, en repartait à 2 h. 59 et arrivait à Roosevelt Field à 4 h. 58, ayant mis une heure et 59 minutes à franchir les 350 miles tandis que le capitaine Hawks l'avait fait en une heure et 45.

New-York, 23.—(P. C.)—Le capitaine Frank Hawks a quitté Floyd Bennett Field, Brooklyn, à 3 h. Est ce matin pour essayer d'établir un nouveau record entre New-York et La Havane.

Wilmington, C. N., 23.—(P. C.)—Le capitaine Hawks a atterri ici à 5 h. 44 Est ce matin pour faire le plein d'essence et reprendre ensuite son vol vers La Havane.

Liberty, N.-Y., 23.—(P. A.)—Otto Hillig a vendu son avion transatlantique "Liberty" à madame Umberto Loffredo, de Buffalo, qui veut voler jusqu'à Rome.

Madame Loffredo compte être la première femme à piloter un avion au-dessus de l'Atlantique. Elle espère partir vers le milieu du mois d'août avec Enato Rinald, comme navigateur.

Hillig est arrivé chez lui hier avec son pilote Holger Hoitris, après avoir volé de Torrenueve en Allemagne.

Le distingué juriste a traité de la langue française au Canada et il a démontré la légende du pays canadiens. Cette légende, dans l'opinion de M. le juge Rivard, provient d'une fausse interprétation des poèmes de Drummond, par ailleurs un ami des Canadiens français.

CARDINAUX EN SEANCE AU VATICAN

Le Saint-Père et vingt cardinaux ont discuté aujourd'hui des conflits actuels en Italie, en Espagne, au Mexique et en Lithuanie — Un cardinal espagnol a volé de Taragone au Vatican, hier.

Cité Vaticane, 23 (A.P.)—Les conflits entre l'Eglise et l'Etat en Italie, en Espagne, au Mexique et en Lithuanie ont été aujourd'hui le sujet de discussion que le pape et vingt cardinaux de la Curie convoqués en hâte dans un conseil qui prit l'importance d'un consistoire spécial.

Ce conseil se tint dans la bibliothèque du Vatican, après de trois heures et fut entouré du plus grand secret. Rien ne fut déclaré lorsqu'il prit fin.

On croit que la situation en Espagne fut particulièrement examinée par suite d'un rapport du cardinal archevêque de Taragone, et le vin de Barcelone en avion pour consulter le Saint-Père et retourner hier par la voie des airs. On présume que le pape exposa par le détail aux cardinaux la situation en Italie, au Mexique et en Lithuanie.

Dans certains milieux on croit que la convocation des cardinaux fut motivée par la critique récemment entendue en Italie que le pape agissait de son chef, sans consulter les princes de l'Eglise.

Les automobilistes qui passent sur les ponts de la province ont augmenté — A certains endroits, le nombre a plus que doublé cette année.

L'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a communiqué ce matin au représentant du "Soleil" des chiffres intéressants sur le mouvement des touristes dans la province de Québec.

Et ces chiffres sont une preuve évidente que la crise n'est pas aussi forte partout que certains prophètes et de malheur veulent le faire croire. On cric partout à la ruine et à la misère et cependant le nombre des touristes ne diminue pas. Il augmente, et d'une manière appréciable comme le faisait remarquer l'honorable premier ministre ce matin en commentant les chiffres d'un rapport qu'il venait de recevoir du département des Travaux publics.

Ces chiffres s'appliquent aux ponts de Québec, Gaspésie, Taschereau et Batican et ils démontrent une augmentation appréciable dans l'ensemble si on les compare aux chiffres de l'année 1931, pour les mois de janvier à juin inclusivement.

Voici d'ailleurs un instructif tableau pour le

Pont de Québec

Nombre de voitures	1930	1931
Janvier	1,983	4,452
février	2,621	4,491
mars	2,368	6,687
avril	2,821	19,240
mai	15,187	26,976
juin	18,360	36,204
Total	44,203	98,550

L'augmentation n'est pas aussi considérable pour les autres ponts. Nous donnons ci-après le nombre total des automobiles qui ont traversé ces ponts de juin à juin, pour les années 1930 et 1931.